



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et Sciences  
Commerciales

*Département des sciences économiques*

# *Mémoire*

Pour l'obtention du diplôme Master en Sciences Economiques

Option :

*« Monnaie, Banque et Environnement International »*

## Thème

*Essai d'analyse des causes de la persistance du  
régime d'accumulation rentier en Algérie :  
approche institutionnelle*

Réalisé par :  
M. ATMANI Athmane

Encadré par :  
Dr. OUCHICHI Mourad

Membres du jury :

- **Président** : Kheladi Anissa
- **Examineur** : Chabane Lounis
- **Rapporteur** : Ouchichi Mourad

Année universitaire 2016-2017



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

---

**MEMOIRE DE MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES**

**OPTION :**

**MONNAIE, BANQUE ET ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

**ATMANI Athmane**

***Essai d'analyse des causes de la persistance du  
régime d'accumulation rentier en Algérie :  
approche institutionnelle***

Encadré par : Dr. OUCHICHI Mourad

Maitre de conférences à l'Université de Bejaïa

Année universitaire 2016-2017

# *Dédicaces*

A la mémoire de mon grand-père

A mes parents et à mes grands-mères

A mes frères et à tous les membres de la famille

A tous mes ami(e)s, et à tous ceux et celles qui me sont cher(e)s

## *Remerciements*

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mes remerciements à mon encadreur M. OUCHICHI Mourad qui a été à la fois un enseignant et un ami tout au long de mon parcours universitaire. Pour toutes les connaissances qu'il m'a transmises, pour son orientation et ses conseils, je lui suis très reconnaissant. Ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

Je tiens aussi à remercier les responsables du master MBEI M. LALALI Rachid et M. GANA Brahim pour tous leurs efforts, ainsi que tous les enseignants qui ont contribué à ma formation, en particulier M. KACI Boualem.

Je remercie le personnel administratif du département des sciences économiques en particulier, et de la faculté SEGC en général pour l'aide et l'assistance qu'ils m'ont apporté, je remercie aussi le personnel des bibliothèques du Campus Aboudaou.

Je tiens par ailleurs à remercier le Directeur des analyses de conjoncture de la Banque d'Algérie M. TOUAMI Ahcene pour ses conseils, son orientation et sa disponibilité, un grand merci mon ami.

Bien entendu, je reste seul responsable des erreurs et des imperfections de ce travail.

# Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Choix du modèle de développement et construction de l'économie algérienne 1962-1984.....	07
Section 1 : Le choix du modèle de développement autocentré .....	08
Section 2 : Les barrières qui empêchent la réussite du modèle autocentré.....	17
Section 3 : Des résultats de la S.A.D aux tentatives de la réforme .....	23
Chapitre II : De la crise à la tentative de passage à l'économie de marché 1985-1999..	35
Section 1 : Le contrechoc pétrolier et ses conséquences .....	35
Section 2 : Réformes et gestion de la crise .....	44
Section 3 : De la tentative de la transition vers le P.A.S.....	47
Chapitre III : De l'aisance financière au retour à la crise 2000-2017.....	58
Section 1 : Aisance financière et retour au dirigisme économique.....	59
Section 2 : Chute des prix de pétrole et ses conséquences.....	73
Section 3 : Les mesures gouvernementales face à la crise .....	82
Chapitre IV : Quel avenir pour l'économie algérienne ?.....	87
Section 1 : Les causes de l'échec économique de l'Algérie et les indices qui le montrent....	87
Section 2 : L'avenir des hydrocarbures en Algérie .....	99
Section 3 : La nécessité d'entreprendre des réformes pour éviter une grande crise .....	106
Conclusion générale .....	112

# **INTRODUCTION GENERALE**

## **Introduction générale**

Les pays en développement se caractérisent par une structure économique et sociale qui constitue un obstacle à leur développement. Ces pays ont une structure économique déséquilibrée reposant sur un secteur primaire peu productif et une très faible industrialisation. Leur production est peu diversifiée, et du fait de la faiblesse du marché intérieur, leurs exportations sont fort dépendantes de l'évolution des cours mondiaux de matières premières ou de produits agricoles. Ainsi, la colonisation a empêché le processus de révolution industrielle dans les colonies en leur assignant la spécialisation dans une économie agraire. De plus, la colonisation a provoqué la destruction de l'organisation sociale, et les pertes humaines ont été très lourdes.

Le discours officiel de plusieurs gouvernements de ces pays ainsi que certains universitaires expliquent cet état de fait par le passé colonial, qui seraient selon cette thèse à l'origine de tous les maux du tiers monde.

A côté de cette thèse, une autre est apparue, notamment dans certains milieux académiques et les courants de gauche. Incontestablement, le plus célèbre défenseur de cette thèse est l'économiste S.Amin, pour qui le sous-développement est un produit du capitalisme mondiale, pour ne pas dire l'impérialisme, qui secrète des relations de domination faisant que les pays développés occupant le centre du capitalisme-monde absorbent les richesses des pays sous développés se situant à la périphérie du système. Cette dépendance structurelle de la périphérie du centre, produite par la dégradation des termes de l'échange, serait à l'origine du développement du sous-développement.

Ces deux thèses ont certes un pouvoir explicatif important. Elle recèle une part de vérité incontestable au moins pour deux raisons ; d'une part, la colonisation avec sa violence physique et symbolique a détruit les structures socio-économico-culturelles des sociétés traditionnelles sans pour autant les remplacer par d'autres modernes et productives, d'autre part, les rapports de domination dans les relations économiques internationales est une caractéristique du système mondial obéissant plus à la loi du plus fort qu'à celle de la régulation systémique avec des règles de jeux connus et respectés par tous.

Cependant, ces deux thèses sont largement insuffisantes, voir dans certains cas, complètement obsolètes, et ce pour plusieurs raisons :

Premièrement, l'éloignement dans le temps du fait colonial. Ces effets négatifs ont certes opérés fortement aux premières années, voir les premières décennies de l'indépendance de ces pays, mais il est illogique de penser que la colonisation aura des effets éternels, sinon qu'en est-il des stratégies de renversement des lourdes tendances des économies coloniales appliquées par la quasi-totalité des pays anciennement colonisés au lendemain de leurs indépendances. Aussi, certains pays en développement n'ont jamais été colonisés (l'Ethiopie), et certains pays développés l'ont été (Canada, Australie).

Deuxièmement, expliquer exclusivement la situation du tiers monde par le « pompage » de ses richesses par les pays développés à travers la dégradation des termes de l'échange, c'est dire la valorisation inégale sur le marché mondiale des produits manufacturés et les matières premières revient à laisser supposer que la richesse est essentiellement articulée autour des matières premières. Or les statistiques montrent on ne peut plus clairement que la création de richesse c'est-à-dire de la valeur ajoutée mondiale est essentiellement l'œuvre des classes ouvrières des pays industrialisés. A ce propos, il faut rappeler que la rente n'est pas une création de richesses c'est un transfert d'une richesse créée ailleurs. Les recettes que perçoivent les pays exportateurs que ce soit des hydrocarbures ou des autres matières premières proviennent d'un travail effectué dans les pays industrialisés. Affirmer donc, que la cause essentielle, sinon exclusive de l'appauvrissement des pays du tiers monde est le produit des rapports de domination centre/ périphérie c'est un peu aller vite en besogne. Affirmer cela ne veut en aucun cas disculper l'existence des rapports hégémoniques dans l'architecture des relations internationales.

Enfin, il est utile de rappeler que les pays du tiers monde ne sont plus à l'âge « d'enfance ou d'adolescence », ces derniers ont atteint au minimum un quart de siècle depuis leurs indépendances. Au rythme avec lequel évolue le monde, du 21<sup>ème</sup> siècle, notamment avec le développement accéléré de la technologie et des nouvelles techniques de communication un quart de siècle est équivalent de deux siècles. Dès lors, la responsabilité des Etats du tiers monde dans le blocage de leurs régimes d'accumulation est complètement engagée. Persister dans la logique de victimisation systématique de ces pays ne leur rendra certainement pas service, au contraire cela les enfonce d'avantage.

Deux autres remarques méritent d'être soulevées, à savoir, la question de la diversité des expériences des pays du tiers monde et leurs résultats ainsi celle relative au rôle positif ou

négatif des ressources naturelles procurant une rente dans le processus du développement économique ou au contraire dans son blocage.

Plusieurs stratégies de développement se sont succédé à partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Le premier type de stratégie regroupe des industrialisations basées sur le développement du marché intérieur : c'est le développement autocentré (industrialisation par substitution aux importations, et les industries industrialisantes). Le deuxième type suit une stratégie d'industrialisation, passant par une participation croissante au commerce international : c'est le développement extraverti (l'exportation de produits primaire, la promotion des exportations). Ces deux stratégies se trouvent autour de plusieurs points en commun : l'importante place de l'industrie, la domination étatique dans le processus d'industrialisation. L'histoire nous offre un terrain d'analyse très riche pour observer des contradictions de croissance très différentes d'un pays à un autre : des pays qui utilisent le même modèle de développement mais le niveau de croissance est différent.

En ce qui concerne la question des effets de la rente ; certains pays sont dotés d'importantes ressources naturelles ont des économies diversifiées, et ces richesses sont vues comme une bénédiction, mais dans d'autres pays, la possession d'une rente d'origine externe constitue un obstacle à leur développement économique. Dans ce cas, cette rente est qualifiée de malédiction.

Par rapports aux interrogations et paradoxes soulevés plus haut, l'Algérie constitue, de notre point de vue, un archétype. Elle s'est engagée très tôt dans un processus d'industrialisation intensif avec des investissements colossaux mais sans résultats probants et elle est dotée de ressources naturelles importantes, qui devaient théoriquement l'aider pour amorcer son décollage économique mais elle demeure dans le cercle des pays sous- développés, d'où notre intérêt à analyser l'évolution de son système économique de son indépendance à aujourd'hui, avec une filigrane des interrogations implicites et explicites sur les causes et les conséquences de chaque étape étudiée.

A l'instar de la plupart des pays anciennement colonisée l'Algérie a hérité, au lendemain de son indépendance en 1962, d'importantes vulnérabilités, avec économie encore largement tournée vers la France métropolitaine. Le gouvernement voulait rompre avec l'économie coloniale, et opte pour un modèle de développement autocentré, et plus précisément pour les industries industrialisantes, qui était un projet de modernisation accéléré. Les résultats de ce projet furent loin des objectifs escomptés.

Le premier choc pétrolier a assuré aux autorités algériennes les recettes suffisantes pour gérer la dette et lancer des réformes afin de corriger, dit-on l'époque, les travers du modèle de la Stratégie Algérienne de Développement par l'industrialisation accélérée. Le plan (quinquennal 1980-84) se caractérise par une planification relativement décentralisée, et une restructuration financière et organique à grand échelle du tissu productif national. Les résultats de ses réaménagement, comme on le verra dans le développement qui suivra, est également loin des projections du planificateur.

Au milieu des années 1980, à la dépréciation du dollar s'ajoute une chute brutale des prix internationaux des hydrocarbures. Ce contrechoc pétrolier dévoile les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne provoquant de grands déséquilibres internes et externes, ce qui a poussé les autorités à prendre de sérieuses réformes et envisager la transition vers le marché. Dans un premier temps les pouvoirs publics tentent d'autonomiser les entreprises publiques et les domaines agricoles, avant d'abandonner carrément le système de planification centralisée au profit d'une transition franche vers l'économie de marché. La situation de cessation de paiement survenue en 1993 bascule l'économie algérienne carrément vers l'application d'un plan d'ajustement structurel sous l'égide des institutions financières internationales.

De réformes en réformes mais l'économie algérienne demeure dépendante de la rente pétrolière pour ses entrées en devises et du marché mondiale pour son approvisionnement.

L'analyse de l'économie algérienne jusqu'au là est déjà spectaculaire, mais son évolution à partir des années 2000 l'est encore plus. Le deuxième choc pétrolier a permis à l'Algérie d'accumuler d'importantes réserves qui sont estimées à 750 milliards de dollars, une somme largement suffisante pour relancer l'économie nationale en la diversifiant. Cependant, après près de deux décennies, durant lesquelles l'Etat à lancer plusieurs plans dits de relance économiques (2001-2004) et (2005-2009) d'une valeur de 503.4 et 541.5 milliards de dinars respectivement, la réalité de l'économie nationale demeure inchangés à savoir la dépendance totale et structurelle de la rente pétrolière.

Cet état de fragilité de l'économie nationale ne tarde pas à se dévoiler avec toutes les conséquences que cela suppose. En effet, le deuxième contrechoc pétrolier a remis en un temps record tous les indicateurs économiques et sociaux au rouge, démontrant ainsi, on ne peut plus claire, que la richesse issue de l'exportation des ressources naturelles n'est qu'une illusion.

A nouveau, les pouvoirs publics comme c'était le cas, au second milieu des années 1980, lance des plans d'austérité dont sont victimes en premiers lieu l'appareil productif national et les catégories sociales défavorisées notamment les détenteurs de revenus fixes. Pire encore on procédant à la manipulation monétaire et aux réductions drastiques du budget d'équipement ainsi que le gel des projets structurant d'infrastructures de base, va ruiner le peu qui reste encore opérationnel du tissu productifs national : tandis que, l'inflation rongera la demande interne, les coupes budgétaires et le gel des investissements publics notamment dans les infrastructures vont ralentir la croissance économiques essentiellement tirée par les dépenses publiques, prolongeant ainsi le régime d'accumulation rentier et ses néfastes effets socio-économiques. .

Cette persistance du caractère rentier de l'économie algérienne, malgré les quatre générations de réformes entamées justement pour mettre fin a cet état de fait, nous ont poussé à en chercher les causes. Dit autrement, nous essayerons dans le cadre de ce travail de détecter, en nous appuyons sur les enseignements de la théorie économique, les raisons de cette incapacité manifeste de l'économie algérienne à se transformer en économie productive.

Ainsi notre réflexion s'articule autour de l'interrogation principale suivante :

Qu'elle est la nature des obstacles qui se dressent devant l'enclenchement des dynamiques d'accumulation en Algérie ?

Cette question peut être scindée en deux :

La première consiste à se demander si la nature de la crise de l'économie algérienne s'explique-t-elle en termes économiques exclusivement, c'est-à-dire, par les mauvais choix d'investissement, les capacités limités d'absorption, dégradation des termes des l'échange...

Si la réponse à cette première interrogation est négative, une autre question s'impose alors ? N'est-il pas opportun de dépasser les approches traditionnelles en adoptant des pistes nouvelles, notamment celles qui s'intéressent aux liens étroits entre la matrice institutionnelle au sens large du terme et son influence déterminante sur l'enclenchement (ou pas) des dynamiques d'accumulation. Nous nous limitons à l'évidence au cas de l'Algérie.

Deux principales hypothèses nous serviront de guide tout au long de cette recherche :

La première affirme que la problématique du caractère rentier du régime d'accumulation en Algérie ne peut s'expliquer par des facteurs strictement économiques tant sont nombreuses les occasions pour le dépasser ?

Dans la seconde hypothèse nous supposons que le problème du système économique algérien est essentiellement produit par la nature des institutions qui le régule et lui impose une rationalité autre que celle que dicte la théorie économique. Dit autrement, l'économie algérienne n'obéit pas dans son fonctionnement aux lois du marché et à la rationalité qu'elles véhiculent mais aux injonctions administratives de l'Etat, d'où la nécessité de s'appuyer sur les enseignements de l'économie institutionnelle.

Questions de méthode :

La méthodologie adoptée pour menée ce travail est à la fois déductive et inductive ; d'une part, nous nous appuyerons sur les faits historiques pour tirer les conclusions interprétatives en fonctions de nos connaissances acquises en théorie économique. D'autre part, nous essayerons à travers des résultats empiriques de déceler les facteurs explicatifs pour chacune des mutations qu'a connu l'évolution de l'économie nationale.

Afin de répondre aux questions posées précédemment nous avons subdivisé notre travail en quatre chapitres. Dans le cadre du premier, nous allons présenter le choix du modèle de développement adopté dans les années 1960/1970, ses caractéristiques, la structure de l'économie algérienne, les barrières qui ont handicapé le fonctionnement de ce modèle, et ses principaux résultats. Le second chapitre, s'articule autour du contrechoc pétrolier et ses conséquences ainsi que les réformes entreprises avant et après la tentative de passage à l'économie de marché. Dans le troisième chapitre, nous allons analyser l'économie algérienne entre 2000 et 2017, il s'intitule « de l'aisance financière au retour à la crise ». Et enfin, nous nous pencherons sur les causes de l'échec économique de l'Algérie, les indices qui le montrent et pour terminer nous nous interrogerons sur l'avenir de l'économie algérienne. À l'évidence, nous n'avons pas la prétention de prévoir le future mais nous tenterons d'ouvrir des pistes de réflexions pour les futures travaux sur ce sujet.

# **CHAPITRE I :**

**Le choix du modèle de  
développement et la construction de  
l'économie algérienne 1962-1984**

## **CHAPITRE I: LE CHOIX DU MODELE DE DEVELOPPEMENT ET LA CONSTRUCTION DE L'ECONOMIE ALGERIENNE 1962-1984**

Les pays en développement se caractérisent par une structure économique et sociale qui constitue un obstacle à leur développement (économie agraire, structure sociale très inégalitaire...). Le courant tiers-mondiste, en particulier, met en accusation le passé colonial des pays en développement pour l'expliquer. En effet, la majorité de ces pays sont d'anciennes colonies. Ils ont donc hérité d'une structure économique et sociale désarticulée du fait que les pays colonisateurs ont orienté leur production en fonction de leurs propres besoins, provoquant un démantèlement des économies locales<sup>1</sup>.

Au lendemain de l'indépendance, l'économie algérienne était encore largement tournée vers la France métropolitaine. Elle a hérité d'importantes vulnérabilités économiques qu'on peut classer en trois catégories : les vulnérabilités liées à la structure productive, le secteur industriel était faible et essentiellement appoint de la production française. Quant à l'agriculture, elle était importante mais insuffisante ; les vulnérabilités liées à la structure commerciale, le commerce extérieur était fortement dépendant du marché métropolitain ; et enfin, les vulnérabilités liées à la situation de l'emploi (chômage de masse).

Le gouvernement algérien opta pour un modèle de développement qui se voulait en rupture avec l'économie héritée du colonisateur. Un modèle autocentré recommandé pour les pays en développement, qui s'inspire des travaux de Marx. Ce modèle a été adopté par plusieurs pays dont, entre autres, la Chine et la Corée du Sud. Pour que ce modèle réussisse, les pays doivent suivre des règles de conduite et éviter des barrières qui handicapent son fonctionnement, et créent des cercles vicieux qui empêchent l'enclenchement de toute dynamique d'accumulation.

Le modèle de développement algérien se caractérise par l'étatisation des activités économiques, la suppression de l'autonomie des agents économiques et la centralisation extrême de l'allocation des ressources. Cette situation est jugée comme une condition nécessaire pour assurer le développement économique et social. Une stratégie basée sur

---

<sup>1</sup> Philippe Deubel, *Analyse économique et histoire des sociétés contemporaines*, Pearson Education France 2008, P. 467.

l'industrialisation dont l'Etat était le principal acteur, fut donc mis en œuvre. L'idée de base de ce modèle, est que l'Algérie, pays sous développé, ne pouvait réussir son développement économique et social que grâce à l'industrie, et plus précisément les industries industrialisantes. Le principal problème de ce modèle c'est l'absence de l'équilibre entre les activités économiques et le monopole étatique sur les ces dernières.

Le volontarisme économique affiché par l'Etat algérien durant les années 1960 et 1970, était justifié officiellement par la nécessité de mettre en place une Stratégie Algérienne de Développement (S.A.D) capable d'industrialiser le pays en moins de deux décennies. Cette dernière reposait sur un postulat selon lequel seul l'Etat est capable de déclencher un mécanisme de stimulation économique, au moyen de l'établissement de certaines industries de base, pour débloquer le processus d'accumulation du capital et susciter un développement technologique favorable à l'intégration économique des différents secteurs d'activité<sup>2</sup>.

### **Section1 : le choix du modèle de développement autocentré pour l'Algérie**

Historiquement, la mise en œuvre du modèle autocentré remonte aux premiers plans soviétiques. Il a pour filiation la stratégie d'industrialisation soviétique des années vingt. Le modèle de développement autocentré a pour fondements théoriques les chemins de reproduction de Karl Marx.

Partons de l'expérience de développement de la Corée du Nord, en passant par les expériences de la Chine et de l'Inde, comme nous l'avons signalé, les expériences de développement autocentré sont nombreuses. Et comme notre travail se concentre sur l'expérience algérienne de développement, nous ne pouvons étudier tous ces cas, néanmoins, nous allons présenter brièvement le modèle autocentré.

Ce modèle comporte, la stratégie des « industries industrialisantes » qui s'inspire de l'expérience soviétique d'industrialisation des années 1920, et la stratégie « Monrovia Lagos » proposée par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1980.

Pour les adeptes du modèle autocentré, le modèle marxiste explique les conditions de la croissance à partir d'une loi de développement fondée sur le capital. Par conséquent, il constitue par essence la technique possible pour les pays en développement. A ce sujet, A. K Dasgupta a écrit que : « *Marx a fourni les éléments d'une théorie de planification du*

---

<sup>2</sup> M. Ouchichi, *Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Edition DECLIC, Béjaia, 2014, P.35.

*développement dans un pays sous-développé désirant accélérer son taux de croissance. Le mécanisme de formation de capital, le ratio technique entre la production et l'investissement, l'allocation des investissements entre croissance potentielle et la proportion de l'investissement allant au secteur des biens d'équipement et les biens de consommation, la relation fonctionnelle entre croissance potentielle et la proportion de l'investissement allant au secteur des biens d'équipement, tous ces aspects de notre modèle de planification indien peuvent être trouvés dans le schéma de reproduction de Marx »<sup>3</sup>.*

Dans le prolongement des théories de la « dépendance et la domination »<sup>4</sup>, dues à l'accumulation du capitalisme mondiale<sup>5</sup>, les auteurs néo-marxistes privilégient un schéma de développement de base « *une dynamique interne dans la formation interne dans la formation du surplus sur une balance dynamique externe qui ferait reposer la création du surplus sur une balance de paiement excédentaire. Cela implique la transformation du rôle du commerce extérieur, qui, de moteur de l'activité économique devient un prolongement de l'activité destinée d'abord à satisfaire les besoins sociaux* »<sup>6</sup>. Donc, l'essence même du développement autonome, c'est l'existence du surplus. Et comme l'a démontré P. Baran, ce surplus existe dans les pays en développement. Il est défini comme : la différence entre la production susceptible d'être réalisée sur une base autonome et les dépenses de consommation de base. Dans ce sens, l'objectif serait la maximisation du surplus, sa mobilisation exige l'intervention de l'Etat qui l'affecte, obligatoirement, vers des activités productives.

Selon I. Sachs, le sous développement est le résultat du recours aux modèles étrangers (modèles culturels et/aux modèles industrialiste)<sup>7</sup>. Paul Baran avance la thèse que les pays en développement ont la possibilité de s'autofinancer en disant que : « *Le surplus potentiel serait considérable par rapport au surplus effectif (l'épargne interne) [...] dans les économies sous-*

---

<sup>3</sup> S. Dasgupta, *Marx reproduction scheme and Indian playing, in Marx and contemporary scientific thought*, Mouton, Paris, 1969.

<sup>4</sup> G. Azoulay, *Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'exposition des inégalités*, Presses Universitaires de Rennes, P. 172-182.

<sup>5</sup> Samir Amin divise l'histoire de l'accumulation du capitalisme en trois phases. La première phase mercantiliste (1500-1770) est caractérisée par un commerce triangulaire. L'Europe convoie vers l'Afrique des produits manufacturés de faible valeur (textile, armes,...) en contre partie d'esclaves. Puis les esclaves sont acheminés vers l'Amérique où ils sont vendus contre la production de plantation destinée à l'Europe. La deuxième phase d'accumulation (1770-1870) coïncide avec la première révolution industrielle monopoliste. Le rôle de la périphérie est double : de fournir la matière première et les denrées alimentaires pour entretenir le capital et les travailleurs européens. La troisième phase est la période impérialiste (1870-1930) : l'exportation du capital financier et industriel du centre vers la périphérie. La relation est basée sur le drainage des flux des pays en développement vers les pays développés.

<sup>6</sup> G. Azoulay, *Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'exposition des inégalités*, Presses Universitaires de Rennes, P. 172-182.

<sup>7</sup> I. Sachs, *stratégies de l'économie de développement*, Editions ouvrières, Paris.

développées [...]. Il revient à l'Etat s'en assurer le contrôle par la voie de nationalisations, et de le gérer de façon centralisée »<sup>8</sup>. Cette thèse justifie les vagues de nationalisations, pendant les années 1960-1970.

### 1.1. Le choix de la stratégie des industries industrialisante par l'Algérie

La stratégie des industries industrialisantes, s'inspire de l'expérience soviétique d'industrialisation des années 1920. Elle est inspirée de la problématique des « pôles de croissance » élaborée par F. Perroux à partir des schémas de reproduction de Marx. Elle stipule que seul l'investissement massif dans les industries lourdes est capable d'un effet notable sur la croissance économique et la transformation des sociétés.

L'industrialisation y est conçue comme le vecteur matériel et l'objectif permettant le bouleversement total des structures économiques et sociales existantes, et leur remplacement par d'autres qui seraient parfaitement articulées autour de noyaux industriels denses appelés « pôles de croissance ». L'expérience « pôle de croissance » renvoie à l'idée de la possibilité de mise en place des centres diffuseurs du développement : « *Le pôle complexe appelle de nouvelles créations, ébranle des régions et change la structure et l'environnement qu'il anime* »<sup>9</sup>.

L'idée centrale de cette théorie est qu'il est possible de densifier le tissu industriel d'un pays, ou de noircir la matrice interindustrielle à travers l'implantation préalable de complexes industriels composés de certaines branches motrices en raison de leurs effets d'entraînement. A ce propos, G. De Bernis souligne qu'il s'agit du « *noircissement de la motrice industrielle, c'est-à-dire, dont les différents secteurs sont inter-liés par les imputs et par leurs outputs, ce qui implique la présence de secteurs de production de biens d'équipement et de produits intermédiaires destinés à une consommation productive interne* »<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Elsa Assidon, *Les théories économiques du développement*, Collection repères, La Découverte, 2000, Paris, P .18-55.

<sup>9</sup> F. Perroux, *L'économie du XXIème siècle*, OPU, Alger 1969, P.180.

<sup>10</sup> Cité par A. Amarouche dans *Libéralisation économique et problèmes de la transition en Algérie-Essai sur les limites d'un système d'économie à base de rente*, Thèse de Doctorat, Université de Lyon II, 2004. P.154.

Les effets d'entraînement en amont (ou influence par les achats) et l'idée de mise à la disposition de l'économie d'ensembles nouveaux de machine revient, en revanche, à privilégier des effets d'entraînement en aval (influence par les ventes)<sup>11</sup>.

La place stratégique de ces industries, dites de base dans la stratégie algérienne de développement a été affirmée avec force dans la charte nationale de 1976 où il est souligné que : « *la création d'une industrie qui revêt un caractère global et étendu suppose l'existence des industries de base qui donnent sa marque à une politique d'industrialisation véritable et en constitue la pièce maîtresse, puisque c'est par les industries de base que se fait le passage capital de la matière brute au produit élaboré. Les industries de base représentent aussi le pilier par lequel l'industrialisation s'enracine profondément dans la réalité du pays (...) ainsi les industries de base telles que la métallurgie, les fabrications mécaniques, l'électriques et l'électroniques, les constructions navales, la pétrochimie et la chimie des produits de base, jouent un rôle stratégique déterminant* »<sup>12</sup>

La stratégie algérienne de développement était une tentative de mise en œuvre d'un mode cumulatif particulier visant le réinvestissement d'un surplus d'origine externe (la rente pétrolière) pour développer un mode de production interne par l'industrie lourde, le tout étant sous contrôle total de l'Etat<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> Les effets en amont et les effets en aval : Albert O. Hirschman a élargi le modèle de croissance déséquilibré à une interprétation générale que doit prendre le modèle de développement. Son modèle de croissance contrebalancé repose sur la notion de liaison interindustrielle. Et selon la variante de la stratégie d'industrialisation, les liaisons peuvent être des liaisons en amont, ou des liaisons en aval. Les liaisons en aval ont lieu lorsqu'une industrie (A), approvisionne un autre secteur manufacturier (B) en biens industriels. Discrètement, la stratégie d'industrialisation coréenne s'est inspirée des effets d'entraînement en amont, puisqu'elle « va tendre à remonter la filière de la production du produit final vers les productions intermédiaires privilégiant les effets en amont ». La Corée a développé d'abord la finition textile, à partir des fibres importées, au début des années 1960. Ensuite, elle est passée à la production du fil à partir de fibre importée. Puis elle a abouti à la production de fibre synthétique à partir de caprolactame. Ainsi, la Corée a remonté la filière du produit fini jusqu'au produit de base. A chaque phase du processus le produit fini est destiné à l'exportation pour financer les importations. On dit que les effets en amont suivent la logique de la descente. A l'inverse, les effets en aval suivent la logique de la décente. La création volontaire d'une industrie (A) va diminuer les coûts d'une industrie (B) qui va utiliser les produits d (A) comme consommation intermédiaire. Cette relation d'offre entraîne des effets en aval, cette situation est reflétée par l'expérience algérienne de développement (1967-1978). Le développement des industries lourdes va fournir des intrants industriels à faibles coûts à l'industrie légère (textile) et à l'agriculture (machine, engrais et produits phytosanitaires). Pour plus de détails, il faut voir : Malcolm Gillis et al, *Economie du développement*, Séries Ouvertures Economiques, traduction de la 4<sup>ème</sup> édition par Baran-Renault, de Boeck Université, Paris/Bruxelles. P.82.

<sup>12</sup> Front de Libération Nationale, Charte Nationale, Alger 1976, P.167.

<sup>13</sup> M. Ouchichi, *les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Edition DECLIC, Bejaia, 2014, P.35.

## 1.2. Le rôle de l'Etat

Lors de la mise en œuvre du modèle, le rôle de l'Etat a été privilégié. La conduite d'une politique volontariste était une des exigences du modèle. Dès 1963, les pouvoirs publics vont procéder à la nationalisation des principaux secteurs clefs de l'économie (mines, les hydrocarbures, banque, commerce interne et externe)<sup>14</sup>.

La stratégie de développement socialiste fondée sur le dirigisme étatique passe par une allocation centralisée des ressources, faisant de l'Etat l'organisation économique et sociale quasi-exclusive du pays. Le plan est déterminé par le Conseil de la Révolution ou le Conseil des ministres. Les ministres fonctionnels ont ensuite la charge de faire exécuter ces décisions, et l'entreprise publique n'ayant qu'une fonction exécutoire. Ce sont les ministères de tutelle, des Finances et du Commerce qui contrôlent réellement l'investissement, le financement, les importations et la distribution<sup>15</sup>.

Les industries publiques doivent donc obéir les autorisations des administrations centrales pour leur gestion mais aussi de l'administration du plan pour tout projet de développement qui s'inscrit dans le plan et de la Banque Algérienne de Développement pour le montage financier de développement. Un processus de « marchandage » se met alors en place entre les administrations sectorielles qui cherchent à obtenir le maximum de ressources et les administrations fonctionnelles qui cherchent à conserver l'équilibre budgétaire. Cette gestion très centralisée induit des retards, des surcoûts et la mise en place dans les entreprises publiques d'une importante bureaucratie, le personnel non-productif atteignant 52 % des effectifs en 1978<sup>16</sup>. L'entreprise publique en Algérie se présentait comme une unité politico-administrative chargée de fonctions économiques<sup>17</sup>. Ou l'entreprise publique est : « *un simple sujet juridique dont la capacité de faire ou ne pas faire est encore étroitement limitée par les autres administrations de l'Etat chargées de l'encadrer* »<sup>18</sup>. La tutelle des ministères concerne également la nomination de tous les cadres de l'entreprise publique, du directeur

---

<sup>14</sup> A. Cheriet, *Mondialisation et stratégies industrielle : cas de l'Algérie*, Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques 2007, Université de Constantine, P.83.

<sup>15</sup> A. Chignier, *Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement*, Séminaire Economie nationale du Monde Arabe, Institut d'Etudes Politiques de Lyon.P.16.

<sup>16</sup> A. Brahimi, *Stratégies de développement pour l'Algérie*, Paris, Economica, 1992, P.158.

<sup>17</sup> L. Addi, *L'impasse du populisme : L'Algérie, collectivité politique et Etat en construction*, Edition ENAL, Alger.P. 213.

<sup>18</sup> A. Bouzidi, *L'entreprise publique et l'Etat en Algérie*, Revue du CNEAP, 1985.

général, aux cadres employés à des postes jugés sensibles, en passant par le comité d'orientation et de contrôle<sup>19</sup>.

Cette orientation impérative de l'action économique conférée au pouvoir politique par les différents textes, qui ont jalonné la vie politique et économique du pays (constitution, différentes chartes nationales...) s'est traduite par l'abolition de toute autonomie des agents économiques<sup>20</sup>.

L'Etat possède le monopole sur l'ensemble des opérations de commercialisation et de distribution tant au niveau interne qu'externe (le contrôle des flux d'importations et d'exportations, l'instauration des barrières douanières, et la mise en place d'un certain nombre d'organismes pour encadrer l'activité commerciale,...).

L'Etat a pris aussi le monopole de la création monétaire : « *Sont abrogées les dispositions relatives au mode de réalisation et aux limites de pourcentage et de durée prévues à l'article 53 de l'annexe à la loi n° 62-144 du 13/12/1962 ; ce mode de réalisation et ces limites seront désormais déterminés par le président de la République, Président du Conseil, le Conseil des ministres entendu* »<sup>21</sup>. Désormais, le Président de la République disposait des pleins pouvoirs pour décider du volume de la monnaie à injecter dans l'économie.

### **1.3.L'importante part des investissements publics et la domination de l'industrie**

La S.A.D se caractérise par l'importance des investissements publics, notamment industriels durant les différents plans (plan triennal 1967-1969, les deux plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977, quant aux années 1978 et 1979 elles étaient sans plan afin d'achever le reste à réaliser des plans précédents). L'Etat a investi 300 milliards de dinar entre 1967 et 1978. Le taux d'investissement public est passé de 26 % en 1969 à plus de 50 % en 1978-1979.

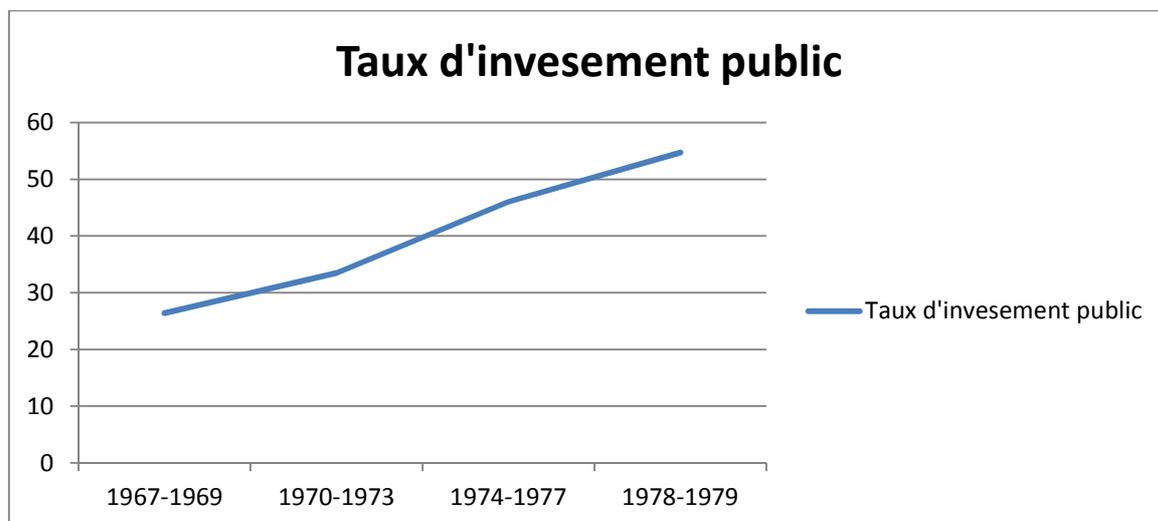
---

<sup>19</sup> A. Chignier, *Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement*, Séminaire Economie nationale du Monde Arabe, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 2009, P.17.

<sup>20</sup> M. Ouchichi, *les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Edition DECLIC, Bejaia, 2014, P.38.

<sup>21</sup> Loi de Finance complémentaire du 08 avril 1965.

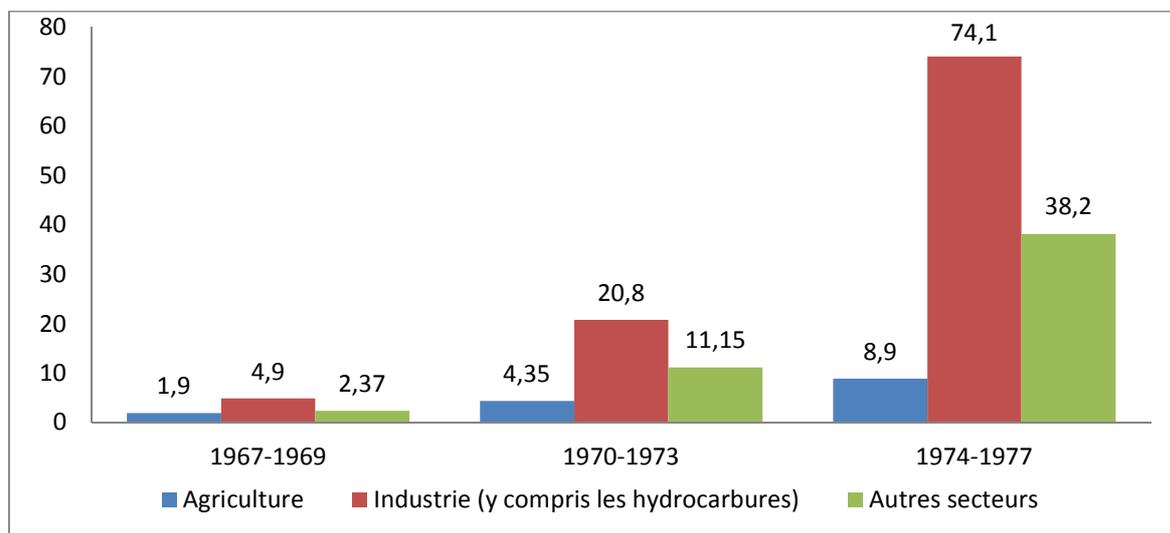
**Figure 1** : taux d'investissement public durant les différents plans



**Source** : A. DAHMANI, *l'Algérie à l'épreuve, économie politique des réformes 1988-1997*, ED Casbah, Alger, 1999, P 40.

La part affectée au secteur de l'industrie de l'investissement total est dominante. La figure suivante montre clairement la volonté manifeste d'accélérer la cadence d'industrialisation.

**Figure 2** : répartition des investissements par secteur d'activité durant la S.A.D (en % du PIB)



**Source** : fait par nos soins à partir des données de M. Ecrèment, *indépendance politique et libération économique, un quart de siècle de développement de l'Algérie 1962-1985*, ENAG – OPU (Alger) et PUG (Grenoble), 1986.

Du point de vue investissement, la place des ressources pétrolières vont augmenter lors des plans quadriennaux (1974-1977 et 1977-1979)<sup>22</sup>.

**Tableau 1:** Distribution des investissements actualisés des branches industrielles en % en DA

Secteurs	1967-69	1970-73	1974-77	1978-79
Agriculture, Hydraulique	20.5	11.9	7.4	7.4
Industrie	53.6	57	61.2	62.1
Dont : hydrocarbure	(27.5)	(26.7)	(30.1)	(30)
BTP	-	1.8	2.8	2.4
Infrastructure économique	4.3	5.2	5.7	5.4
Habitat et urbanisme	2.6	4.1	7.1	9.4
Enseignement et formation	9.2	8.4	4.9	5.7
Infrastr soc et admi	7	8.6	3.2	2.4
Autres	2.8	0.4	7.8	5.2
Total : en %	100	100	100	100
En Milliards de DA	9.6	38.8	121.23	107.43

**Source :** A. Cheriet, *Mondialisation et stratégies industrielles : cas de l'Algérie*, Thèse de Doctorat en sciences économiques 2007, Université de Constantine, P.85.

#### 1.4.La rente pétrolière : moteur du modèle de développement algérien

Dès 1968, l'Etat confie le monopole de la distribution des hydrocarbures à la Sonatrach. En 1971, il met en place la nationalisation des intérêts étrangers dans les hydrocarbures obtenant ainsi le contrôle de 51 % des intérêts étrangers dans la production pétrolière, de 100 % des

<sup>22</sup> Hocine Benissad, *Economie du développement de l'Algérie 1962-1978 : sous-développement et socialisme*, Edition Economica-OPU, Paris-Alger 1979. P.25.

réserves gazières et du réseau de transport des hydrocarbures. Le régime des concessions est aboli le 12 avril 1971<sup>23</sup>. En 1978 le plan « Valhyd » (Valorisation des Hydrocarbures) est lancé. Il est destiné à favoriser les industries liées au pétrole et au gaz pour permettre une première transformation sur place de ces ressources, avec des investissements massifs de l'Etat. L'Algérie est devenue un pays pétrolier et mono-exportateur.

L'objectif de l'Etat est l'appropriation de la rente maximale afin de l'investir dans l'industrialisation et le développement de la rente elle-même. La production de pétrole augmente ainsi de 50 % entre 1967 et 1979, ajoutant à cela, la multiplication du prix de pétrole par 3 en 1974, ont permis la multiplication par 12 des recettes d'exploitation entre 1973 et 1979, celles-ci atteignent alors 36 milliards de dinars. Cependant les recettes d'exploitation cumulées sur la période sont largement inférieures aux dépenses de fonctionnement et aux investissements réalisés dans le secteur industriel hors hydrocarbures. La rente pétrolière n'est donc pas suffisante pour financer le modèle de développement algérien. Les ressources dégagées par les exportations ne financent que 25 % des investissements industriels hors hydrocarbures, les 75 % restant étant financées par la mobilisation des crédits extérieurs<sup>24</sup>.

### **1.5. Les modes de régulation**

Conformément à l'option de développement choisie par l'Etat, la régulation de l'économie se fait par des décisions administratives. Les mécanismes de régulation par le marché sont abolis.

Les prix des biens et services étaient fixés par décision administrative, afin d'assurer le contrôle des prix, l'Etat a procédé à la création d'un institut national des prix. Cette farouche volonté des pouvoirs publics à contrôler le système de prix trouvait son origine dans la conception globale, par l'Etat, des lois de la production et de la répartition<sup>25</sup>.

Les salaires ne sont pas considérés par l'Etat comme une fraction de la valeur ajoutée, mais une avance de l'Etat distribuée aux travailleurs du secteur public sans tenir compte ni de la

---

<sup>23</sup> S. Goumeziane, *Le pouvoir des rentiers : essai sur l'histoire de la rente et des rentiers des origines à nos jours*, Paris, Paris-Méditerranée, 2003, P.35.

<sup>24</sup> A. Chignier, *Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement*, Séminaire Economie nationale du Monde Arabe, Institut d'Etudes Politiques de Lyon. P.16.

<sup>25</sup> M. Ouchichi, *les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Edition DECLIC, Bejaia, 2014, P. 40.

productivité, ni des coûts. L'article 127 du Statut Général des Travailleurs stipule à cet égard que : « *la fixation des salaires, qui doit être liée aux objectifs du plan, est une prérogative du Gouvernement* ». Ajoutant qu' : « *elle ne saurait être déléguée aux organismes employeurs* »<sup>26</sup>.

Le taux de change est fixé par l'Etat en fonction d'un panier représentatif des échanges extérieurs. Le choix de cette politique de change est justifié par la volonté de protéger la monnaie nationale des fluctuations des monnaies de ses partenaires. Cette option est prise pour éviter à l'Etat une limite de l'émission monétaire, car il comptait utiliser en toute liberté et aux proportions qu'il souhaite la rente pétrolière pour le développement économique<sup>27</sup>.

## **Section 2 : Les barrières qui empêchent la réussite du modèle de développement autocentré**

Des contraintes d'ordre interne et externe peuvent empêcher le bon déroulement du modèle autocentré dans les pays en développement. Certains de ces barrières sont d'ordre technico-économique et d'autres d'ordre socio institutionnel<sup>28</sup>.

### **2.1. Les facteurs techno-économiques du blocage**

Selon H. Benissad, au départ, des contraintes structurelles empêchent la mise en œuvre du modèle de développement autocentré. En effet, les pays en développement souffrent :

- d'une grave pénurie de cadre nécessaire à la gestion de la sphère de la production et de la gestion de l'économie. Pour parer cette situation, certains pays en développement ont fait appel à des assistants étrangers. Or cette situation est complètement contradictoire avec les objectifs du développement autocentré ;
- D'un taux d'épargne modeste de 8 % à 15 %. En fait, l'épargne domestique ne couvre pas les besoins d'accumulation et les dépenses de l'Etat. Selon les enseignements de la théorie classique cette politique alimente automatiquement l'inflation. Mais le plus grave « *lorsque le fonds d'accumulation est alimenté par l'épargne ou la création de monnaie, se pose le problème de transformation de bien capital physique ; comme ces derniers*

---

<sup>26</sup> Charte et Ordonnance du 16/11/1971 portant sur la Gestion Socialiste des Entreprises, Ministère de l'information Alger 1972.

<sup>27</sup> M. Ouchichi, *les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Edition DECLIC, Bejaia, 2014, P.41.

<sup>28</sup> A. Cheriet, *Mondialisation et strategies industrielles: cas de l'Algérie*, Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, 2007, Université de Constantine, P.36.

*sont importés, le problème de cette transformation est celui de l'accès à un volume de moyens de financement internationaux adéquats* »<sup>29</sup>. Du fait de manque de devise pour financer les importations, le modèle de développement autocentré est soit étranglé financièrement (Madagascar, en 1981) ou bien le pays recourra à l'endettement extérieur. Néanmoins, certains pays en développement ont été favorisés grâce à l'expansion de leurs exportations (notamment pétrolières). A ce propos, Hocine Benissad a noté que « *l'élasticité relative de l'offre de devises dans certains pays de la périphérie les a conduit à un usage inattentif et irrationnel de leurs liquidités internationales débouchant sur des quasi-banqueroutes en 1982-1984* ».

- Souffrent du manque des matières premières et surtout de l'absence d'infrastructure qui gêne l'exploitation des ressources minières. De plus, les PED sont contraints d'importer les équipements et la matière première nécessaire pour la réalisation des objectifs de leur plan alors que leur moyens financiers sont étroits ;
- Ont un marché étroit qui ne favorise pas l'écoulement des produits manufacturés. Par ailleurs, ces biens ne peuvent accéder au marché mondial car ils subissent la concurrence en terme de prix et de qualité des pays développés ;
- D'un développement inégal entre les branches et les secteurs, ces mesures entraînent, en général, des goulots d'étranglement dans certains secteurs et dès fois des pénuries de produits alimentaires : c'est le cas de l'Algérie qui a essayer de développer l'industrie de base et a négligé l'agriculture.

Pour Jean Chevassu, les politiques d'industrialisation ont conduit leur pays dans une impasse, parce que les conditions de transfert efficace des technologies industrielles étaient mal adaptées. D'après la théorie classique, le transfert de la technologie devait se traduire dans les pays d'accueil par : une élévation des capacités nationales d'accumulation et de l'épargne ; la transmission des comportements économiques modernes ; le développement d'une infrastructure économique moderne et efficiente ; et le versement d'impôts et taxes permettant de financer le développement. Les aides nécessaires à l'industrie dans le cadre des stratégies adoptées par les pays africains atteignent rapidement des seuils intolérables pour les agents nationaux, Etat et consommateur, qui doivent en supporter le coût<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> Hocine Benissad (1985), *strategies et experiences de développement*, OPU, Alger.P.177.

<sup>30</sup>Jean Chevassu, *Les stratégies industrielles et le développement économique en Afrique*, 1984, P.23.

Les effets de ces politiques sont opposés à ceux qui étaient prévus :

- Le financement de l'industrie moderne a conduit entre autre l'Algérie et le Nigéria, à prélever des recettes sur le revenu des ruraux jusqu'à ce que soit atteint un seuil critique. Cet effet pervers cumulatif a pour conséquence d'accroître le pouvoir d'attraction relatif de la ville par rapport à la campagne, et d'accélérer les mouvements migratoires. Dès lors, s'il y a transmission des comportements économiques modernes c'est au détriment des zones rurales qui occupent la majorité de la population au profit des zones urbaines où s'entassent déjà un nombre croissant de chômeurs ;
- Le financement d'infrastructure et d'équipements liés aux industries d'import-substitution augmentent à un taux supérieur à la croissance de la production nationale.

Le financement des lourdes charges de l'Etat liées à ses efforts d'industrialisation retombent toujours, en définitive, sur le principal producteur national que représente le secteur rural. Il doit ainsi supporter doublement les effets de l'industrialisation. Après avoir subi le renchérissement des produits manufacturés à cause des protections diverses accordées à l'industrie locale naissante, il doit en financer les investissements d'infrastructure, sous la forme d'une sous-évaluation des prix des produits agricole, même si les emprunts extérieurs ont permis temporairement de différer le paiement par les ressources locales<sup>31</sup>.

Jean Chevassu a ajouté aussi que les mesures protectionnistes ont permis le développement et la survie de projets non rentables. Cette protection est admise par les néo-classiques pour les industries naissantes à condition qu'elle ne soit pas excessive et qu'elle soit temporaire.

Les libéraux, eux, vont pointer trois responsabilités dans cet échec : un Etat trop présent qui se substitue au marché, une spécialisation industrielle trop précoce et un développement qui s'est coupé du commerce international<sup>32</sup>.

## **2.2. Les facteurs socio institutionnels du blocage**

La plupart des pays en développement, ayant engagé un développement autocentré, ont une démographie galopante et le développement institutionnel ne suit pas le développement économique. Par conséquent, les objectifs d'un développement autocentré cohérent se

---

<sup>31</sup> Idem, P.24.

<sup>32</sup> Philippe Deubel, *Analyse économique et histoire des sociétés contemporaines*, Pearson Education France 2008, P.488.

trouvent gênés<sup>33</sup>. En outre, tous les pays subissent la pression des institutions étrangères. Ajoutant à cela, la pression démographique extraordinaire alors que le secteur ne dégage pas un output suffisant à entraîner une dépendance alimentaire.

Dans certains pays, comme l'Algérie, le secteur privé, politiquement marginalisé et craignant d'éventuelles nationalisations, s'est contenté d'investir dans des activités de bouts de chaînes aux dépens du secteur public. Au-delà des difficultés financières et d'apprentissage [...] se sont les difficultés d'ordre organisationnelle qui mutilent cette expérience et que viennent expliquer tout à la fois l'insuffisance de l'éducation et la formation, les pesanteurs bureaucratiques, la corruption,...)<sup>34</sup>.

Les études d'économie politique ont été nombreuses ces dernières années. Cette abondance peut partiellement au moins, être expliquée par le renouveau de la théorie de la croissance. Cet engouement fait, en effet, suite à l'apparition d'un problème majeur lors des estimations empiriques des déterminants de la croissance : l'insuffisance des seules variables économiques pour expliquer les différentiels de performances économiques entre pays. De cette difficulté, politistes et économistes ont tiré argument pour développer une économie politique de la croissance.

Les études sur cadre institutionnel et développement économique se sont essentiellement intéressées à la question de la capacité des institutions à favoriser la croissance. Depuis les travaux de North (1991), un environnement institutionnel efficace est celui qui permet les transactions économiques et réduit au minimum les incertitudes<sup>35</sup>. Les champs privilégiés d'analyse ont donc été les facteurs institutionnels qui peuvent avoir une influence sur l'occurrence d'incertitude et incluent (liste reprise à Poirson, 1998) « *La corruption, la violence politique, la nationalisation forcée, le reniement des contrats, l'instabilité du gouvernement, la faiblesse de l'autorité de la loi et l'absence de libertés civiques* »<sup>36</sup>.

L'histoire nous offre un terrain d'analyse très riche pour observer des contradictions de croissance très différentes d'un pays à un autre, voire d'un continent à l'autre. Comment expliquer que la Corée du Sud transformée économiquement à une vitesse incomparable à

---

<sup>33</sup> Les petits pays où la capacité administrative est faible ne peuvent pratiquer une stratégie qui exige trop d'intervention du gouvernement. Pour plus de détails voir : Keith Griffin, *Stratégies de développement*, Economica, 1989, Paris, P.315.

<sup>34</sup> Lahsen Abdelmalki et Patrick Mundler, *Economie du développement*, Hachette, Paris, P.141.

<sup>35</sup> Douglass C. North, *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation 2005.

<sup>36</sup> Poirson 1998.

celle du pays voisin, la Corée du Nord ? Comment expliquer que la Chine, géant économique entre le 14<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècle, ait connu un ralentissement aussi spectaculaire pendant près de 500 ans avant de redevenir une puissance économique à part entière ? Comment expliquer que dans certains pays, la rente se voit comme bénédiction et dans d'autre elle est une véritable malédiction dans son utilisation ?

A l'ensemble de ces questions, plusieurs économistes ont apporté des réponses convaincantes en mettant en avant le rôle des institutions économique et politiques. En effet, si la croissance se nourrit de capital humain, physique ou technologique, encore faut-il s'assurer que les sociétés soient en mesure de fournir de tels inputs. Cela fait longtemps que les économistes sont conscients du rôle prépondérant que jouent les institutions dans le développement économique des nations. Toutefois, on ne dispose que de peu d'information sur l'ampleur des changements induits par les institutions, ni sur l'importance relative de chaque institution ou de chaque combinaison d'institutions. La littérature sur la croissance a commencé à prendre en compte l'importance des institutions avec les travaux de Knack et Keefer (1995) et de Hall et Jones (1999), mais surtout avec ceux d'Acemoglu, Johnson et Robinson (2001)<sup>37</sup>. Ces derniers ont prouvé empiriquement que la qualité des institutions a un impact important sur le revenu par habitant<sup>38</sup>.

Pour y voir plus clairement, commençons par définir le terme « institutions » tel qu'il est admis dans la littérature. Douglass North (1990) prix Nobel d'économie en 1993 et spécialiste des institutions définit les institutions comme « *L'ensemble des règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines* »<sup>39</sup>. Trois dimensions importantes ressortent de cette définition extensive : premièrement, l'homme est au cœur de la construction de telles institutions, ce qui signifie que d'autres facteurs tels que la géographie, qui sont en dehors du contrôle humain, sont écartés ; deuxièmement, les règles du jeu apparaissent comme des contraintes appliquées au comportement humain ; troisièmement, le principal impact des institutions sera capté par des incitations à l'action humaine.

---

<sup>37</sup> M. Foucault, Chapitre 12 : *Institutions, croissance économique et dépenses publiques*, Le Québec économique 2010, Cirano, P.256.

<sup>38</sup> DARON Acemoglu, Simon Johnson et James Robinson, *The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation*, American Economic Review, 91, décembre 2001, p. 1369-1401.

<sup>39</sup> Douglass C. North, *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation, 2005, ISBN : 2-7081-3397-7.

Les institutions formelles comportent trois composantes : (1) les règles fondamentales (constitution, législation, lois et règlements) qui définissent la place respective de l'Etat, des individus et des organisations dans la société, et la structure hiérarchique du système politique ; (2) les droits de propriété (droits privés, étatiques ou communautaires sur un bien, terrain, air, eau, etc.) qui sont fondamentales pour l'existence et le bon fonctionnement des marchés ; (3) les contrats individuels qui reflètent la structure des incitatifs inclus dans les droits de propriété et les autres institutions formelles et informelles. Quant aux institutions informelles, elles incluent les composantes culturelles et idéologiques, en particulier les conventions, les normes sociales, les traditions, les coutumes, la religion et la morale<sup>40</sup>. Dans notre travail, ce sont les institutions formelles qui nous intéressent.

Daron, Acemoglu et al (2005) définissent quant à eux, dans le même ordre d'idées que D. North, les « bonnes » institutions selon trois critères. Elles doivent permettre la protection des droits de propriété, limiter le pouvoir des élites et de ceux qui ont le pouvoir quelque soit sa nature, et promouvoir l'égalité des chances entre les individus. Hali Edison ajoute que les institutions exercent un effet robuste et significatif sur la croissance du PIB par habitant, qui s'explique peut-être par le fait qu'elle renforce la viabilité de l'action des pouvoirs publics<sup>41</sup>.

Les économistes du courant de la régulation remettent en cause la capacité du commissaire-priseur à assurer la convergence des intérêts contradictoires des agents et accordent une grande importance aux différentes institutions jouant un rôle dans la régulation et le fonctionnement des économies<sup>42</sup>.

Au regard de ce triptyque, et en lien avec la croissance économique, les institutions sont donc susceptibles d'influencer la performance économique d'un pays selon par exemple la nature des règles de décision publique (démocratie ou autocratie), la nature des systèmes électoraux (système majoritaire ou système proportionnel) ou encore la nature de la règle de droit (système de droit civil ou de droit commun)<sup>43</sup>.

---

<sup>40</sup> B. El Morchid, *La renaissance et la relance des économies africaines*, CODESRIA, conférence Guy Mhone, Dar es Salaam, Tanzanie, P.03.

<sup>41</sup> Hali Edison, *Qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit ?*, Finance et développement, Juin 2003, P.02.

<sup>42</sup> M. Kassé, *Economie du Développement, Références africaines*, Tome 1, P. 20.

<sup>43</sup> Acemoglu, D, Johnson, S et Robinson, James A, *The colonial Origins of Comparative Development: An Empirical investigation*, The American Economic Review 91, 1369-1401.

### Section 3 : Des résultats de S.A.D aux tentatives de la réforme

La stratégie Algérienne de Développement n'a non seulement pas atteint ses objectifs, mais elle a plongé le système économique dans des cercles vicieux empêchant l'enclenchement de toute dynamique d'accumulation<sup>44</sup>.

#### 3.1. Les investissements massifs sans contrepartie productive

Le premier constat est que la productivité a diminué de 1967 à 1978, passant de 36752 DA à 31025 DA<sup>45</sup>. Cette diminution de la productivité peut s'expliquer par la forte augmentation de la part du personnel non-productif et par la déconnexion de la relation production-salaire. D'autre part, une étude de l'IREP montre la nature et les causes des gaspillages et surcoûts<sup>46</sup>.

**Tableau 2:** Répartition de l'investissement industriel 1967-1978 (en millions de DA)

	1967-69		1970-73		1974-78		1967-78 Réalisés en %
	Prévus	Réalisés	Prévus	Réalisés	Prévus	Réalisés	
Industrie de base	2200	1580	5200	7520	21900	40250	71.15
Industrie de transf	500	370	1200	1320	4000	9030	15.45
Mines et énergie élect	400	440	1400	2180	2600	6670	13.40
<b>Total</b>	<b>3100</b>	<b>2390</b>	<b>7800</b>	<b>11020</b>	<b>28500</b>	<b>55950</b>	<b>100</b>

Source : A. Chignier, *Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement*, Séminaire Economie nationale Du Monde Arabe, Institut d'Etudes Politiques de Lyon 2009, P.19.

Ces surcoûts sont dus pour partie aux retards d'investissement liés aux lourdeurs administratives. A titre d'exemple, J.C. Hazera fait le calcul d'un retard de 12 mois pour un investissement annuel de 4 milliards de dinars provoque un surcoût de 1.5 milliards de DA<sup>47</sup>.

<sup>44</sup> M. Ouchichi, *les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Edition DECLIC, Bejaia, 2014, P.61.

<sup>45</sup> A. Chignier, *Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement*, Séminaire Economie nationale Du Monde Arabe, Institut d'Etudes Politiques de Lyon 2009, P.20.

<sup>46</sup> IREP, *Coûts et surcoûts de l'industrialisation*, Etude pour le compte du ministère de l'industrie et de l'Energie.

<sup>47</sup> J.C. Hazera, *Algérie, l'industrialisation accélérée*, Jeune Afrique, Décembre 1975.

Or S. Goumeziane indique que la moyenne des retards est de 3 ans<sup>48</sup>. Mais les surcoûts proviennent aussi de la surfacturation du Génie Civil pour les bâtiments et les firmes étrangères pour l'assistance technique. Au bout du compte « *si l'on estime ce surcoût à [...] 55 %, les sommes détournées [...] au détriment de la collectivité nationale ont été pour la période 1967-1978 de l'ordre de 72.6 milliards de dinars [...] pour l'ensemble des investissements* »<sup>49</sup>. Ce qui signifie que 25 % des investissements totaux se sont évaporés soit un montant supérieur aux investissements totaux dans l'industrie hors hydrocarbures<sup>50</sup>.

D'autre part, une fois les investissements effectués, il apparaît que leur allocation a souvent été peu efficace. Ainsi, les taux d'utilisation des capacités de production en activité depuis plus de 5 ans ce qui s'explique par la déresponsabilisation des gestionnaires locaux, l'absence des relations entre salaire et production et la faible intégration nationale des industries hors hydrocarbures. S. Thierry note que si les industries avaient été utilisées à plein régime, l'indice de productivité aurait augmenté de 40 % passant de 0.84 à 1.36<sup>51</sup>. Le rapport produit industriel sur stock de capital fixe a pour sa part été divisé sur deux entre 1966 et 1977 passant de 0.416 à 0.210<sup>52</sup>.

Dans ces conditions, dans lesquelles s'ajoute la faiblesse des prix de vente fixé par l'administration, il est bien évident que l'activité des industries est largement déficitaire et qu'elles doivent recourir aux découverts bancaires qui viennent ajouter de nouveaux frais financiers. Le bilan catastrophique dressé par S. Goumeziane est le suivant : « *les stocks dépassent souvent 50 % du chiffre d'affaire, les créances 200 % et les dettes 600 %* »<sup>53</sup>.

Au regard de ces chiffres, on peut noter l'échec de la planification au sens où les investissements ont été largement supérieurs aux prévisions et que les résultats en terme de croissance annuelle ont été très inférieurs aux objectifs fixés. Ces dérivés traduisent la concentration des pouvoirs d'allocation et de décision aux mains des différentes administrations sectorielles qui dépossèdent progressivement l'administration du plan et les gestionnaires locaux. Ce transfert de pouvoir altère la possibilité d'une organisation globale de l'économie car si l'allocation des ressources est concentrée au sein de l'administration

---

<sup>48</sup> S. Goumeziane, *Op. Cit*, P.72.

<sup>49</sup> A. Brahim, *Op. Cit*, P.154.

<sup>50</sup> A. Chignier, *Op. cit*, P.20.

<sup>51</sup> S. Thierry, *La crise du système productif algérien*, Grenoble, Irep, 1983, P.221.

<sup>52</sup> B. Hamel, *Système productif algérien et indépendance nationale*, Alger, Office des Publications Universitaires, Algérie, 1983, P. 169.

<sup>53</sup> S. Goumeziane, *Op. Cit*. P.77.

centrale, elle est également fragmentée entre les différents ministères sectoriels. Au final, les « industrialistes » se sont principalement souciés de capter et d'injecter le maximum de capital sans mettre en place un contrôle fondé sur l'efficacité du capital investi. On peut y voir une tentative « d'acheter le développement » en recourant massivement à l'expertise étrangère sans chercher à élaborer un système de croissance endogène fondé sur les spécificités de l'économie algérienne<sup>54</sup>.

Alors que l'un des objectifs des industries industrialisantes est d'aboutir à une économie introvertie et donc fortement intégrée nationalement, les industries algériennes se caractérisent par une forte dépendance à l'égard du marché extérieur tout en ne satisfaisant pas la demande intérieure en biens de consommation. Le taux de couverture de la demande nationale par la production industrielle est divisé par deux en dix ans passant de 48 % en 1967 à 24 % en 1977. Cet effondrement de l'autosuffisance algérienne s'explique par la consommation des ménages mais également par la demande liée au processus d'industrialisation lui-même. L'investissement dans la fabrication des biens d'équipement et des moyens de production n'a représenté que 5 % de l'investissement global<sup>55</sup>.

### **3.2. Déficit de la balance commerciale**

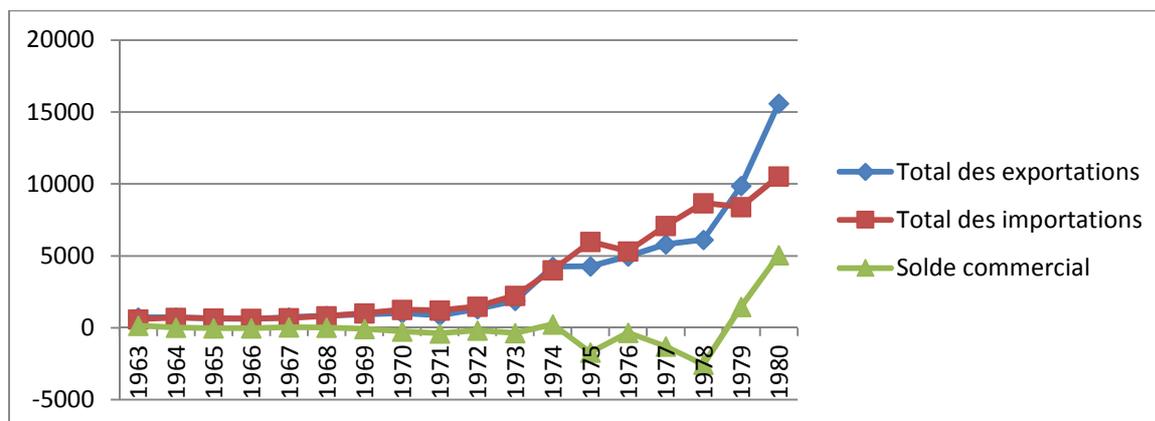
Les exportations ont connu une baisse continue qui a duré jusqu'en 1966. Cette tendance à la baisse est due au recul de la production agricole, suite à l'installation anarchique des paysans sur des terres déclarées vacantes, d'autre part, la suppression des avantages tarifaires accordés par la CEE aux produits agricoles algériens. A partir de 1968, on constate une augmentation des exportations, grâce à l'amélioration des recettes des exportations de pétrole qui ont apporté en 1967 une valeur équivalente à 2605 millions de dinars contre 1819 millions de dinars en 1966. Cette tendance haussière s'est maintenue durant la période 1967-1978.

---

<sup>54</sup> A. Chignier, *Op. Cit.* P.21.

<sup>55</sup> M.C. Ilmane, *Biens d'équipements et industrialisation en Algérie*, CREA, P. 142.

**Figure 3:** Exportations, importations et solde commercial (1963-1980)



**Source :** fait à partir des statistiques du centre national de l'informatique et des statistiques.

Tout comme les exportations, les importations n'ont cessé de décroître jusqu'à 1966. Cela est dû au départ massif des étrangers et par conséquent à la baisse des importations qui leur étaient destinées ; mais aussi à la mise en application, dès 1963, du premier code tarifaire et contingentaire qui a contribué à la baisse des importations, notamment celles des biens de consommation finale qui représentaient en 1961 environ 58 % des importations totales<sup>56</sup>. Mais à partir de 1967, il y a eu une augmentation nette des importations. Ceci s'explique d'une part, par la mise en exécution des plans de développement, d'autre part, par l'augmentation des prix des produits importés suite à des stratégies de riposte mises en point par les pays industrialisés dans le but d'effacer les effets de l'augmentation des prix de pétrole.

Bien que la structure des exportations algérienne ait connu un changement radical en l'espace de quelques années, la vulnérabilité qui caractérisait l'économie algérienne a été maintenue car les exportations étaient concentrées sur un seul produit, le pétrole qui s'est substitué aux produits agricoles : le sous sol s'est substitué du sol pour reprendre les termes de A. Dahmani<sup>57</sup>.

### 3.3. L'expansion de la masse monétaire

Pour faire face aux déséquilibres structurels que l'économie algérienne connaissait, l'Etat algérien a eu recours à la création monétaire grâce au pouvoir que lui procuraient la rente pétrolière et la remise en cause de l'autonomie de la Banque Centrale. Le résultat fut une

<sup>56</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit.*, P. 67.

<sup>57</sup> A. Dahmani, *L'Algérie à l'épreuve, économie politique des réformes 1980-1997*, Edition Casbah Alger, 1999. P. 33.

inflation qui a accentué les inégalités sociales, érodant le pouvoir d'achat des couches sociales à revenus fixes et enrichissant le secteur privé spéculateur<sup>58</sup>.

Le taux de liquidité durant la période de la planification a été supérieur à 50 %, ce qui indique le caractère inflationniste du financement de l'économie algérienne. Aussi, l'évolution de la masse monétaire a été supérieure à l'évolution du PIB, sauf pour les années 1974 et 1979, correspondant chacune aux chocs pétroliers et donc à l'augmentation des recettes d'hydrocarbures de l'Algérie. Cet écart entre l'évolution de la masse monétaire et celle du PIB indique que l'économie algérienne n'était pas créatrice de richesse, elle était uniquement distributive de la rente.

**Tableau 3:** Taux de liquidité de l'économie (en %) sur la période 1970-1979

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Taux d'accroissement de la masse monétaire	8.3	6.9	30	11.5	27.1	30.2	29.8	19.3	29.8	18
Taux d'accroissement du PIB	11.7	2.6	16.6	17.1	73.5	10.2	20.7	17.7	20.2	22.3
Taux de liquidité	57	60	66	63	49	55	59	60	64	62

Source : A. NAAS, *Le système bancaire algérien... Op.cit.p.86*

En outre l'analyse des contreparties de la masse monétaire permet d'identifier la source principale de la création monétaire. Le tableau suivant met en relief la part de chaque contrepartie durant la phase couverte par la gestion planifiée de l'économie.

---

<sup>58</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P. 67-68.

**Tableau 4:** Source de la création monétaire 1970-1979 (en %)

Période	Avoirs extérieurs	Créances sur l'Etat	Crédit à l'économie	Total
1970-1973	+18	+10	+72	100
1974-1977	+12	+24	+64	100
1978-1979	+9	+35	+56	100

Source : A. NAAS, *Le système bancaire algérien...*, Op.cit.p.90.

Les statistiques montrent que la création monétaire provenant des crédits à l'économie était en baisse, passant de 72 % pendant la période qui va de 1970 à 1973 à 56 % de 1978 à 1979. Par contre, les créances sur l'Etat ont plus que triplé, passant de 10 % de 1970 à 1973, à 35 % de 1978 à 1979. Cette évolution est pour ainsi dire paradoxale si l'on tient compte du fait que le pays a déjà mis en œuvre trois plans de développement. Quant aux avoirs extérieurs, ils représentaient une faible part dans ces contreparties, comme le montre les chiffres (18 % de 1970 à 1973 et 9 % en 1979), ce qui signifie que les avoirs ne représentaient plus une source de création, mais de destruction monétaire en raison de la baisse des réserves de change.

Cette expansion de la masse monétaire sans contrepartie productive en biens et services s'est traduite par un taux d'inflation en progression permanente. Celui-ci a connu une augmentation fulgurante de 105.7 % entre 1974 et 1978 contre une hausse de 23 % en huit ans (1967/1974). Cependant, il y a lieu de souligner que, selon les statistiques officielles, le taux d'inflation pour la période reste modéré ; il n'a été que de 10.4 % pour la période allant de 1967 à 1977.

### 3.4. Les conditions socio-économiques

En termes de création d'emplois et de distribution de revenus l'amélioration des conditions de vie est certaine, mais les questions de logement, de santé et d'éducation restaient problématiques à la fin des années 1970. Les investissements publics importants notamment dans l'industrie entre 1967 et 1978, ont permis la création de 1 100 000 emplois qui a fait baisser le taux de chômage de 25 % à 19 %<sup>59</sup>.

L'analyse de la répartition sectorielle de ces emplois montre la négligence de l'agriculture, étant donné que la part de l'emploi agricole a connu une diminution allant de 50 % à 30 %. Certains auteurs, à l'instar de A. Dahmani, soulignent que « *l'emploi global créé est précaire,*

---

<sup>59</sup> A. Dahmani, *L'Algérie à l'épreuve...Op.cit.p.50.*

*celui de l'industrie est faible en comparaison avec celui de l'administration, les services et le BTP) ». Ce phénomène s'explique par la nature des industries implantées qui utilisent des techniques sophistiquées et peu créatrices d'emplois, et la multiplication des emplois dans le tertiaire « indique une évolution caractéristique d'une économie redistributive »<sup>60</sup>. Les revenus salariaux ont connu une forte augmentation, passant de 5.8 milliards de DA à 33.4 milliards en 1978. Cet accroissement ne signifie pas une augmentation du pouvoir d'achat, qui lui est resté faible malgré les subventions de l'Etat des produits alimentaires. La part des revenus consacrés à la consommation est passée de 72 % en 1967 à 87 % en 1978.*

Les objectifs tracés en termes de logements n'ont pas été atteints. Seulement 50 334 logements urbains ont été effectivement livrés, sur 253 572 logements prévus pour la période 1967-1978, soit 19.8 %. Selon certaines statistiques<sup>61</sup>, il aurait fallu construire 600000 à 700000 logements uniquement pour maintenir la situation de 1966. Le résultat était un taux d'occupation de logement en progression permanente : 7.1 par logement en 1977, contre seulement 6.1 en 1966.

Le secteur de la santé a aussi connu cette situation d'écart entre les besoins et les réalisations. En effet, ce dernier n'a bénéficié que de 18 % du total des investissements durant le premier plan quadriennal (1970-1973), soit 648.2 millions de DA pour la santé sur les 36.7 milliards de DA investis. Durant le second plan quadriennal (1974-1977), la somme allouée à ce secteur a baissé à 512.4 millions de DA qui représente que 0.4 % du total des investissements. La conséquence était une faible couverture sanitaire de la population. Entre 1966 et 1977, on assistait même à la baisse du nombre de lits par habitant, passant de 1/300 à 1/390.

Les conséquences de ces déséquilibres furent un mécontentement social, exprimé essentiellement par le monde de travail à travers les grèves. Le nombre de ces dernières a connu une évolution spectaculaire. Selon S. Chikhi, entre 1969 et 1980, le nombre de grèves est passé de 72 à 922, soit une progression de 1300 %<sup>62</sup>.

### **3.4.1. Naissance et développement de l'économie parallèle**

Les principaux facteurs de naissance de l'économie parallèle en Algérie sont : la nature du régime politique ; et l'ignorance des conditions et règles de réussite du modèle de développement autocentré.

---

<sup>60</sup> A. Dahmani, *L'Algérie à l'épreuve...* Op.cit.p.51.

<sup>61</sup> Bilan économique et social, M.P.A.T 1980.P.181.

<sup>62</sup> S. Chikhi, « *Grèves et société en Algérie, 1969-1985* », Revue du CREAD, n°6, Alger 1986.

Habituellement, l'économie informelle, qui recouvre une variété d'activités disparates les unes des autres, est définie comme l'ensemble des activités économiques qui échappent au contrôle de la collectivité dans la mesure où elles ne répondent pas aux normes juridiques, sociales et fiscales définies par l'Etat<sup>63</sup>.

L'apparition d'un marché parallèle signifie l'émergence des activités économiques et marchandes avec des prix différents de ceux pratiqués dans le cadre de l'économie réglementée. Le doublement du système de prix implique un double système de création et de répartition de revenus. Ce dédoublement touchait tous les marchés de l'économie : celui des biens et services, des facteurs de productions, ainsi que celui de la monnaie. C'est important de distinguer le marché informel de production et le marché informel de distribution. Cette distinction renvoie directement à la nature du système économique<sup>64</sup>.

L'économie parallèle est dite de production, dans une économie à marché autorégulateur, où l'accès aux facteurs de production est libre et où la détermination des prix est dictée par la loi de l'offre et de la demande. Elle échappe aux statistiques et à la fiscalisation, puisqu'elle n'est pas déclarée. Les entreprises qui exerçant dans l'informel se placent sur le marché en adoptons une stratégie de domination par les coûts,

L'économie informelle des marchés structurés par le contrôle administratif ainsi que par la rente et la rareté, se place dans la distribution. Elle se greffe sur les circuits de distribution étatiques et sa marge provient que de son accès favorisé aux sources de la rente. Par conséquent, les prix pratiqués sur le marché informel sont supérieurs aux prix administrés.

### **3.4.2. La corruption**

Les analyses qui s'intéressent aux liens entre la prédation économique et la régulation politique relèvent, en effet, que la corruption est loin d'être un épiphénomène pratiqué par quelques agents de l'Etat, mais une pratique généralisée générée – tout au moins favorisée – par la nature du régime politique et les relations qu'il entretient avec la sphère économique<sup>65</sup>.

A la base de la corruption, il y a la monopolisation du pouvoir politique et sa détention, par un groupe restreint, des éléments d'enrichissement. Le monopole du pouvoir, et la volonté de sa

---

<sup>63</sup> S. Bellal, *Changement institutionnel et économie parallèle en Algérie : quelques enseignements*, Manuscrit auteur, publié dans Revue du Chercheur, 2008, P.01.

<sup>64</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P. 79.

<sup>65</sup> M. Ouchichi, *Op.Cit*, P. 85-86.

conservation, quelque en soit le prix, a conduit les dirigeants à faire des ressources économiques et de la distribution de la rente un facteur d'élargissement de la base social du régime, donnant naissance à des fiefs dont les dirigeants usent pour renforcer leur position et celle de leurs clans et familles au sein du pouvoir et de la société.

Après avoir pris forme directe et voyante, au lendemain de l'indépendance, de la ruée des hommes d'influence sur les biens abandonnés par les colons (appartements, villas, immeubles, terres,...), les pratique de corruption ont évolué dans les années 1970 et ont pris des formes plus discrètes, pour se « démocratiser » par la suite durant toutes les décennies suivantes. On dit communément que c'est la corruption qui se démocratise et non le système politique des régimes autoritaires<sup>66</sup>.

### **3.5. Les réformes économiques de 1980-1984 et leurs résultats**

Le choc pétrolier consécutif à la révolution iranienne de 1979 assure des recettes suffisantes pour gérer la dette, ce qui donne une certaine marge de manœuvre pour restructurer l'industrie algérienne sans remettre en cause l'organisation générale de l'économie algérienne.

#### **3.5.1. Les réformes**

Le plan quinquennal 1980-84 est caractérisé par une planification décentralisée. En effet ce dernier a été élaboré par l'association de nouveaux acteurs : des séminaires nationaux réunissant des cadres de l'Etat et de toutes les organisations de masses afin de déterminer les objectifs et les moyens nécessaires au nouveau plan<sup>67</sup>.

Les orientations du plan quinquennal 1980-84 déterminent que la restructuration des entreprises a pour finalité la satisfaction grandissante des besoins de l'économie et des citoyens par : l'amélioration des conditions de fonctionnement ; une plus grande maîtrise de l'appareil productif ; et l'obligation de résultats des activités des entreprises au regard des objectifs assignés par la planification centrale<sup>68</sup>. Et ce, par les critères retenus pour la mise en œuvre de la restructuration organique, que nous pouvons résumer comme suit : la séparation des fonctions de production et de commercialisation ; la spécialisation par familles homogènes de produits ; la régionalisation qui signifie le rapprochement des directions des

---

<sup>66</sup> R. Temçani, *Infîtah, globalisation et corruption*, 2007, P. 37.

<sup>67</sup> A. Chignier, *Op. Cit.* P.24.

<sup>68</sup> A. Chignier, *Op. Cit.* P.24.

lieux physique de la production<sup>69</sup>, la spécialisation par filière technologique et le contrôle des effectifs<sup>70</sup>. Dans ce cadre, le texte officiel sur la restructuration véhicule une certaine rationalité dans la gestion de l'entreprise publique, il vise à : « - Favoriser l'initiative créatrice des organes de l'entreprise et ses unités tendant à l'utilisation rationnelle des compétences humaines et à la valorisation effective des ressources matérielles des entreprises, par une plus grande productivité et une augmentation quantitative de la production nationale ; - Etablir des relations complémentaires soit d'un secteur, soit intersectorielles sur la base d'une définition contractuelle de leurs relations dans le respect de la cohérence des propositions, les objectifs et délais planifiés ; - Rechercher une grande adéquation entre taille de l'entreprise, son niveau d'intervention et sa compétence territoriale »<sup>71</sup>.

Les concepteurs du plan quinquennal 1980-1984 ont tenté une nouvelle politique de développement fondée sur le rééquilibrage économique entre les secteurs d'activité. Avec ce nouveau plan, l'agriculture a été érigée au sommet des priorités de la politique économique de l'Etat. En termes d'investissement, le secteur agricole et celui de l'hydraulique ont reçu 47.1 milliards de DA de 1980 à 1984, contre seulement 15.2 milliards de DA de 1974 à 1977. En outre, une Banque spécialisée fut créée : la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) qui avait pour mission de faciliter l'accès du privé au crédit bancaire.

Enfin, ce plan a tenté de promouvoir le secteur privé. En effet, la loi n°82-11 du 21 août 1982 relative à l'investissement privé et les différentes lois de financement notamment celle de 1985 ont favorisé l'accès du privé algérien au crédit bancaire à hauteur de 30 % de l'investissement Total agréé. Par ailleurs, la loi du 25 juin 1983 (réajustée en octobre 1983) visant l'assouplissement du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, autorisait le privé national à importer directement du matériel neuf en le dispensant des droits et taxes pour toute valeur inférieure à 200 000 DA, ainsi que d'autres facilités<sup>72</sup>.

### 3.5.2. Le bilan des réformes

La tentative de rééquilibrage des secteurs de l'économie algérienne n'a pas été en faveur de l'agriculture comme prévu. En effet, les statistiques montrent la part importante des

---

<sup>69</sup> M. Ouchichi, *Op.Cit*, P. 102.

<sup>70</sup> M. Boudersa, *La ruine de l'économie algérienne sous Chadli*, Editions Rahma, Alger, 1993, P.99.

<sup>71</sup> Décret n° 80-242 du 4 octobre 1980, article 2 : relatif à la mise en œuvre de la restructuration des entreprises.

<sup>72</sup> M. Ouchichi, *Op.Cit*, P. 104.

investissements industriels, tandis que celle de l'agriculture n'a pas évolué suffisamment : en termes absolus, l'agriculture et l'hydraulique reçoivent en milliards de DA, 47 entre 1980 et 1984, contre seulement 15.2 en 1974 et 1977. Cependant, en termes relatifs, pour les mêmes périodes les données s'inversent littéralement : 11.7 % en 1980-1984 contre 15.2 % en 1974-1977, note A. Dahmani<sup>73</sup>.

Concernant le second axe de la réforme, le remplacement des grandes entreprises par des petites et moyennes pour faciliter la gestion et les rendre efficaces a été un échec, en effet, le déficit des entreprises publiques et des firmes étatiques n'a pas cessé d'augmenter, et l'économie algérienne demeure très dépendante aux hydrocarbures. Et l'investissement dans l'industrie légère de production de biens d'équipement et de consommation est trop tardif pour que celle-ci satisfasse la demande intérieure ce qui rend nécessaire le recours à l'importation. Outre, l'importation officielle insuffisante, financée par l'endettement de l'Etat et la rente pétrolière, se développe un important phénomène d'importations frauduleuses qui dépassent largement les 50 % du taux officiel<sup>74</sup>. Le transfert du personnel vers d'autres unités a créé des problèmes sociaux : refus de partition, difficulté d'intégration, ralliement au syndicat, sabotage ; et une pénurie de cadre et techniciens compétents : le marché de l'offre de travail n'a pas évolué corrélativement avec le taux de développement de l'activité économique, ce qui a obligé l'emploi d'une main-d'œuvre non qualifiée ayant engendré de faibles taux de rendement et de productivité<sup>75</sup>.

Quant au troisième axe de la réforme (le secteur privé), la plus part des investissements réalisés durant la période étaient limités en nombre, en qualité et en terme de localisation géographique. En revanche, nous remarquons une évolution notable du volume d'investissements consacrés aux logements, ainsi que le paiement anticipé de la dette extérieure<sup>76</sup>.

Par ailleurs, l'indice des prix à la consommation a augmenté passant de 6.3 % en 1982, à 8.1 % en 1984<sup>77</sup>.

---

<sup>73</sup> A. Dahmani, *L'Algérie à l'épreuve ... Op.cit.p.58*.

<sup>74</sup> A. Mahiou, JR, Henry, *Où va l'Algérie ?*, Paris, Karthala-IREMAM, 2001, P.133.

<sup>75</sup> M. Belaïboud, *Gestion stratégique de l'entreprise publique algérienne*, OPU, Alger 1986, P.269.

<sup>76</sup> M. Ouchichi, *Op.Cit*, P. 106.

<sup>77</sup> Statistiques tirées de l'ONS et A. Benachenhou (1993), D'après la thèse de Doctorat de A. Cheriet 2007.

**Conclusion du chapitre :**

Au lendemain de l'indépendance, le gouvernement algérien opta pour le modèle de développement autocentré, et plus précisément pour la stratégie des industries industrialisantes inspirée de l'expérience soviétique d'industrialisation des années 1920. Une stratégie de développement adoptée par plusieurs pays en développement notamment par la Chine et la Corée du Sud. Pour la réussite de cette stratégie, les pays doivent suivre certaines règles et éviter des barrières qui handicapent son fonctionnement, certaines sont d'ordre technico-économiques et d'autres d'ordre socio-institutionnel.

Lors de la mise en œuvre du modèle, le rôle de l'Etat a été privilégié. Les pratiques volontaristes de l'Etat ont été justifiées par la volonté de mettre en place la stratégie algérienne de développement.

L'Etat algérien a procédé à la nationalisation et à la récupération des richesses nationales. L'accumulation des richesses qui visait la réalisation d'un projet de modernisation accélérée, fut dans le même temps une opportunité de captage de richesse et de pouvoir. Les règles de la réussite de la stratégie ont été ignorées, et la stratégie algérienne de développement n'a non seulement pas atteint ses objectifs mais elle a aussi plongé le pays dans des cercles vicieux qui empêchent l'enclenchement toute dynamique d'accumulation, et l'économie algérienne devint rentière.

# **CHAPITRE II :**

**De la crise à la tentative de passage à  
l'économie de marché 1985-1999**

## CHAPITRE II : DE LA CRISE A LA TENTATIVE DE PASSAGE A L'ECONOMIE DE MARCHE 1985-1999

La montée en puissance des producteurs non-OPEP suite aux 02 chocs pétroliers, le déclin de la consommation mondiale dû au ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés au début des années 80, changent profondément les données du marché pétrolier qui devient un marché d'acheteurs et révèlent, dès 1982, une situation de surproduction qui provoqué une baisse des prix du brut<sup>1</sup>.

Néanmoins, malgré toutes les mesures prises par les pays de l'OPEP, la dégradation se poursuit d'autant plus que de puis 1985, le dollar est orienté à la baisse. Dans l'été 1985, l'Arabie Saoudite abandonne le maintien de son prix. Il n'y a plus de prix officiel OPEP. L'Arabie Saoudite inonde le marché pour faire baisser les prix, réduire la part du marché des producteurs non-OPEP et tenter de gagner sur les volumes ce qu'elle perd sur les prix. Et le prix du brut baisse en conséquence de 28\$/baril en 1985 à moins de 14 \$/baril en 1986<sup>2</sup>, une baisse que les économistes ont qualifiée dès lors par le premier contrechoc pétrolier<sup>3</sup>.

L'histoire économique de la période 1985-1999 est celle de la transition avortée vers la démocratie et l'économie de marché. C'était le début d'une longue phase d'instabilité et de bouleversements, tant sur le plan économique que sur le plan social<sup>4</sup>.

### Section 1 : le contrechoc pétrolier et ses conséquences

La baisse régulière du prix du brut amorcée à la seconde moitié des années 1980 s'accélère brutalement en 1986. Le niveau des prix atteint son plancher et dévoile brutalement les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne. Cette crise longtemps cachée par les recettes des hydrocarbures, s'est dévoilée et provoqua de graves déséquilibres économiques et sociaux sans que les pouvoirs publics n'y soient préparés.

---

<sup>1</sup> T. Omrani, R. Toumache, *L'impact de la chute des prix du pétrole sur le financement de l'économie algérienne*, El Wahat pour les Recherches et les Etudes vol.9 n°2 (2016), P. 760.

<sup>2</sup> M. Durousset, *Le marché du pétrole*, Edition Ellipses, Paris, 1999, P.54.

<sup>3</sup> Un contrechoc pétrolier est défini comme étant une baisse brutale des prix du pétrole. A l'inverse, un choc pétrolier est un phénomène de hausse brutale des prix du pétrole ayant une incidence négative sur la croissance économique mondiale.

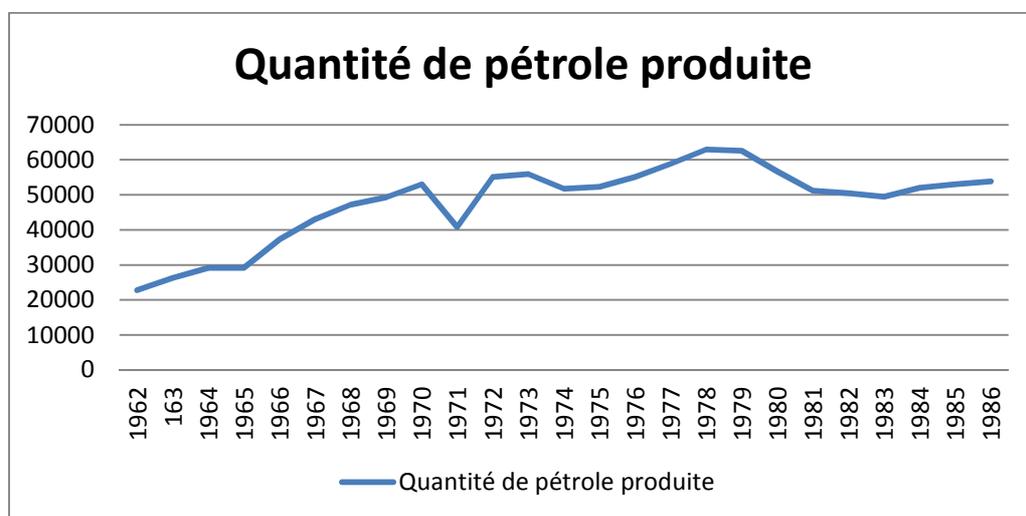
<sup>4</sup> O. Benderra, *L'économie algérienne 1986-1998 : Les réseaux aux commandes de l'Etat*, Extrait de La Méditerranée et le Maghreb, 2002, P.01.

### 1.1. La croissante dépendance aux hydrocarbures et la vulnérabilité de l'économie algérienne depuis 1986

Malgré l'augmentation remarquable enregistrée de l'ordre de 31,35 % entre 1963 et 1969 en moyenne annuelle, la part des recettes d'hydrocarbure dans les recettes budgétaires totales était restée faible oscillant entre 6.25 % et 23.21 %. Le pétrole au cours de cette période, n'a pas en effet joué un rôle important dans le financement de l'économie nationale en raison des faibles quantités exportées de 1962 à 1965 et la faiblesse de la fiscalité sur les hydrocarbures qui était restée dérisoire jusqu'à 1965 et très modérée entre 1965 et 1971, selon G. D de Bernis<sup>5</sup>.

Avec la nationalisation du secteur pétrolier en 1971 et l'envolée des prix du baril après les deux chocs pétroliers, la part de la fiscalité pétrolière dans les recettes totales avait augmenté sensiblement passant de 21.41 % à plus de 57 % entre 1970 et 1979, et l'épargne budgétaire devint ainsi la principale source de financement des investissements publics (35 % du PIB)<sup>6</sup> et permit de réaliser un taux de croissance dépassant les 5 % entre 1970 et 1986.

**Figure 4:** Evolution de la production pétrolière de 1962 à 1982



**Source :** rétrospectives statistiques mines et énergie 1962-2011 (ONS).

A la fin des années 1970, la tendance est maintenue alors que l'Algérie a mis en œuvre trois plans de développement. Son économie est toujours dépendante de ses ressources naturelles. L'agriculture a été remplacée par le pétrole, le sous sol s'est substitué au sol. Et l'Algérie,

<sup>5</sup> Ratiba Saadoun, *Privatisation des entreprises industrielles en Algérie : analyse, histoire et développement*, thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon II, avril 2012, P 45.

<sup>6</sup> Surplus des recettes définitives par rapport aux dépenses de fonctionnement de l'Etat.

autrefois pays mono exportateur de produits agricoles, devient mono exportateur des hydrocarbures.

**Tableau 5:** Production de la Nation selon l'activité et le secteur juridique (en millions de DA)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<b>Agriculture</b>	8422.1	10775.9	12923.3	16253.2	16107.6	16607.6
<b>Hydrocarbures</b>	24481.0	335354.7	51191.3	59162.8	58714.7	62138.7
<b>T.P. Pétroliers</b>	4238.5	4405.3	3670.7	2715.5	3227.9	3630.0
<b>Industrie HH</b>	10921.3	13570.0	15974.1	18738.1	21388.6	25335.9
<b>B.T.P</b>	11304.9	13714.5	16526.8	20089.5	24376.7	28526.1
<b>Transport et communication</b>	5383.9	6726.2	7689.7	8284.0	8881.2	11162.2
<b>Commerce</b>	13203.8	16789.6	18975.6	22674.9	25966.1	28870.8
<b>Services</b>	3949.7	4801.8	5575.3	6164.6	6760.0	7965.4

**Source :** Rétrospectives économiques 1963-2014, collections statistiques N°197/2016.

La mauvaise gestion budgétaire déjà constaté durant la décennie 1970 s'est accentuée tout au long du plan quinquennal 1980-1984, notamment avec les injections monétaires consécutives aux restructurations organiques et financières des entreprises publiques et autres politiques d'encouragement à la consommation, tel que le plan anti-pénurie lancé au début du mandat de Chadli Bendjedid. Cette situation, faite d'une sphère réelle composée d'unités de production majoritairement déficitaire et d'une sphère monétaire importante et expansive mais sans contrepartie productive n'était tenable que grâce à la rente pétrolière<sup>7</sup>.

### 1.2.L'impact de la chute des prix de pétrole sur l'économie algérienne

L'évolution économique et sociale en Algérie a été fortement bouleversée par le contrechoc pétrolier de 1986 qui a entraîné une baisse d'environ 50 % des termes de l'échange et de la fiscalité pétrolière<sup>8</sup>.

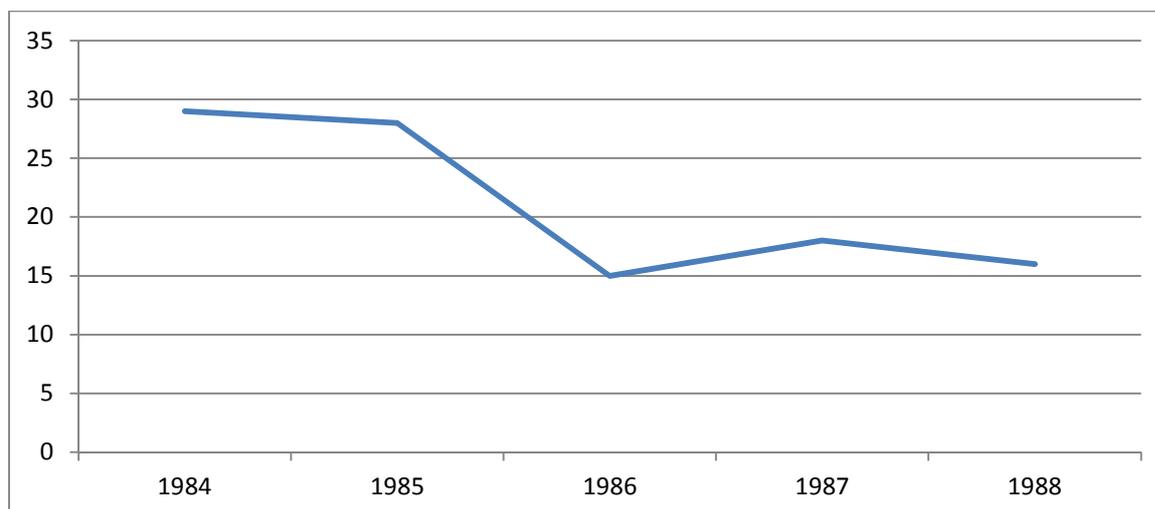
La baisse des recettes de l'Etat provoque une crise économique profonde, dont les conséquences sur l'économie algérienne ont été considérables, la croissance économique

<sup>7</sup> M. Ouchichi, *OP. Cit*, P.115.

<sup>8</sup> T. Omrani et R. Toumache, *L'impact de la chute des prix de pétrole sur le financement de l'économie algérienne*, ElWahat pour les Recherches et les Etudes Vol.9 n °2 2016, P.761.

tombe à 1.6 % en 1986 (elle était d'une moyenne de 6 % de 1970 à 1985). Salvatore explique : « *A cause de ces fluctuations dans les prix des exportations, les recettes d'exportation des pays en développement varient significativement d'une année à l'autre. En cas d'augmentation, les exportateurs accroissent leurs dépenses de consommation et d'investissement comme leurs dépôts bancaires, effets qui sont magnifiés et transmis à toute l'économie par l'accélérateur-multiplicateur. La chute des recettes d'exportation se traduit par une contraction multiple du revenu national, de l'épargne et de l'investissement. Cette alternance de périodes de surchauffe et recul rend beaucoup plus difficile d'organiser un plan de développement* »<sup>9</sup>. Cette baisse est accentuée par la chute du dollar, le pays avait enregistré par conséquent, des taux de croissance négatifs de l'ordre de -0.7 % en 1987 et -1.00 % en 1988 en terme réel<sup>10</sup>.

**Figure 5:** Evolution du prix du baril de pétrole entre 1984 et 1988 en dollar



**Source :** Construit par nous même, à partir des statistiques extraites de la thèse de doctorat de A. M. Djennane « *Réformes économiques et agriculture en Algérie* », Université de Sétif 1997, p.74.

Les premières conséquences se sont manifestées à travers la baisse importante des volumes d'investissement et des importations. Le plan quinquennal 1985-1989 fut abandonné et son programme d'investissement a été révisé à la baisse : pour les années 1985 et 1986, le volume d'investissement fut réduit de 9 % l'an. D'un autre côté, l'investissement productif baissa de 13 % en moyenne par an en termes réels pour la même période. Par ailleurs, les importations connaissaient un taux de croissance négatif de -7.8 % en moyenne entre 1985 et 1989 (-0.5 en 1985, -16.4 en 1986, -6.7 en 1987, et -2.2 en 1988). En outre, entre 1986 et 1987,

<sup>9</sup> D. Salvatore, *Economie internationale*, 9<sup>ème</sup> édition De Boeck 2008, P.414.

<sup>10</sup> Chronique de conjoncture – le krash : Avertissement sans frais 1988, P.07.

l'approvisionnement des ménages et des entreprises chuta de 32.6 %<sup>11</sup>. Pour Goumeziane Smail, le triple déséquilibre du Trésor, des entreprises publiques, et de la balance des paiements provoque une crise qui va se traduire par la compression des importations qui chutent de 17 % entre 1986 et 1989 par rapport à la période 1982-1985, la réduction des exportations dans la même période et le ralentissement de l'investissement<sup>12</sup>.

Les conséquences de ces baisses simultanées des investissements et des importations notamment d'équipements ont été particulièrement ressenties par l'appareil productif national. Le déficit des entreprises publiques, déjà important, s'accroissait faute d'approvisionnement en matières premières et autres équipements nécessaires ; leur découvert bancaire s'est levé au 31 décembre 1988 à 42 milliards de DA. Selon Y. Benabdallah : « *La crise de 1986 peut s'interpréter comme le début d'une phase dépressive du cycle de la rente durant laquelle il est devenu de plus en plus difficile de faire face au problème du transfert tout en continuant à assurer le financement nécessaire à la constitution d'un système productif* »<sup>13</sup>.

Afin de maintenir la paix sociale et dissimuler l'ampleur de la crise auprès de l'opinion, le gouvernement eut recours à un certain nombre de pratiques dont les conséquences ont été plus graves<sup>14</sup>. Il comprima les importations des équipements plutôt que celles de consommation ; eut recours aux emprunts de courte durée, et alla même jusqu'à « *proposer aux fournisseurs, du pétrole contre la semoule !* »<sup>15</sup>. Le résultat était un ralentissement des programmes d'investissements et l'aggravation des coûts financiers, pénalisant davantage les entreprises déjà fragiles, tout en influençant négativement la croissance économique.

### 1.2.1. Evolution de l'activité économique

De 1969 à 1984, le taux d'utilisation moyen des capacités de production avoisinait les 75 %<sup>16</sup>. Du fait de la crise économique, les apports extérieurs en matières premières et produits semi-fini diminuent sensiblement entraînant la diminution de la production, notamment la production industrielle. Le taux d'utilisation des capacités de production baissa sensiblement.

---

<sup>11</sup> A. Dahmani, *L'Algérie à l'épreuve... Op.cit.p. 83*.

<sup>12</sup> S. Goumeziane, *Op. Cit*, P.117.

<sup>13</sup> Y. Benabdallah, *Economie rentière et surendettement, spécificité de l'algerian disease*, Thèse de Doctorat en gestion, Lyon 2, 1999, P.572.

<sup>14</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.117.

<sup>15</sup> S. Goumeziane, *Fils de novembre*, Paris- Méditerranée, Paris 2004.p.176.

<sup>16</sup> ONS, collections statistiques n° 55, 19, P.01.

**Tableau 6:** Structure et évolution de la PIB, 1974-1991, en %

	1974	1979	1984	1989	1991
Agriculture	8	9.5	8.6	15.0	12.3
Hydrocarbures	37.5	29.7	27.5	21.6	33.6
Industries	11	12	13.3	16.9	13.5
BTP	11	16	17	15.3	13.7
Commerce services et transport	23	35	23.1	25.9	10.09
Autres	9.5	7.8	10.5	5.3	8

Source : ONS 1992.

Les entreprises publiques très affectées surtout après 1987 ne fonctionnent qu'à 55 % de leur capacité en 1991. Ces difficultés ont conduit à une décroissance de la part de l'industrie hors hydrocarbure dans la production intérieure brute comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 7:** Croissance de la production industrielle en termes réels 1984-1991 en %

Années	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Accroissement annuel en %	9.7	3.7	2.6	-4.4	-1.3	-2.7	-1.2	-4.9

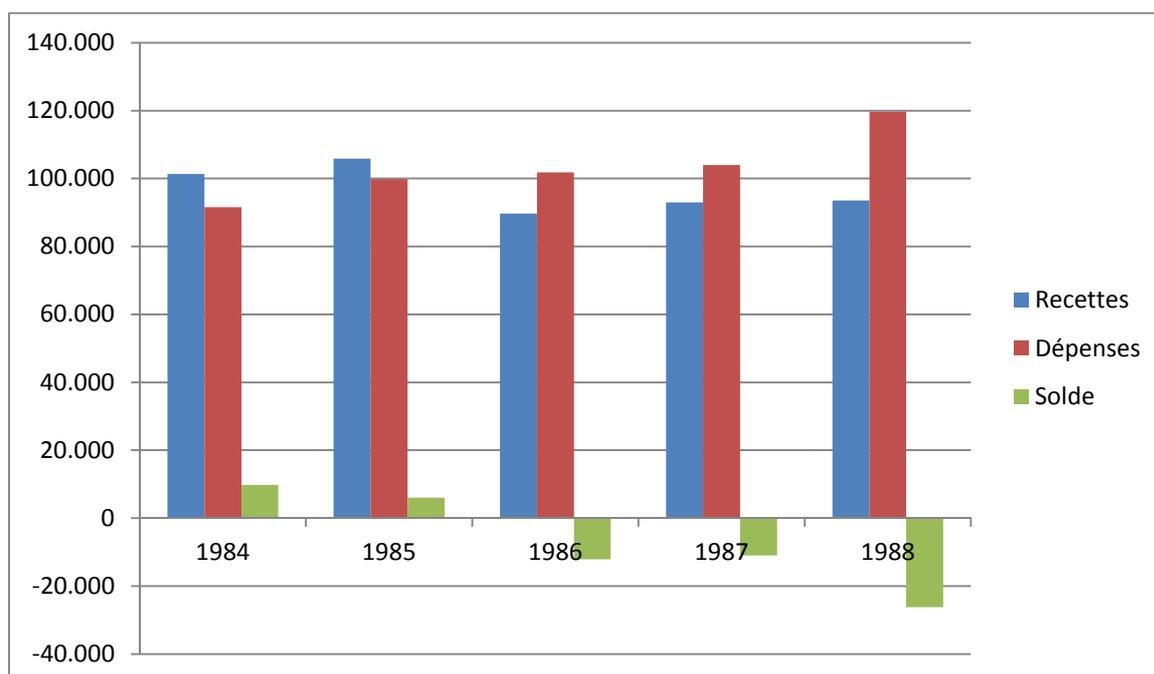
Source : CNP 1992, ONS synthèse plan annuel 1992, volume 2 :65.

La production moyenne annuelle de la période a juste égalé celle de 1983<sup>17</sup>. Pratiquement il y a une stagnation de la production en termes physiques. La prise en compte du taux de croissance démographique (3.2 %) nous permet de déduire un recul net de la production de l'activité économique en Algérie.

### 1.2.2. Evolution des finances publiques

Avec le contrechoc pétrolier, les recettes du Trésor se sont vite avérées insuffisantes pour faire face aux dépenses de fonctionnement et d'équipement. En 1986, les recettes ont connu une baisse importante par rapport à l'année précédente, au même temps, les dépenses ont augmenté pour causé ainsi un déficit de – 12 127 millions de DA.

<sup>17</sup> CNP, *Op. Cit.*, (1991), P.65.

**Figure 6:** Evolution des opérations du Trésor Public (en millions de DA)

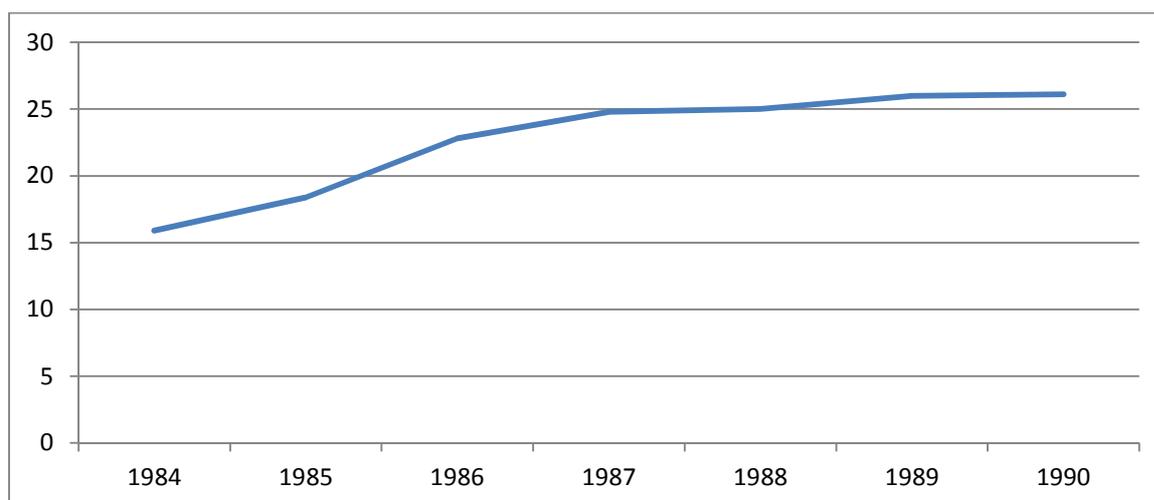
**Source :** Fait par nous-mêmes à partir des statistiques de l'ONS.

En 1988, le déficit s'est aggravé pour cumuler en fin de période – 26 200 millions de DA. Désormais, le financement monétaire par la Banque centrale (avances aux Trésor et à l'économie) était l'ultime recours pour compléter le manque de ressources publiques au mépris de l'équilibre financier interne. En 1988, le déficit du Trésor représentait 13 % du PIB, l'économie était en panne et l'inflation galopante<sup>18</sup>.

La baisse drastique de ressources extérieures avait provoqué ainsi l'arrêt des programmes de développement et le recours à l'endettement (la dette extérieure avait atteint 21.1 milliards de dollars à la fin de 1986 contre environ 17 milliards de dollars à la fin 1985) pour faire face aux échéances de remboursement du service de la dette et le financement des importations pour répondre à la demande interne en termes de biens de consommation et d'investissement. Blin Louis a écrit que la dette extérieure pèse déjà 17.5 milliards de dollars en 1984<sup>19</sup>.

<sup>18</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.121.

<sup>19</sup> Blin Louis, *L'Algérie du Sahara au Sahel*, Paris, l'Harmattan, 1990, P.273.

**Figure 7:** Evolution de la dette extérieure totale en milliards de dollars

**Source :** Construit par nous même, à partir des statistiques extraites de la thèse de doctorat de A. Cheriet « *Mondialisation et stratégies industrielles: cas de l'Algérie* », Université de Constantine 2007. P. 123.

Les remboursements effectués depuis 1980 n'ont pas permis un allègement du poids de la dette qui a continué à grimper pour atteindre 26.1 milliards en 1990. Cependant. Avec la chute du prix de pétrole, le stock de la dette extérieure augmente de 41 % entre 1985 et 1987, le service de la dette absorbe alors 78 % des recettes d'exportation<sup>20</sup>. B. Conable (Président de la Banque Mondiale à l'époque) souligne que : « *Le véritable problème n'est pas l'ampleur de la dette extérieure de l'Algérie, mais c'est plutôt la structure de celle-ci* »<sup>21</sup>. Selon le rapport de la Banque d'Algérie du mois de septembre 1990, l'endettement algérien a évolué en faveur des prêts contractés auprès du secteur privé (crédits commerciaux et obligations). En revanche le rapport souligne que : « *Les prêts bilatéraux et prêts multilatéraux (accordés par des organismes internationaux) ne représentent respectivement que 4 à 1 % de la dette* »<sup>22</sup>.

### 1.2.3. Pouvoir d'achat et inflation

Pour combler le déficit budgétaire, les autorités utilisaient la planche à billets, ce qui avait pour effet mécanique d'alimenter l'inflation, de creuser les déficits et éroder le pouvoir d'achat des revenus fixes. De leur côté, les travailleurs lançaient de grèves dans les entreprises publiques pour exprimer leur mécontentement de la dégradation générale de la situation socio-économique, mais aussi pour refuser d'être rendus responsables du déficit de leurs

<sup>20</sup> N. Sadi, *La privatisation des entreprises publiques en Algérie : objectifs, modalités et enjeux*, Paris, l'Harmattan 2005, P.41.

<sup>21</sup> Rapport de la Banque d'Algérie, septembre 1990.

<sup>22</sup> R. Abdoun, *Les déséquilibres de l'économie*, in Ali El Kenz, P.136.

entreprises<sup>23</sup>. Les cadres dirigeants se sont retrouvés coincés entre la pression des travailleurs et celle de leurs tutelles qui ne leur laisse aucune autonomie de gestion, préféreraient la léthargie et l'attente plutôt que de prendre des décisions qui les engageraient dans une confrontation directe avec les décideurs du système et leurs différents clients<sup>24</sup>.

**Tableau 8:** Evolution de l'indice des prix à la consommation (1984-1990) en %, 1979=100

Années	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Taux d'inflation	8.12	10.48	12.37	7.44	5.91	9.3	17.8

**Source :** base des données de la Banque Mondiale.

L'augmentation de l'indice des prix confirme l'accélération du phénomène d'inflation qui s'est dessinée surtout depuis 1986 et a atteint 17.8 % en 1990. Le taux d'inflation est tiré vers le haut surtout par l'indice des prix des produits alimentaires. A l'inflation des produits alimentaire, s'ajoute celle des produits industriels puisque les entreprises économiques sont aussi autorisées à augmenter leurs prix parce que les prix de cession des produits industriels étaient généralement inférieurs aux coûts de production<sup>25</sup>.

Malgré le niveau élevé de l'indice des prix à la consommation, le phénomène d'inflation continue de souffrir de sous-évaluation à cause d'une part, des mesures économiques inadéquates : l'inflation est souvent sous évaluée par les dirigeants, par la manipulation des taux des indices de prix de biens et services ou tout simplement leur falsification, pour cacher les mauvais résultats de politique macro-économique erronées. D'autre part, le taux officiel ne couvre pas statistiquement tous les symptômes rencontrés dont nous citons plus particulièrement : l'apparition et le développement des marchés parallèles qui affichent des prix encore plus élevés ; les longues chaînes d'attente pour les marchandises rares ; la revente de marchandises par des particuliers ; les subventions importantes pour maintenir les prix des produits jugés de première nécessité et de large consommation ; et la baisse de la qualité des marchandises alors que leurs prix restent constants<sup>26</sup>.

<sup>23</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.118.

<sup>24</sup> L'article 124 du code pénal relatif à la mauvaise gestion constitue une menace permanente sur les gestionnaires.

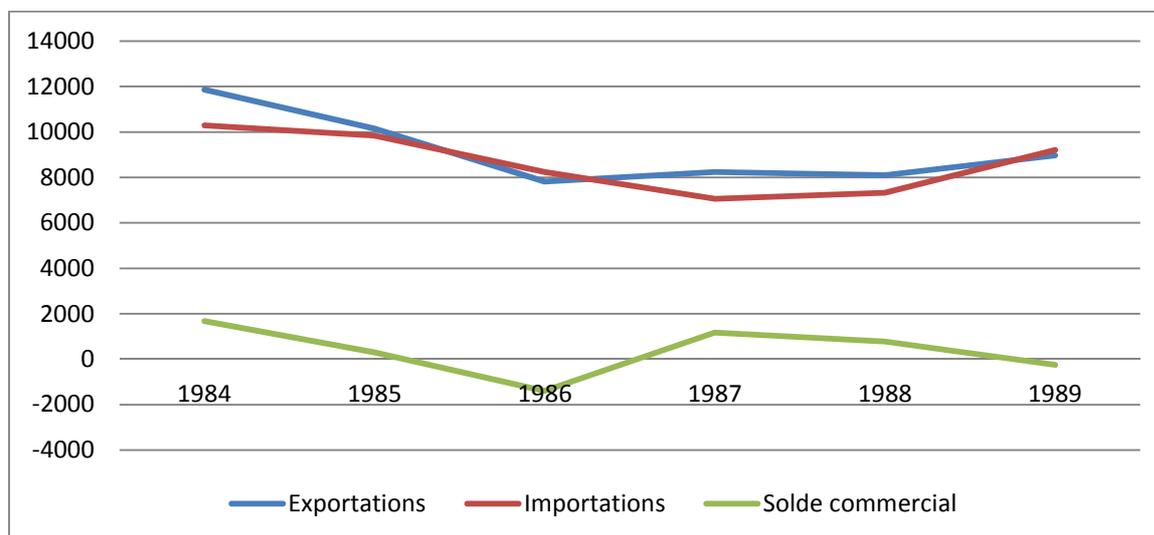
<sup>25</sup> A. Cheriet, *Mondialisation et stratégies industrielles : cas de l'Algérie, Op.cit*, P129.

<sup>26</sup> Idem, P.130.

### 1.2.4. Evolution des équilibres externes

Suite au contrechoc pétrolier (1986), les exportations ont baissé de 2 325 millions de dollars par rapport à l'année précédente, provoquant ainsi un déficit de 1 393 millions de dollars<sup>27</sup>.

**Figure 8:** Evolution des équilibres externes (en millions de dollars)



**Source :** Statistiques des échanges extérieurs de l'Algérie du centre national de l'informatique et des statistiques, période 1963-2010.

Des mesures d'austérité ont été prises, limitant les importations. Ainsi, le solde de la balance commerciale a enregistré en 1987 et 1988 des comptes positifs, avant de retourner à nouveau au déficit en 1989.

## Section 2 : Réformes et gestion de la crise

L'essentiel des efforts du gouvernement était orienté vers la gestion immédiate de la crise. Il a introduit la première brèche dans le système politico-économique algérien, en décidant d'assouplir le système de planification et de réorganiser le secteur productif. Et la chose la plus importante de cette réforme était l'introduction de l'autonomie des entreprises, des banques, et des fermes étatiques. L'objectif de ce projet était l'encouragement du privé national, de soumettre l'activité du secteur public au règles de la concurrence, et la réorganisation du secteur agricole.

<sup>27</sup> Statistiques du Centre Nationale de l'Informatique et des Statistiques, *Les réalisations des échanges extérieurs de l'Algérie*, Période 1963-2010, P05.

## 2.1. Les réformes agricoles

Une loi visant la réorganisation radicale du secteur agricole et ses relations avec l'Etat était promulguée dès 1987. Les positions du parti, de l'administration et de plusieurs gestionnaires du secteur public étaient à cet égard très significatives : toute remise en cause, même partielle, des relations tutélaires entre l'Etat et les entreprises était perçue comme contraire à la Constitution et aux principes socialistes. G. Hidouci témoigne : « *L'élaboration du projet de réforme de l'agriculture se prépare dans la discrétion, pour éviter qu'on le fasse avorter ; on fera croire au gouvernement, au syndicat, et au parti qu'il s'agit d'aménagements techniques limités et au cabinet du Président qu'on vise le transfert d'actif* »<sup>28</sup>. Ceci montre la difficulté à initier le moindre changement un système habitué à la gestion facile due à la rente pétrolière.

Le financement fut désormais soumis à l'appréciation exclusive de la Banque, qui elle-même est libérée de sa tutelle, pour suivre les règles du marché. En ce sens, les réformateurs soulignent « *rien n'oblige l'Etat à s'immiscer dans la gestion de l'exploitation, à distribuer les revenus, ou à prendre en charge des déficits. Seuls les producteurs sont responsables de la gestion des exploitations agricoles* »<sup>29</sup>.

## 2.2. Les réformes apportées aux entreprises publiques

Les réformateurs ont souligné cinq axes principaux : le cœur et le moteur de la planification devait être l'entreprise économique autonome ; le plan d'entreprise et le plan de branche étaient les principaux éléments constitutifs du cadre structurel privilégié de la planification pour les entreprises ; l'ensemble des entreprises (les banques et les entreprises privées comprises) devaient participer au processus de planification interentreprises ; l'efficacité de la planification de branche était conditionnée par la concertation et la stratégie par filières ; et enfin, une relation contractuelle réciproque devaient être instaurée entre l'Etat et l'entreprise pour un contrat de plan efficace<sup>30</sup>.

Ces constats, qui étaient en même temps des recommandations, trouvèrent un écho favorable avec la promulgation des lois relatives à l'autonomie des entreprises, à la définition du

---

<sup>28</sup> G. Hidouci, *Algérie, la libération inachevée...* Op.cit.p. 122.

<sup>29</sup> Cahier de la réforme, cahier n°2.p.63.

<sup>30</sup> M. Ouchichi, *OP. Cit*, P. 133.

nouveau cadre de planification et à l'organisation des fonds de participation liant l'Etat et le secteur public économique<sup>31</sup>.

Le rapport de l'Administration Centrale souligne que : « *Il est évident que l'aspect principal de la réforme économique indique la suppression pure et simple de l'administration de tutelle sur les actes et sur les personnes exercées sur l'entreprise publique économique* »<sup>32</sup>. La loi 88-01 définit le nouveau statut de l'entreprise publique : « *l'entreprise publique économique, sujet de droit, doit se voir restituer la plénitude dans la conduite responsable de son activité économique* »<sup>33</sup>, et aussi : « *Nul ne peut s'immiscer dans l'administration et la gestion des EPE, en dehors des organes régulièrement constitués et agissant dans le cadre de leurs attributions respectives. Toute infraction à cette disposition constitue une gestion de fait et entraîne application des règles de responsabilités civile et pénale prévues en la matière* ».

Les réformateurs voulaient libérer la sphère économique de l'influence des décisions administratives. Cela semblait être une étape indispensable pour la construction progressive d'un marché national.

### **2.3. L'encouragement du secteur privé**

L'attitude de l'Etat vis-à-vis du capital privé (national et étranger) a connu une évolution importante. En termes de mesures concrètes, la promulgation de la loi 88-25 du 12 juillet 1988 était une avancée majeure. L'Etat reconnaissait explicitement au secteur privé le statut de partenaire économique. Les nouvelles dispositions contenues dans cette loi abolissaient désormais les différentes limitations faites au secteur privé, tels que le plafonnement de l'investissement privé (jusqu'à-là limité à 30 % du projet), l'agrément préalable, etc. Le secteur privé était même associé au processus de planification des branches. Au même temps, les agents privés ont eu la possibilité d'importer directement sans passer par les entreprises publiques qui perdaient ainsi le monopole qu'elles avaient longtemps exercé sur le commerce extérieur<sup>34</sup>.

La loi 88-25 a défini cependant quelques limites, interdisant l'accès du capital privé à plusieurs activités jugées stratégiques, comme les banques, les assurances, les mines, les hydrocarbures...

---

<sup>31</sup> Loi 88-01 ; loi 88-02 ; loi 88-03 respectivement.

<sup>32</sup> Administration Centrale, Rapport in cahier de la réforme, P.12.

<sup>33</sup> Rapport général relatif à l'autonomie des entreprises publiques, cahier de la réforme, *Op. Cit.* P.17.

<sup>34</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit.*, P.138-139.

## 2.4. Résultats des réformes

Les réformes initiées à la fin des années 1980 ont été d'un apport limité. Plusieurs raisons expliquent cette situation. Premièrement, le projet portant sur l'autonomie des entreprises publiques et de la réorganisation du secteur agricole n'était pas une démarche globale visant à les libérer du système de l'économie administrée, puisque les promoteurs ne disposaient pas d'un pouvoir de décision ou d'un appui politique, ils ne bénéficiaient que d'un appui limité de la Présidence. La deuxième raison était le poids de l'organisation globale du système : La Constitution algérienne affirmait que le socialisme était un choix irréversible de l'Etat. Et enfin, il semble que l'équipe des réformateurs ait sous estimé le degré du rejet de la population du système en place : celle-ci, longtemps désabusée, préférerait l'émeute ou l'apathie (les événements d'octobre 1988, les grèves,...), plutôt que l'adhésion à un projet provenant du pouvoir central<sup>35</sup>.

### Section 3 : de la tentative de transition vers le marché au plan d'ajustement structurel

Le contrechoc pétrolier de 1986 a dévoilé le dysfonctionnement structurel de l'économie algérienne masqué depuis longtemps par les recettes d'hydrocarbures, et montre le danger de la dépendance des ressources naturelles et de la rente.

L'idée des réformes économique et la transition gagnait des partisans, l'équipe des réformateurs ont lancé dès 1987 des réformes pour autonomiser les entreprises publiques et le secteur agricole, mais l'environnement politico-institutionnel a été un obstacle à la réussite des réformes.

La dégradation de la situation socio-économique notamment à cause du recours à la planche à billets et l'endettement continue. Le déficit du Trésor Public vis-à-vis de la Banque Centrale atteignait 200 milliards de dollars, dont 160 milliards et dollars au secteur public, et la moitié de la masse monétaire échappa totalement aux circuits bancaires. Le pays a connu la plus importante vague de mécontentement social, 1095 grèves pour le premier semestre de 1989<sup>36</sup>.

Après une longue hésitation, l'Etat algérien engagea des négociations avec les institutions financières internationales, pour signer en 1994 un accord pour le rééchelonnement de sa dette extérieure et accepta le Plan d'Ajustement Structurel du FMI.

---

<sup>35</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.140.

<sup>36</sup> M. Harbi, *L'Algérie et son destin... Op.cit.p.207*.

### 3.1. La tentative de transition vers le marché

A la fin des années quatre-vingt, l'Algérie engagea un processus de réformes économiques que l'on désignera plus tard comme une « transition à l'économie de marché »<sup>37</sup>. Le contenu des réformes était autour de quelques axes principaux : l'approfondissement du processus d'autonomisation du champ économique de l'administration, la libération du pouvoir monétaire et financier de la tutelle gouvernementale, l'encouragement du privé national, attraction des IDE et la démonopolisation du commerce extérieur.

- **L'autonomisation du champ économique de l'administration**

Le gouvernement a décidé d'accélérer l'autonomisation des entreprises publiques et du secteur agricole qui étaient déjà initiées à la fin des années 1980. L'échéance de la fin de ce processus était fixée pour la fin de février 1990. Les relations de travail, et ses contrats aussi libérés de l'administration. La même chose concernant les prix mais la libération était partielle, sur ce plan, le gouvernement a choisi le gradualisme, certainement en raison de la sensibilité du projet. Le nouveau système de prix était constitué de deux régimes : un régime de prix administré, lui-même constitué de plusieurs catégories selon les produits (prix garantis, prix plafonnés, prix à marge plafonnés...) et les prix libres. Le projet s'est élargi pour toucher l'ensemble des secteurs publics : tels que la santé, l'éducation, la sécurité sociale...

- **La libération du système bancaire**

La loi de 1986 relative au régime des banques et du crédit est le premier texte à pour objet d'encadrer l'activité bancaire et financière. Cette première réglementation n'apporte que peu d'innovation<sup>38</sup>. En 1988, l'Etat procède à une vaste restructuration des grandes entreprises<sup>39</sup> publiques, banques comprises<sup>40</sup>. En 1990, le système bancaire algérien fut libéré de toute

---

<sup>37</sup> F. Talahite, *Réformes et transformations économiques en Algérie*, Rapport en vue de l'obtention du diplôme HDR, Université Paris 13-Nord 2010, P.12.

<sup>38</sup> A. Atmani, *Analyse de la conduite des politiques monétaires de la Banque d'Algérie de 2000 à 2014*, Mémoire de licence, Université de Béjaïa, P.99.

<sup>39</sup> Loi n° 82-01 du 12 janvier 1988 relative à l'orientation des entreprises publiques économiques.

Entre autres dispositions, les entreprises publiques économiques sont restructurées sous la forme juridique de société par action ou à responsabilité limitée.

<sup>40</sup> Loi n° 82-06 du 12 janvier 1988 modifiant complètement la loi n° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit.

tutelle, et la Banque d'Algérie récupère son autonomie<sup>41</sup> qui lui a été enlevée depuis 1965 par la loi de finance complémentaire de 1965.

La réforme entreprise à partir de la fin des années 80 s'est traduite par des changements certains dans la manière de gérer la contrainte monétaire, ce qui a conféré à la régulation monétaire une importance cruciale dans l'architecture des régulations de l'économie<sup>42</sup>.

- **L'ouverture du secteur privé et du capital étranger**

La Constitution de février 1989 apporte les premières garanties pour le capital privé<sup>43</sup> : « *La propriété privée est garantie, le droit d'héritage est garanti* »<sup>44</sup>. Le gouvernement annula toutes les lois entravant l'exercice d'une activité industrielle ou commerciale par le privé national, aucune limite n'était désormais dressée devant l'obtention d'un registre de commerce ou d'accès aux crédits bancaires.

- **La démonopolisation du commerce extérieur**

C'est la Loi sur la Monnaie et le Crédit, celle de finance complémentaire qui ont définitivement brisé le monopole étatique sur le commerce extérieur. Conformément à la nouvelle législation, la Banque d'Algérie autorisait l'installation des concessionnaires et grossistes étrangers. Le gouvernement leur imposait cependant trois règles : premièrement, couvrir les frais d'installation par un apport en devises en provenance de l'étranger, deuxièmement, les opérations d'importations de marchandises destinées à la revente ne pouvaient se faire que par le prélèvement sur le compte devise de l'opérateur, troisièmement, l'engagement de l'opérateur à promouvoir en Algérie des investissements de biens et services à base d'un cahier de charge avec un calendrier préétabli, on parlait alors du commerce industrialisant<sup>45</sup>.

### **3.2. L'Algérie entre l'attentisme et la tentative de retour au dirigisme économique (juin 1991- Mai 1993)**

En dépit de son discours sur la nécessité de la réforme, le gouvernement de S. A. Ghozali procéda au gel systématique de la plupart des dispositions prises par son prédécesseur. Trois décisions majeures ont illustré la nouvelle politique économique du gouvernement : l'arrêt du

---

<sup>41</sup> Loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

<sup>42</sup> S. Bellal, *La régulation monétaire en Algérie (1990-2007)*, *Revue de chercheur* N° -08/2010

<sup>43</sup> A. Chignier, *Op. Cit*, P.32.

<sup>44</sup> L'article 49.

<sup>45</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.175-176.

processus d'autonomisation des entreprises publiques et la prise en charge directement par l'Etat du paiement des salaires de plusieurs entreprises telles que celles du BTP ; la remise en cause de la libre installation des concessionnaires et grossistes étrangers dans le cadre de la loi de finance complémentaire 1991 ; la relance d'importation et la diminution des prérogatives de la Banque d'Algérie par le transfert de la décision d'agrément des investissements étrangers vers le ministère des Finances.

Le gouvernement de Belaid Abdeslam 1992-1993 a tenté de retourner au dirigisme économique : il renoua avec la centralisation et (re)monopolisa le commerce extérieur, il a mis fin à l'indépendance de la Banque Centrale, et excluait le privé national. Concernant la gestion des finances publiques, il a renoué avec le déficit budgétaire<sup>46</sup>.

### **3.3. Le Plan d'Ajustement Structurel (1994-1998)**

Face aux défaillances des PED dans leurs stratégies autonomes de développement révélées par la crise de la dette des années 1980, et pour les aider à surmonter leurs blocages structurels et rembourser leurs dettes, les institutions financières internationales, en premier lieu le FMI et la Banque mondiale, prennent la relève de la CNUCED dans la politique de développement et régissent en soumettant leurs prêts conditionnalités : ce sont les politiques d'ajustement structurel. Il est significatif de noter qu'à partir des années 1980, la part des prêts de ces institutions financières internationales va croître de manière très importante dans la dette extérieure totale des pays en développement, au détriment des banques privées<sup>47</sup>.

Des accords stand-by sont conclus entre 1994 et 1998. Le premier est conclu pour la période mai 1994 – avril 1995, le second est un accord de crédit étalé sur 3 ans (22 mai 1995 – 21 mai 1998). Le premier accord est soutenu par un prêt de 1.03 milliards de dollars et le second par un crédit de 1.8 milliards de dollars. Ces prêts s'accompagnent de rééchelonnement de la dette auprès du club de Paris en 1994 et 1995 pour 12 milliards de dollars, et auprès du club de Londres en 1986 pour 2.23 milliards de dollars. Ces rééchelonnements de plus de la moitié de la dette extérieure permettent de faire passer la durée de vie de la dette à 8 ans et réduire le service de la dette à 47.1 % des exportations en 1994 au lieu de 93.4 %<sup>48</sup>.

---

<sup>46</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.194-200.

<sup>47</sup> Philippe Deubel, *Op. Cit*, P.491.

<sup>48</sup> A. Chignier, *Op. Cit*, P.35.

La conditionnalité du premier accord impose un certain nombre de mesures d'austérité budgétaire et monétaire visant à assainir les comptes publics et commerciaux. Les grandes lignes de ce programme s'articulent autour de 6 points<sup>49</sup> :

- La réduction du déficit budgétaire et l'adoption de la rigueur dans l'élaboration de la politique monétaire ;
- La dévaluation du dinar : en 1994, le dinar perd 70 % de sa valeur par rapport au dollar suite aux dévaluations d'avril et de septembre, la parité passe de 24 à 41 DZD pour 1 USD, elle atteint 60.6 DZD en décembre 1998<sup>50</sup>, l'objectif étant de mettre en place la libre convertibilité du dinar en 1995 ;
- La libéralisation du commerce extérieur : cette mesure visait d'une part la levée des restrictions sur les importations et la fin du monopole étatique sur les importations d'autre part. Le gouvernement algérien avait négocié et obtenu l'accord du FMI sur l'application progressive de cette mesure ;
- La libéralisation des prix intérieurs, afin de permettre à la dévaluation d'exercer ses pleins effets sur le pouvoir d'achat global, l'objectif étant la contraction de la demande afin de réduire les importations.

Le second accord, prévoit la poursuite de la politique de stabilisation et la prise en charge des problèmes structurels du système productif, selon les termes et les conditions de l'ajustement sectoriel. Les actions structurelles visent en principe, à dynamiser et à stimuler la réalisation d'investissements productifs. Parmi les mesures structurelles envisagées en 1995-98, il y a lieu de citer<sup>51</sup> :

- La restructuration des firmes d'Etat et la privatisation de certaines d'entre elles ainsi que la réhabilitation du système bancaire <sup>52</sup>;
- L'institution d'un marché financier devant faciliter les programmes de restructuration-privatisation des firmes d'Etat, encourager l'efficiences du système productif et favoriser l'investissement ;

---

<sup>49</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit.*, P.213.

<sup>50</sup> A. Naas, *Le système bancaire algérien : de la décolonisation à l'économie de marché*, Maisonneuve et Larose, Paris 2003, P.248.

<sup>51</sup> H. Benissad, *Le plan d'ajustement structurel*, Automne 1997, P.112.

<sup>52</sup> A cet égard, une ordonnance est promulguée en septembre 1995 qui énumère les branches susceptibles d'être ouvertes à la privatisation.

- La fondation d'une compagnie d'assurance et de garantie à l'exportation afin de soutenir le processus de diversification des ventes à l'étranger et permettre à terme une plus forte résistance de l'économie aux chocs externes ;
- L'introduction de nouveaux modes de financement, adaptés à l'économie de marché (warrant, leasing, factoring,...).

### **3.4. Les résultats du P.A.S**

Après 4 années d'application partielle du P.A.S, les résultats de ce dernier étaient impressionnants au plan macroéconomique. En effet, les équilibres budgétaires ont été rétablis après plusieurs années de déficit.

#### **3.4.1. L'impact du P.A.S sur les équilibres internes et externes**

Il y a eu une amélioration des recettes de l'Etat, l'augmentation des recettes étatiques était le résultat de la hausse des prix internationaux des hydrocarbures. Au bout de 4 années de mise en œuvre du P.A.S, l'équilibre budgétaire est établi, un important excédent a été réalisé (+ 3 % en 1996 et + 2.4 % en 1997)<sup>53</sup> après plusieurs années de déficit.

Concernant les équilibres monétaires, la Banque d'Algérie a bien maîtrisé les variables monétaires durant la période du P.A.S. La masse monétaire a une tendance à la baisse durant la deuxième moitié des années 1990, la même chose concernant les crédits à l'Etat et à l'économie. Le taux de change s'est stabilisé après les fortes dévaluations enregistrées tout au long des années 1990 (5.9 % en 1993, 77.8 % en 1994, 21.6 % en 1995, 7.7 % en 1996). Le résultat de cette politique monétaire restrictive a été une maîtrise du taux d'inflation, après avoir été 29.05 % en 1994, 29.78 en 1995, passa à 4.95 % en 1998<sup>54</sup>.

Les équilibres extérieurs de l'économie algérienne ont connu une bonne amélioration, résultat de l'effet conjugué de sévères politiques budgétaire et monétaire. Cette amélioration est montrée par les statistiques relatives à l'évolution de la balance commerciale, de la balance des paiements, et l'évolution du stock de la dette et son ratio entre 1994 et 2000. A partir de 1996, le solde de la balance commerciale affiche des résultats positifs (+ 0.93 milliards de

---

<sup>53</sup> Statistiques du Ministère des finances.

<sup>54</sup> Statistiques du Ministère des finances et de la Banque mondiale.

dollars en 1996, + 3.01 en 1997, + 0.03 % en 1999, et + 8.93 en 2000), excepté l'année 1998 qui a affiché un solde négatif - 0.92 milliards de dollars<sup>55</sup>.

### 3.4.2. L'impact du P.A.S sur l'économie réelle

Malgré l'évolution positive des indicateurs monétaires et financiers, la croissance du PIB resta fragile, car elle est tirée essentiellement par l'exportation des hydrocarbures<sup>56</sup>.

La part de l'investissement productif est de 7 % du PIB, ce qui s'est traduit par une baisse sensible de la croissance nominale cumulée du secteur industriel. Cette dernière dépassait à peine 6 % entre 1995 et 1998, ce qui est inférieur à l'inflation cumulée sur la même période. Selon R. Abdoune, l'utilisation des capacités de production du secteur industriel a reculé de 57.2 % en 1990 à 51.8 % en 1993, pour tomber par la suite à 48.5 % et à 46.7 % en 1994 et 1995 respectivement<sup>57</sup>. Pire, les excédents nets d'exploitation de l'industrie publique se sont considérablement réduits (-22% pour les matériaux de construction, -15.56 pour l'industrie chimique, -267 % pour les ISMME qui sont passés de 9 milliards d'excédents à 16 milliards de déficits), et l'augmentation du déficit de certaines branches (+130 % de déficit pour les textiles/confection, +178 % de déficit pour les cuirs et les chaussures). C'est l'ensemble du secteur industriel hors hydrocarbures qui vu ses bénéfices nets d'exploitation diminuer de 4 % en nominal<sup>58</sup>. H. Benissad ajoute qu'il y a eu une amélioration de la production hors hydrocarbure, en 1994 le taux était de + 0.5 %, en 1995 et 1996 la production a augmenté pour atteindre + 4 %<sup>59</sup>.

Le secteur agricole a connu de grandes fluctuations, passant de -1.3 en 1993 à -8.3 en 1996 pour atteindre une croissance de 4.6 en 1998. Cela s'explique par la vulnérabilité de ce secteur aux aléas climatiques<sup>60</sup>.

---

<sup>55</sup> Statistiques du Ministère des finances.

<sup>56</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.226

<sup>57</sup> R. Abdoune, *bilan du programme de stabilisation en Algérie (1994-1998) in, les cahiers du CREAD n° 46/47, Alger 1999.p.33.*

<sup>58</sup> Statistiques de l'ONS « *compte de réduction et compte d'exploitation par secteur d'activité et secteur juridique* ».

<sup>59</sup> H. Benissad, *Op. Cit*, P.114.

<sup>60</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.227.

### 3.4.3. L'impact social du P.A.S

Sur le plan social, les résultats ont été catastrophiques. La population a subi les effets de la libéralisation des prix, et les conséquences des dévaluations sur le pouvoir d'achat des revenus fixes.

La période du P.A.S a connu une forte augmentation du chômage, à cause de la faiblesse de la création de l'emploi, et les effectifs de travailleurs ont été réduits par des licenciements massifs (entre 400 000 et 500 000 selon les sources) suite à la fermeture de plusieurs entreprises locales.

**Tableau 9:** Evolution du taux de chômage en %

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux de chômage en %	24.4	27.9	28.7	25.4	25.4	25.4	29.8

**Source :** A partir des données de la Banque Mondiale.

La population a subi aussi des mesures austères depuis la mise en œuvre du P.A.S, et les effets de la baisse du pouvoir d'achat. Le taux de change a connu une série de dévaluations successives après avoir été depuis longtemps entretenu artificiellement grâce à la fixation administrative. La conséquence de ces dévaluations a été la baisse importante du pouvoir d'achat des revenus fixes. Comparé au pouvoir d'achat en Tunisie, il est passé dans la même période de 150 % à 50 %.

**Tableau 10:** Evolution des cours du Dinar (USD/DZD et FRF/DZD) entre 1990 et 2000

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
1 USD	12.19	21.37	22.78	24.08	43.08	52.18	56.21	59.30	60.70	72.40	81.68
1 FRF	2.38	4.13	4.15	4.06	7.98	10.64	10.71	9.87	10.15	11.14	10.94

**Source :** Banque d'Algérie.

De 1989 à 1995, le pouvoir d'achat des salariés a chuté en moyenne de 20 %, et celui des cadres a baissé d'environ 41 %. Cette situation est d'autant plus significative quand on sait

que, jusqu'au milieu des années 1990, la proportion des salariés était importante au sein de la population algérienne<sup>61</sup>. Ce processus a provoqué une recomposition sociale au profit des gros commerçants, propriétaires fonciers et autres au détriment de la classe moyenne et les détenteurs de revenus fixes en général.

**Tableau 11:** Evolution des salaires, des prix et chute moyenne du pouvoir d'achat (1989-1995)

	Cadres	Maitrise	Exécution	Total
Indice d'évolution du salaire moyen fin 1995 par rapport à 1989 (base : - 100)	247	270	336	331
Indice de l'évolution de l'indice général des prix fin de 1995 par rapport à 1989	422	442	442	442
Taux de la chute du pouvoir d'achat moyen en 1995 par rapport à 1989 (%)	- 41 %	- 36 %	- 20 %	- 20 %

**Source :** A. Bouyacoub, *L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel* » in confluences, printemps 1997.p.80.

Par ailleurs, la crise de logement s'est accentuée gravement en raison, d'une part, de l'abandon de la politique sociale de l'Etat, et d'autre part, de l'exode massif de la population à cause de la guerre civile.

### 3.5. Les limites du P.A.S et les critiques des économistes à son égard

Malgré quelques réussites dans plusieurs pays (en particulier le « modèle asiatique » mis en avant au début des années 1990 par les institutions financières internationales), les PAS vont subir de nombreux échecs qui vont provoquer leur remise en cause au cours des années 1990. Dans plusieurs pays, notamment d'Amérique latine, les PAS sont à l'origine d'une hyperinflation qui pénalise les classes les plus défavorisées, et elles ne suscitent pas non plus la croissance espérée, au contraire, elles provoquent parfois la pauvreté et enfonce un peu plus quelques pays dans le sous-développement. En effet, le démantèlement forcé des services public, la réduction des dépenses publiques de santé ou d'éducation imposées par les critères

<sup>61</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.232.

d'équilibre budgétaires provoquent des reculs importants en termes d'alphabétisation ou de mortalité infantile dans les pays d'Afrique<sup>62</sup>.

La grande critique faite à l'ajustement structurel est de ne pas tenir compte des structures internes des PED. Un développement imposé « par le haut » ne serait pas viable. Le nouveau paradigme du développement doit donc être institutionnaliste. Mais deux institutionnalismes sont proposés.

Le premier, d'origine néoclassique, est développé au sein même des institutions internationales à la fin des années 1990. Il s'inspire des travaux de l'économiste américain Douglas North sur l'industrialisation américaine (en particulier son article « institutions », paru dans le *Journal of Economics Perspectives* en 1991, qui lui a permis d'être lauréat du prix Nobel d'économie en 1993). North y démontre le rôle prédominant des institutions juridiques (formelles et informelles) comme facteur de diminution des coûts de transaction et donc de facilitation des échanges. Le sous-développement serait ainsi dû à l'absence d'institutions pour supporter le PAS. Celles-ci doivent donc s'accompagner de réformes supplémentaires devant faire émerger des institutions sociales facilitant les réformes libérales<sup>63</sup>.

Une seconde approche institutionnaliste provient des propositions néokeynésiennes de Joseph Stiglitz pour fondé un nouveau modèle de développement. Stiglitz plaide surtout pour un nouveau modèle de développement qui prenne en compte les spécificités locales et qui n'applique pas les mêmes mesures à tous les pays : le développement doit se faire « par le bas » et non être imposé « par le haut »<sup>64</sup>.

D'une manière générale, les PAS ont eu des effets bénéfiques dans les pays déjà avancés dans leur développement et qui disposent d'institutions sociales et politiques stables, contrairement aux pays qui ont des problèmes institutionnels, les résultats de ce plan ont été désastreux.

---

<sup>62</sup> Philippe Deubel, *Op. Cit*, P.493.

<sup>63</sup> Philippe Deubel, *Op. Cit*, P.494.

<sup>64</sup> Idem, P.494.

**Conclusion du chapitre :**

L'histoire de la période 1985-1998 est celle de la transition avortée vers la démocratie et l'économie de marché. Le contrechoc pétrolier de 1986 a dévoilé les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne, masqué depuis longtemps par les recettes pétrolières, provoquant de graves déséquilibres internes et externes.

Le gouvernement intervenait pour gérer la crise d'abord en mettant des mesures austères, puis par la réorganisation du secteur productif, et l'introduction de l'autonomie aux entreprises publiques économiques. Ces réformes ont été d'un apport limité parce que d'un côté, les réformes n'ont pas été généralisées, d'un autre côté, la population préférerait l'émeute plutôt que l'adhésion à un projet provenant du pouvoir central.

La prise de conscience du danger de la dépendance de l'économie algérienne de la rente s'est généralisée. L'équipe des réformateurs lança des réformes en vue de rentabiliser le secteur productif en lui accordant l'autonomie, mais la situation n'a pas cessé de se dégrader notamment à cause du recours à la planche à billet. Et l'Etat algérien s'est retrouvé dans l'incapacité de rembourser ses engagements internationaux.

En avril 1994, un accord pour le rééchelonnement de la dette extérieure a été signé par l'Etat et accepté ainsi le P.A.S du FMI. Ce plan a permis à l'Algérie de régler ses équilibres financiers internes et externes, mais sur le plan socio-économique, les résultats ont été catastrophiques.

Deux critiques ont été faites aux PAS du FMI, la première c'est que ces plans ne tiennent pas compte des structures internes des économies et de la fragilité des institutions dans les économies en développement ; la deuxième c'est qu'on ne peut pas appliquer un seul modèle sur tous les pays, chaque pays possède ses propres avantages comparatifs, la stratégie de développement ne doit pas être imposée par le haut, mais elle viendra par le bas.

# **CHAPITRE III :**

**De l'aisance financière au retour à la crise  
2000-2017**

## **CHAPITRE III : DE L' AISANCE FINANCIERE AU RETOUR A LA CRISE 2000-2017**

Les ajustement structurels, le rééchelonnement de la dette et la hausse des cours de pétrole à partir de 1999 ont permis à l'Algérie de redresser la plupart des grands comptes nationaux et de renouer avec la croissance<sup>1</sup>.

A la fin du Plan d'Ajustement structurel, l'Etat algérien a adopté une attitude contradictoire par rapport à la question de la transition vers le marché. Le discours sur la réforme économique est officiellement maintenu, mais dans les faits, l'Etat renoua avec sa conception dirigiste de l'économie. L'économie algérienne connaît une évolution paradoxale, d'un coté, elle devient fortement centralisée au plan interne, mais exposée à une concurrence externe exacerbée ; de l'autre, ses ressources financières thésaurisées sous forme de réserves de change augmentait, mais la production de ses secteurs industriels et agricoles est en régression permanente<sup>2</sup>.

L'économie algérienne est atteinte du syndrome mercantile mais sans le protectionnisme qui le caractérise. Résultat : un affaiblissement de l'offre locale, des politiques budgétaires et monétaire permissives, une explosion des importations et une dépendance de plus en plus accrue des exportations d'hydrocarbures<sup>3</sup>.

La chute des prix internationaux des hydrocarbures à partir du second semestre de juin 2014 a montré une fois de plus la fragilité structurelle de l'économie algérienne, provoquant de grands déséquilibres internes et externes, et pousse les gouverneurs à prendre des mesures austères pour faire face à la crise.

---

<sup>1</sup> A. Chignier, *Op. Cit*, P.40.

<sup>2</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.237.

<sup>3</sup> Idem, P.237.

## **Section 1 : Aisance financière et retour au dirigisme économique 2000-2014**

L'Etat algérien a procédé depuis 1999, à la remise en cause des mesures réformatrices les plus importantes initiées durant la décennie précédente. D'abord, il a procédé à la remise en cause de l'autonomie du secteur public économique, ensuite, à la remise en cause du pouvoir monétaire, pour retourner ainsi au dirigisme économique et à la centralisation extrême. La période 2000-2014 se caractérise aussi par une aisance financière mal gérée. Nous allons analyser tout ça au cours de cette première section.

### **1.1. La remise en cause de l'autonomie du secteur public économique**

La première tentative de centralisation s'opéra en juin 2000. Les 11 holdings nationaux ont été regroupés en 5 holdings, et une année après, l'Etat abrogea l'ordonnance 95-25 relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat à la privatisation. En août 2001, il promulgua l'ordonnance 01-04 portant sur « l'organisation, la gestion et la privatisation des EPE ».

Ainsi le CNPE devient le Conseil de la participation de l'Etat (CPE), composé de 5 membres choisis parmi les ministres et présidé par le chef du gouvernement qui nomma les représentants de l'Etat aux conseils administratifs des EPE, détermina les politiques générales de privatisation et donna son accord sur les dossiers de privatisation. Et désormais, c'est le ministre chargé des participations de l'Etat qui fut investi du rôle de superviseur central chargé d'élaborer les stratégies de privatisation à soumettre au Conseil des ministres pour validation.

Cette organisation a donné naissance à un nouveau processus d'industrialisation sous le patronage de l'Etat, à travers l'investissement public, appelée officiellement la Nouvelle Stratégie Industrielle (NSI). En réalité, elle n'est qu'une copie de celle des années 1970 en termes de choix de secteurs et de lieux de leurs implantations, qui vise selon ses promoteurs, « *la relance et le développement de l'activité industrielle* »<sup>4</sup> afin de permettre à la fois la substitution des importations et l'augmentation des exportations hors hydrocarbures. Pour mettre en place la NSI, des assises nationales de l'industrie (ANI) sous le thème « *Stratégie et politique de relance industrielle* » ont été organisées au palais de la nation à Alger<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements, *News bimensuelle interne du MIPI n° 26, 17 juin 2007.*

<sup>5</sup> Voir le site des Assises de l'industrie, « Etape d'élaboration de la stratégie industrielle », <http://assisesdelindustrie.dz>.

## 1.2. La remise en cause du pouvoir monétaire

L'ordonnance n° 03-11 a pour objectif de consolider le système et abroger la loi sur la monnaie et le crédit de 1990<sup>6</sup>. Le nouveau texte en reprend cependant, dans une large mesure de ses dispositions. La volonté du législateur est alors de porter plus loin la libéralisation établie par la loi de 1990. La Banque Centrale perd, quoiqu'un peu, de son autonomie vis-à-vis du pouvoir politique<sup>7</sup> : les membres du Conseil de la monnaie et du crédit et du conseil d'administration de la Banque d'Algérie sont tous nommés par le Président de la République, et cette nouvelle organisation a rendu minoritaire le nombre de représentants de la Banque Centrales (4 contre 5). Elle consolide le régime déjà établi par la loi de 1990 en introduisant de nouveaux principes et/ou en définissant plus précisément : le secret professionnel, les charges et les mouvements de capitaux, la protection des déposants. L'objectif affiché était de « *renforcer la sécurité financière, améliorer nettement le système de paiement et la qualité du marché* »<sup>8</sup>.

Par ailleurs, le secteur bancaire, qui devait accéder lui aussi aux règles d'autonomie et de commercialité, subit, à l'instar des entreprises publiques économiques, les conséquences de la néo vocation dirigiste de l'Etat. Le processus de modernisation du système bancaire algérien à travers la libéralisation et la mise en concurrence interbancaire fut nettement stoppé par les pouvoirs publics. Au nom de la recapitalisation préalable des banques publiques, l'Etat mit fin à tout espoir de voir émerger un secteur bancaire autonome, performant et concurrentiel<sup>9</sup>.

La Banque d'Algérie détient le monopole de la devise, et fixe les parités sur la base des impératifs politiques de l'Etat. Avec un régime de change flottant administré, la Banque d'Algérie manipule le taux change autour d'une fourchette pour faire face aux différentes situations économiques du pays, par exemple en cas de crise, elle opte pour la dévaluation pour pouvoir créer plus d'argents.

---

<sup>6</sup> A. Atmani, *Op. Cit.*, P.101.

<sup>7</sup> L'ordonnance n° 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

<sup>8</sup> CNUCED, examen de la politique de l'investissement, Algérie, Nations Unies, 2004.

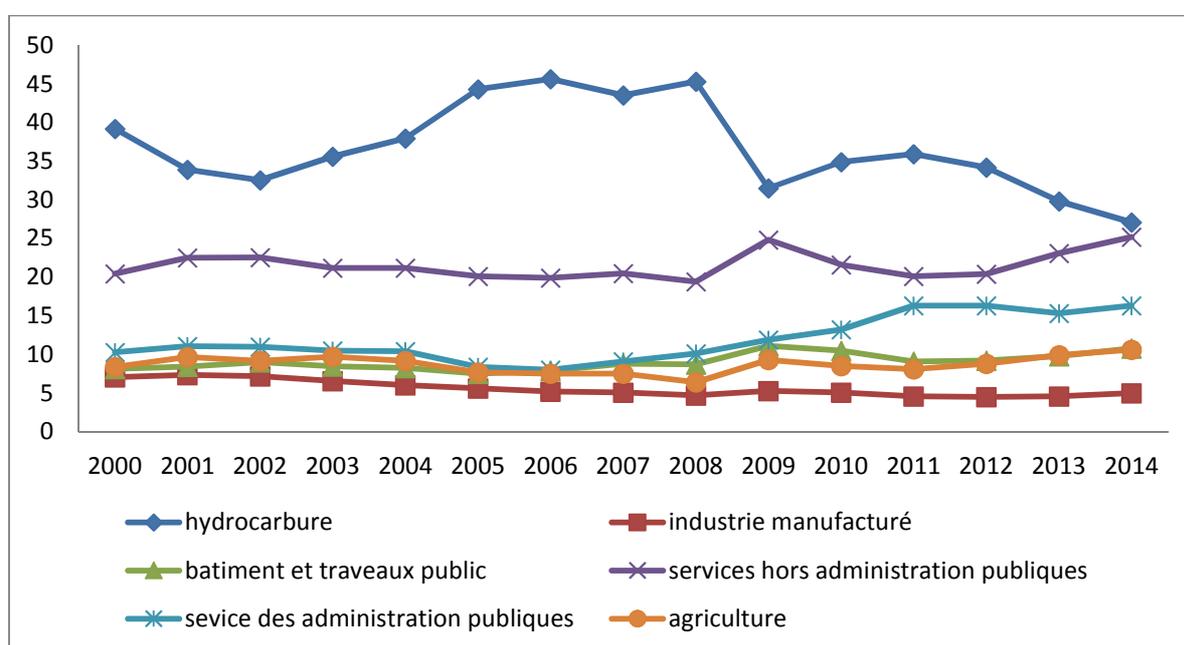
<sup>9</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit.* P 243-244.

### 1.3. Analyse de l'économie algérienne de 2000 à 2014

Structurellement et fortement dépendante des hydrocarbures, très vulnérable aux chocs extérieurs et aux aléas climatiques<sup>10</sup>, l'activité économique a été marquée par de fortes fluctuations sectorielles.

Après la période de stabilisation et d'ajustement structurel, l'évolution macroéconomique depuis le début des années 2000 a été marquée par un excès de liquidité sur le marché monétaire<sup>11</sup>.

**Figure 9** : PIB sectorielle en % de 2000 jusqu'à 2014.



**Source** : construit à partir des statistiques de la Banque Centrale.

Les hydrocarbures représentent  $\frac{1}{3}$  du PIB global, c'est le secteur qui a connu pleins de fluctuations, notamment en 2009. La chute a été causée par le recul de demande internationale aux matières premières en général et aux hydrocarbures en particulier après la crise des subprimes 2008 et 2009. Nous remarquons durant cette période une baisse de la production des hydrocarbures, cette baisse a été masquée par l'augmentation du prix du baril.

Les services constituent une part importante du PIB global, ce sont surtout les services d'études pour les divers projets, comme les études de recherche des nouveaux puits de pétrole, les études pour le projet métro, autoroute,...etc. En 2000, sa part était 20.44 % du

<sup>10</sup> Rapport 2002 de la Banque d'Algérie.

<sup>11</sup> Rapport annuel 2014, *Evolution économique et monétaire en Algérie*, Banque d'Algérie, P.109.

PIB, durant les années qui suivent, ce secteur a connu de légères fluctuations pour atteindre en 2014, une part de 25 % du PIB.

Le secteur bâtiment et travaux publics a connu la croissance à partir de l'année 2009 (11.1 %) contre (8.7 %) en 2008, puis (10.5 %) en 2010, (9.1 %) en 2011, (9.2 %) en 2012, (9.8 %) en 2013, et (10.8 %) en 2014. Le tassement des dépenses d'équipement de l'Etat (1 829 milliards de dinars) ainsi que l'achèvement des grands chantiers d'infrastructures et de logements explique la décélération de la croissance du secteur, très dépendante des investissements publics. Ce secteur demeure néanmoins au 3<sup>ème</sup> rang en matière de contribution à la richesse nationale<sup>12</sup>.

Le secteur agricole est aussi négligé, sa part du PIB est très faible, cela s'explique par la non adoption des technologies dans ce secteur, ainsi que sa vulnérabilité aux aléas climatiques. Sa part du PIB était 8.4 % en 2000, il a connu une légère augmentation en 2001, 2002, 2003 et 2004 avec des parts respectives 9.67 %, 9.19 %, 9.69 % et 9.18 %, avant de baisser à 7.7 % en 2005, à 7.5 % en 2006 et 2007, et à 6.4 % en 2008. Ce secteur a connu une augmentation appréciable en 2009 avec une part de 9.3 %, puis il a chuté un peu à 8.5 % en 2010, et à 8.1 % en 2011, pour augmenter à nouveau à partir de 2012 à 8.8 %, puis à 9.9 % en 2013, pour atteindre 10.6 % en 2014.

Et enfin, l'industrie manufacturée qui est le secteur le plus faible en PIB, son retard est causé par plusieurs facteurs économiques et politiques. L'évolution de la répartition du PIB indique une baisse de la part relative de l'industrie. En 2005, celle-ci ne représente plus, à prix courant, que 5.3 % du PIB. Dans le PIB hors hydrocarbures, cette part ne dépasse guère 9.7 %<sup>13</sup>. Le secteur industriel est à l'abandon, il a enregistré de très faibles performances<sup>14</sup>. Le secteur industriel manufacturier ne pèse que 5 % du PIB total en 2007<sup>15</sup>, en 2008, il ne représente plus qu'un peu plus de la moitié de celle de 1989<sup>16</sup> (4.7 %), et en 2012, sa part ne dépassait pas 4.5 %, pour qu'en 2014, sa part remonte à 5 %.

---

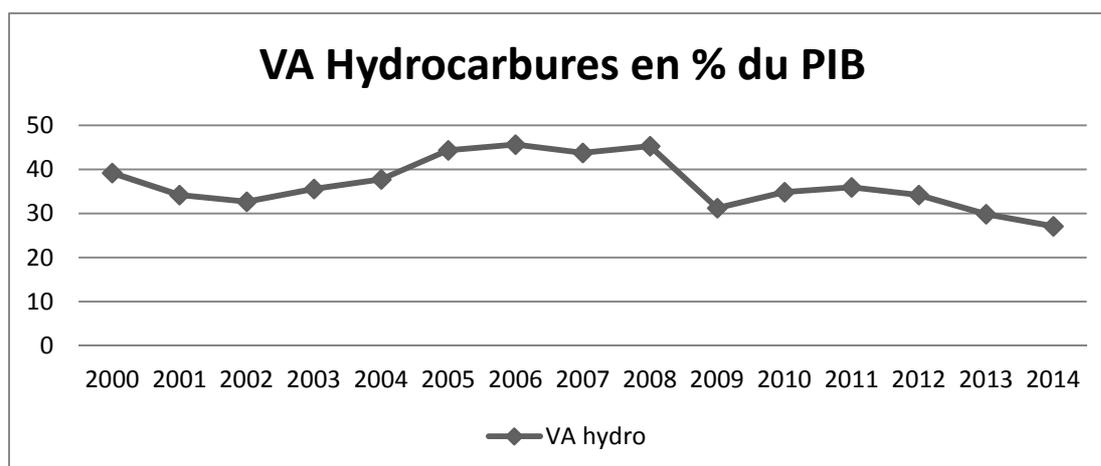
<sup>12</sup> Rapport annuel 2010 de la Banque d'Algérie.

<sup>13</sup> S. Bellal, *Une approche régulationniste de la désindustrialisation en Algérie*, Les cahiers du CREAD n°95/2011, P.30.

<sup>14</sup> A. Chignier, *Op. Cit.*, P.46.

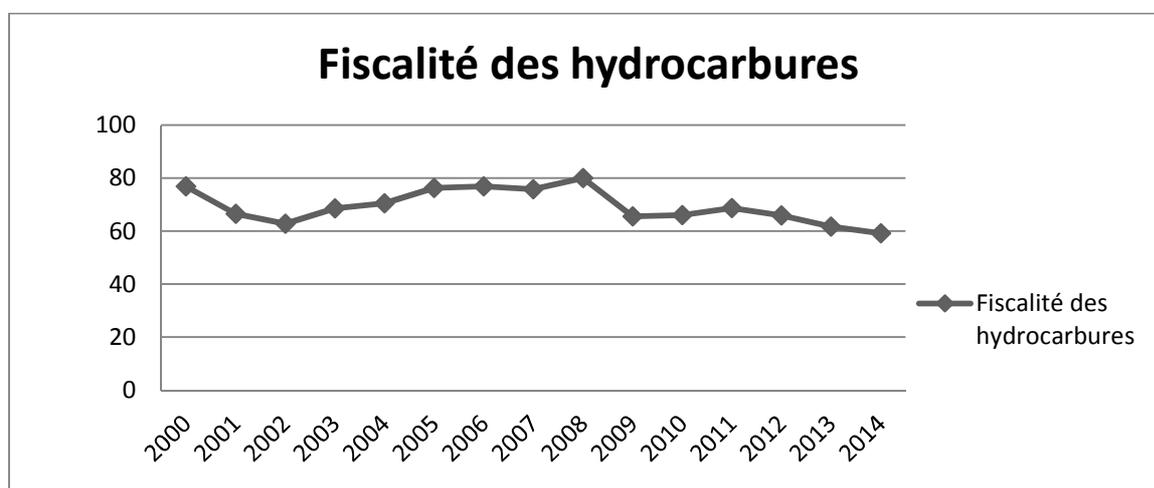
<sup>15</sup> Source : Ministère des affaires étrangères.

<sup>16</sup> S. Bellal, *Op. Cit.*, P.29.

**Figure 10** : Valeur ajoutée des hydrocarbures en % du PIB

**Source** : Construit à partir des statistiques de la Banque d'Algérie.

Comme nous pouvons le constater, la valeur ajoutée des hydrocarbures représente plus de 35 % de la valeur ajoutée globale. Sa diminution en 2009 était à cause du recule de la demande internationale aux hydrocarbures après la crise des subprimes. Comme nous l'avons signalé avant, la production pétrolière a baissé, mais cette baisse a été masquée par l'importance des prix internationaux du brut.

**Figure 11** : fiscalité des hydrocarbures en % du budget de l'Etat

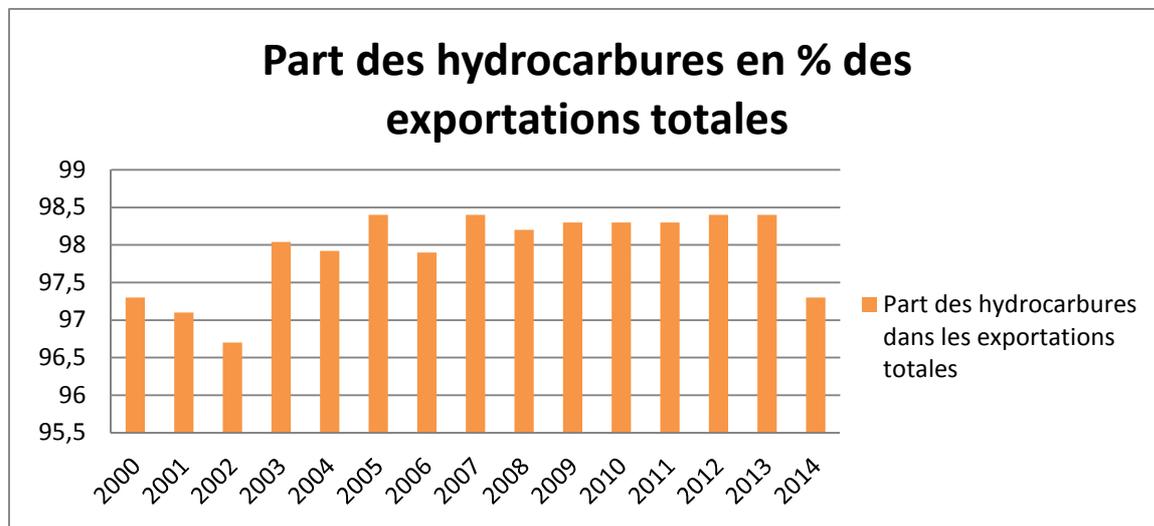
**Source** : Construit à partir des statistiques de la Banque d'Algérie.

La fiscalité pétrolière représente la part la plus importante du budget de l'Etat, de loin supérieure à toutes les autres, elle représente en moyenne 65 % des recettes fiscales de l'Etat.

A partir de 2008, la fiscalité pétrolière n'a pas cessé de baissé, passant de 5190.5 milliards de dinars en 2008 à 3672.9 milliards en 2009, puis 2905 milliards en 2010, pour augmenter un

peu à 3979.7 milliards en 2011, et rechuter à nouveau à 3678.1 milliards en 2013, et 3388.3 milliards de dinars en 2014<sup>17</sup>.

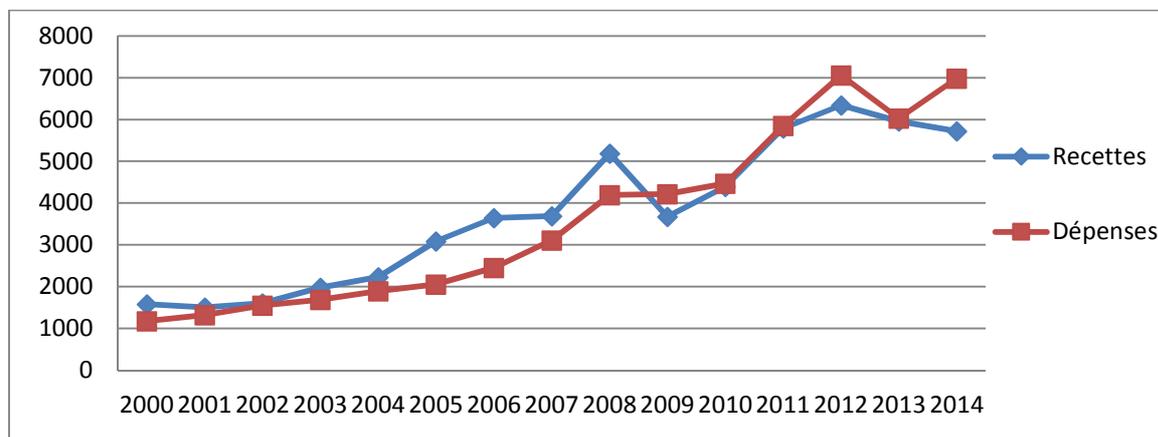
**Figure 12** : part des hydrocarbures dans les exportations totales



**Source** : Construit à partir des statistiques de la Banque d'Algérie.

Le graphe nous montre que l'économie algérienne est mono-exportatrice des hydrocarbures, ce secteur représente presque la totalité des exportations algériennes (plus 97 % en moyenne).

**Figure 13** : Le Budget de l'Etat en milliards de dollars 2000-2014



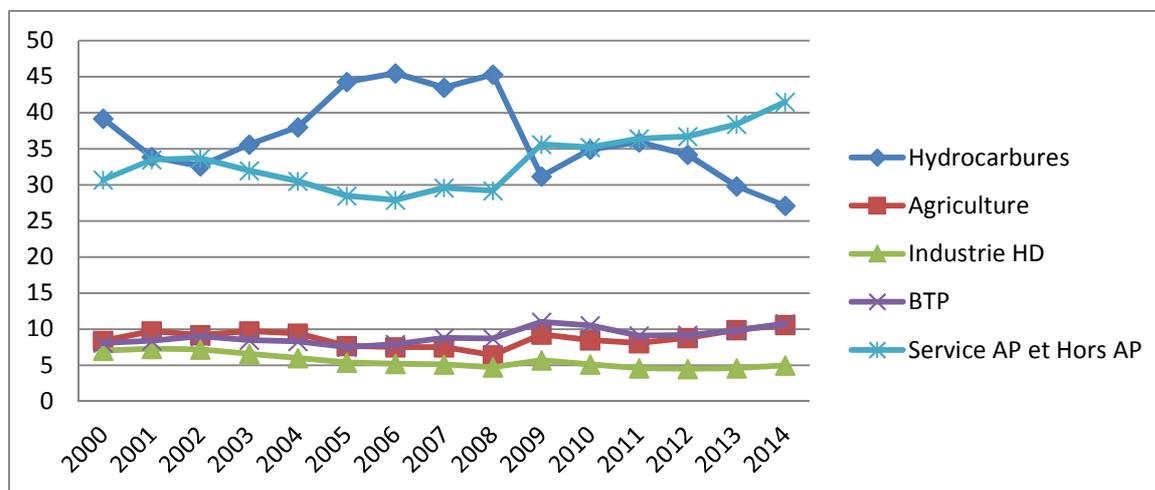
**Source** : Construit à partir des statistiques de la Banque d'Algérie.

Le graphe nous montre que les dépenses augmentent avec l'augmentation des recettes, et diminuent avec leur diminution. En effet, les dépenses de l'Etat n'ont pas cessé d'augmenter,

<sup>17</sup> Statistiques de la Banque d'Algérie.

passant de 1178 milliards en 2000, à 7058 milliards en 2012, puis elles ont reculé un peu à 6024 milliards en 2013, pour atteindre en 2014 6980 milliards<sup>18</sup>.

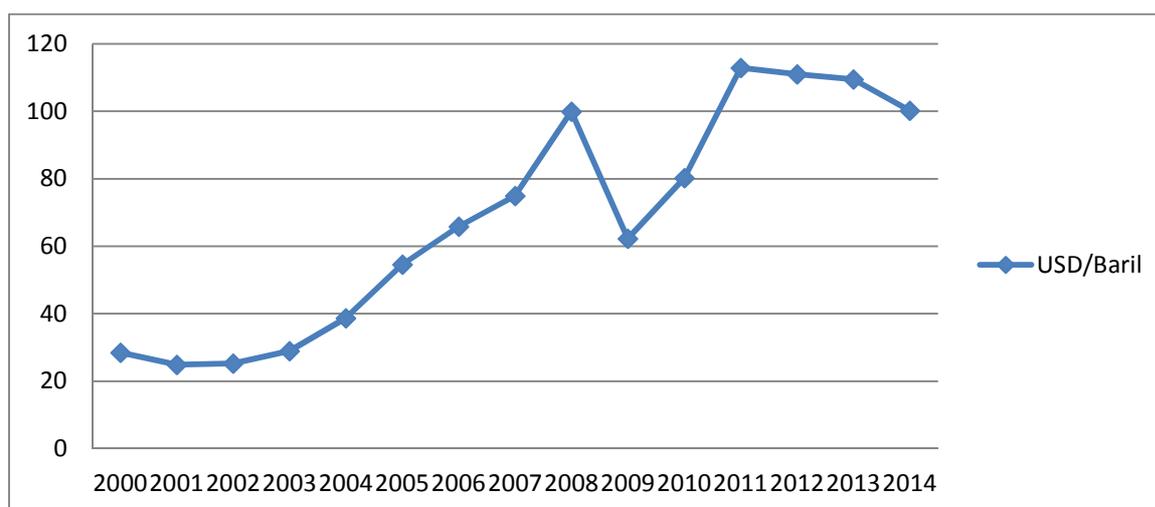
**Figure 14 :** Valeur ajoutée sectorielles en % du PIB



**Source :** Construit à partir des statistiques de la Banque d'Algérie.

Nous constatons d'après le graphe, la dépendance évidente de l'économie algérienne aux hydrocarbures, ce secteur a la valeur ajoutée la plus importante du PIB. Les dirigeants ont basé sur les hydrocarbures et les services, et ont négligé les autres secteurs au lieu de les encourager et leur donner un coup de pouce en utilisant les importantes recettes provenant des hydrocarbures.

**Graphe 15:** Evolution des prix du baril de pétrole

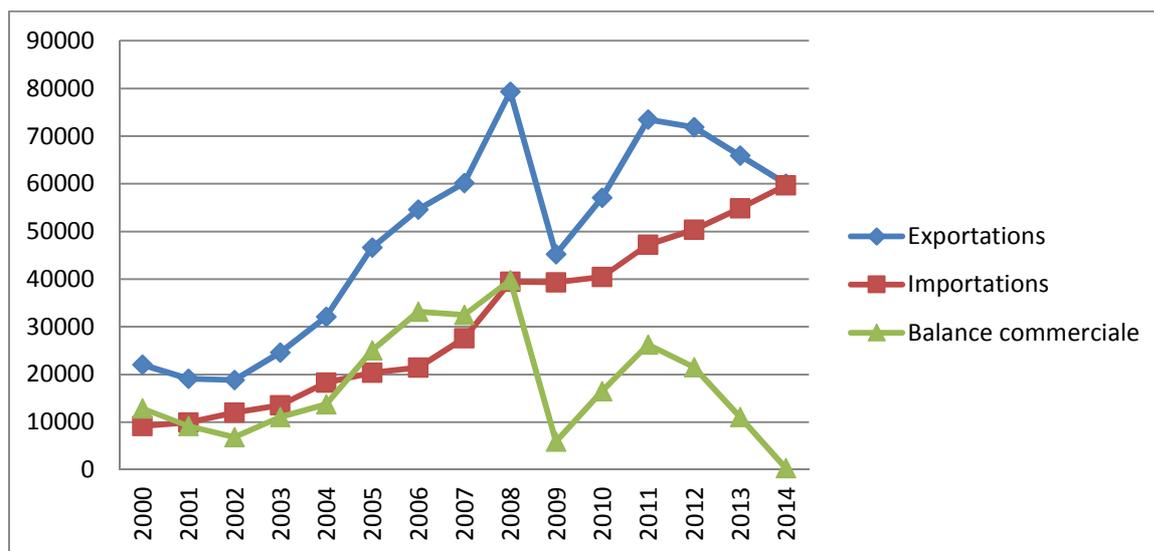


**Source :** Construit à partir des statistiques de la Banque d'Algérie.

<sup>18</sup> Statistiques de la Banque d'Algérie.

Les prix de pétrole ont commencé à augmenter en 2002 (25.2) dollars, pour atteindre 99.9 dollars en 2008. A cause de la crise des subprimes, les cours ont chuté, pour augmenter à nouveau en 2010 à 80.2 dollars, puis à 112 dollars en 2011, puis le baril a connu une légère diminution à partir de 2012 passant de 111 dollars, à 109 dollars en 2013 et 100 dollars en 2014.

**Figure 16 :** Balance commerciale en milliards de dollars



**Source :** site de la douane algérienne.

Selon les chiffres rendus publics par les douanes algériennes, la période 2001-2014 a été marquée par une envolée des importations après la période précédente des restrictions drastiques et d'effet du P.A.S. Cette explosion des importations est observée à partir de 2001, avec des pics de croissance en 2004 (+46,7 %), en 2008 (+33,0 %) et en 2011 (+16,7 %), en 2013 (+27,7 %)/an<sup>19</sup>. La croissance des exportations quant à elle, fulgurante entre 2001 et 2012, avec un taux d'évolution de 287 %, enregistre par contre un taux de croissance moyenne annuelle de +26 % /an, inférieur de 8 points à celui enregistré par les importations. En effet, les exportations ont entamé un ralentissement de croissance dès 2007 (avec + 9,2 %, contre 18,7% en 2006 et + 47.0 % en 2005). Bien qu'un niveau bond de +33.0 % ait été constaté en 2008, la chute sera d'autant plus brutale que la croissance négative enregistrée en 2009 est de - 43 %. Le niveau des exportations de 2007 ne sera atteint de nouveau qu'en 2011<sup>20</sup>. En conséquence, et sous l'effet d'un fort recul des quantités d'hydrocarbures exportées (- 7,37 %), les exportations d'hydrocarbures en valeur se sont contractées de 10,27

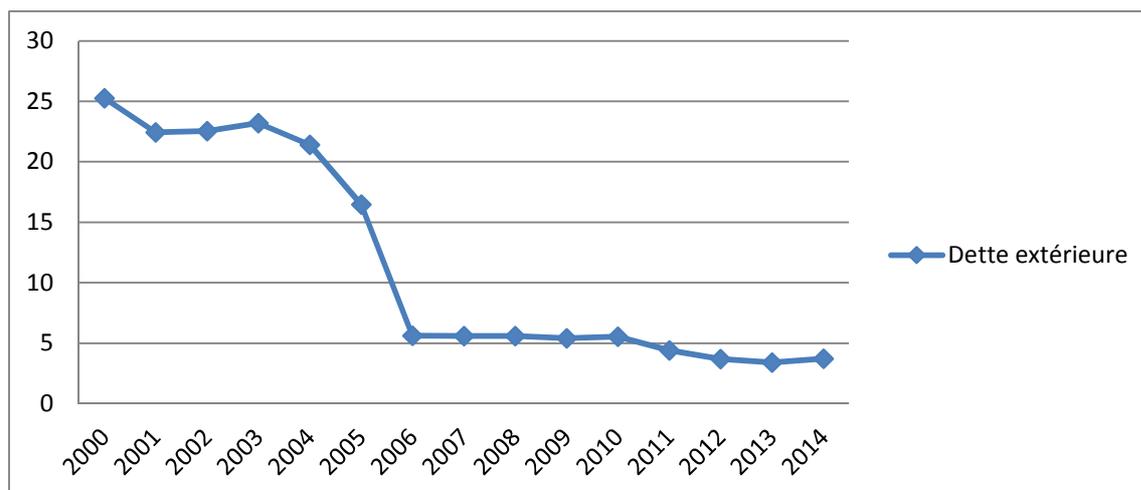
<sup>19</sup> Statistiques des douanes algériennes.

<sup>20</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit.*, P.251.

% au cours de la période sous revue par rapport à l'année 2012. Elles se sont établies à 63,33 milliards de dollars en 2013 (70,58 milliards de dollars en 2012), avec un montant semestriel à la baisse de 32,27 à 31,06 milliards de dollars. Le profil trimestriel des exportations d'hydrocarbures a été impacté davantage par l'évolution des quantités d'hydrocarbures exportées que par celle de leurs prix. En effet, les exportations d'hydrocarbures se sont contractées, en valeur, de 17,2 % au second trimestre 2013 (14,61 milliards de dollars contre 17,66 milliards au premier), alors que leurs prix n'ont reculé, sur la même période, que de 7,2 %, suivies par une stabilisation au troisième trimestre 2013 à 14,60 milliards de dollars en dépit de la progression des prix, sur la période, de 5,9 %. Par la suite, elles se sont hissées à 16,46 milliards de dollars au quatrième trimestre 2013, soit une augmentation, en valeur, de 12,7 %, alors que les prix ont stagné entre le troisième et le quatrième trimestre de 2013 à 110,6 dollars/ baril. Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles se sont stabilisées à 1,1 milliard de dollars en 2013 comparativement à leur niveau de 2012 et 2011, confirmant leur faiblesse structurelle en situation de trend haussier des importations de biens en rythme annuel. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel de nos exportations à l'étranger durant l'année 2014 avec une part de 95,89% du volume global des exportations, et une diminution de 4,22% par rapport à l'année 2013. Les exportations « hors hydrocarbures », qui restent toujours marginales, avec seulement 4,11% du volume global des exportations soit l'équivalent de 2,58 milliards de Dollars US, ont enregistré une augmentation de 28,2% par rapport à l'année 2013. Les groupes de produits exportés en dehors des hydrocarbures sont constitués essentiellement par des demi-produits qui représentent une part de 3,37% du volume global des exportations soit l'équivalent de 2,12 milliards de Dollars US, des biens alimentaires avec une part de 0,51% , soit 323 millions de Dollars US, des produits bruts avec une part de 0,18%, soit en valeur absolue de 109 millions de Dollars US et enfin des biens d'équipements industriels et des biens de consommation non alimentaires avec les parts respectives de 0,03% et 0,02%<sup>21</sup>.

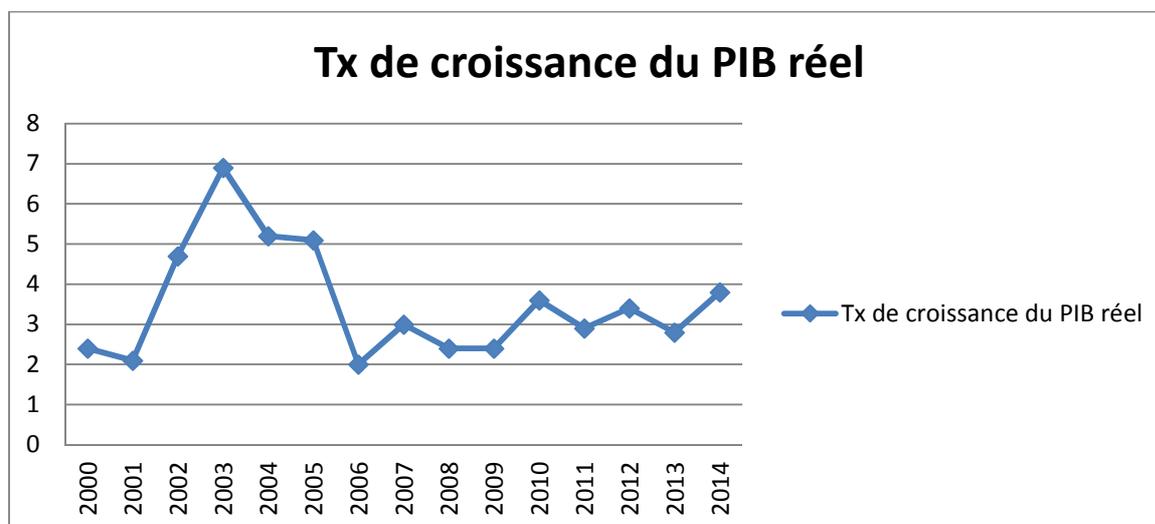
---

<sup>21</sup> Rapports annuels de la Banque d'Algérie 2012-2013-2014.

**Figure 17:** Dette extérieure en milliards de dollars

Source : Statistiques de la Banque d'Algérie.

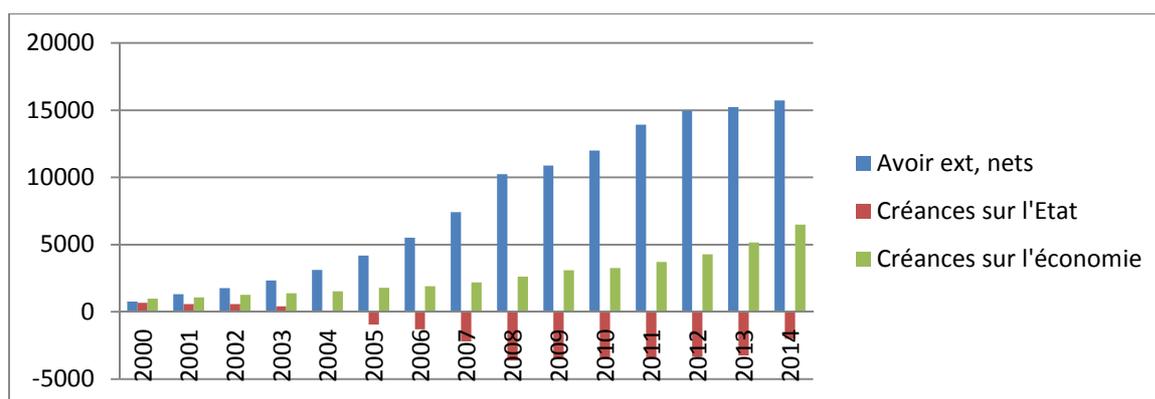
La dette extérieure n'a pas cessé de diminuer à partir de l'année 2000, cela s'explique par la bonne situation financière du pays grâce à l'augmentation des prix de pétrole.

**Figure 18 :** Taux de croissance du PIB réel

Source : Statistiques de la Banque d'Algérie.

Le PIB réel a connu une forte croissance à partir de 2002 (4.7 %), pour atteindre 6.9 % en 2003, et 5.2 % en 2004, puis 5.1% en 2005<sup>22</sup>. A partir de 2006, le taux de croissance du PIB réel était faible, cela a été masqué par le prix élevé des hydrocarbures.

<sup>22</sup> D'après les rapports annuels de la Banque d'Algérie, de 2002 jusqu'à 2014.

**Figure 19 : Evolution des contreparties de la masse monétaire (en MD)**

**Source :** Statistiques de la Banque d'Algérie.

L'accumulation soutenue des réserves officielles de change, a créé un excès de liquidité. Cela a fait émerger les avoirs extérieurs comme la principale source d'expansion monétaire en Algérie<sup>23</sup>. La progression significative des crédits à l'économie est récente. On remarque aussi qu'à partir de 2004, l'Etat a commencé à rembourser les dettes du trésor, par contre, les crédits à l'économie sont d'une évolution modeste en comparaison avec elle des avoirs extérieurs. Ces situations ont engendré une surliquidité bancaire qui demeure structurelle. Le tableau suivant résume en quelques chiffres cette situation.

**Tableau 12:** évolution des ratios macroéconomiques en %

-	M2/PIB	Monnaie/PIB	CFHB/PIB	Crédit à l'éco/PIB	Monnaie/M2	CFHB/M2
2000	49.0	25.4	11.7	24.1	51.8	24.0
2001	58.1	29.1	13.5	25.3	50.1	23.3
2002	63.9	31.2	14.6	27.9	48.8	22.9
2003	63.7	31.0	14.8	26.2	48.6	23.3
2004	61.2	35.3	14.3	25.1	57.8	23.4
2005	53.8	32.3	12.2	23.6	59.9	22.6
2006	58.7	37.6	12.8	22.5	65.8	22.4
2007	63.7	45.0	13.7	23.4	70.6	21.4
2008	63.0	45.0	13.9	23.7	71.4	22.1
2009	70.8	48.8	18.0	30.5	69.0	25.5
2010	69.1	48.0	17.5	27.3	69.5	25.3
2011	67.8	48.8	15.6	25.5	71.9	25.9
2012	67.8	47.3	18.2	26.4	69.7	26.8
2013	71.6	49.5	19.2	30.9	69.1	26.8
2014	79.4	55.7	21.3	37.8	70.1	26.8

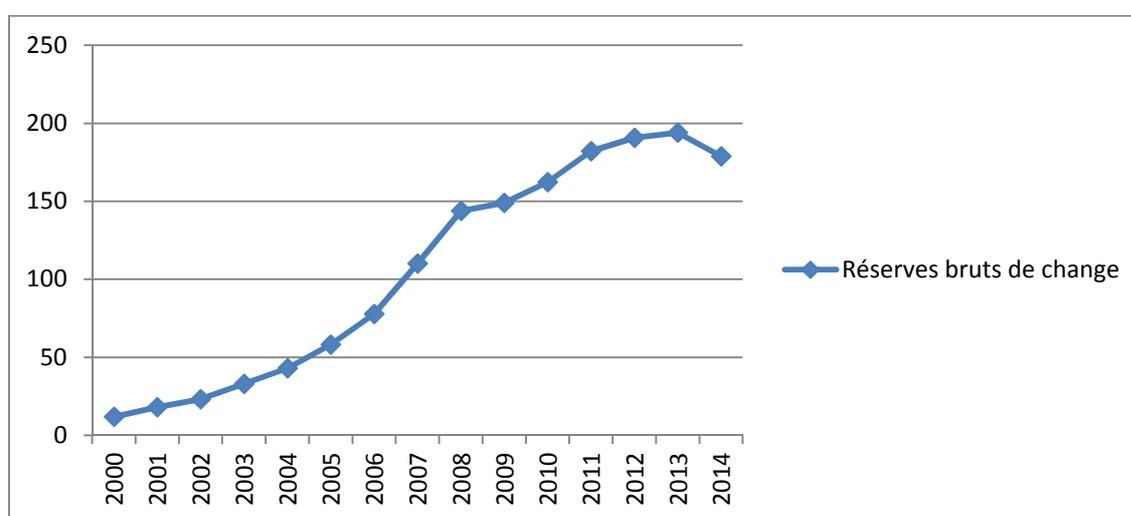
**Source :** A partir des statistiques de la Banque d'Algérie.

<sup>23</sup> Rapport annuel 2014 sur l'évolution économique et monétaire en Algérie, P.109.

Nous assistons, en effet, depuis 2000 à l'accroissement de l'émission monétaire sans rapport avec l'évolution de la sphère réelle. Il est frappant de remarquer la ressemblance du déséquilibre (M2/PIB) entre cette période là et celle des années 1970<sup>24</sup>.

Ainsi, à chaque fois que les prix internationaux des hydrocarbures augmentent, l'Etat renoue avec la politique distributive ignorant complètement les lois de l'économie. La comparaison des évolutions de la masse monétaire et du PIB permet de constater un déséquilibre important : l'évolution de la masse monétaire dépasse souvent 20 %, et l'évolution du PIB se situe, quant à elle, entre 2 % et 5 %.

**Figure 20** : Les réserves de change en milliards de dollars



**Source** : Statistiques de la Banque d'Algérie.

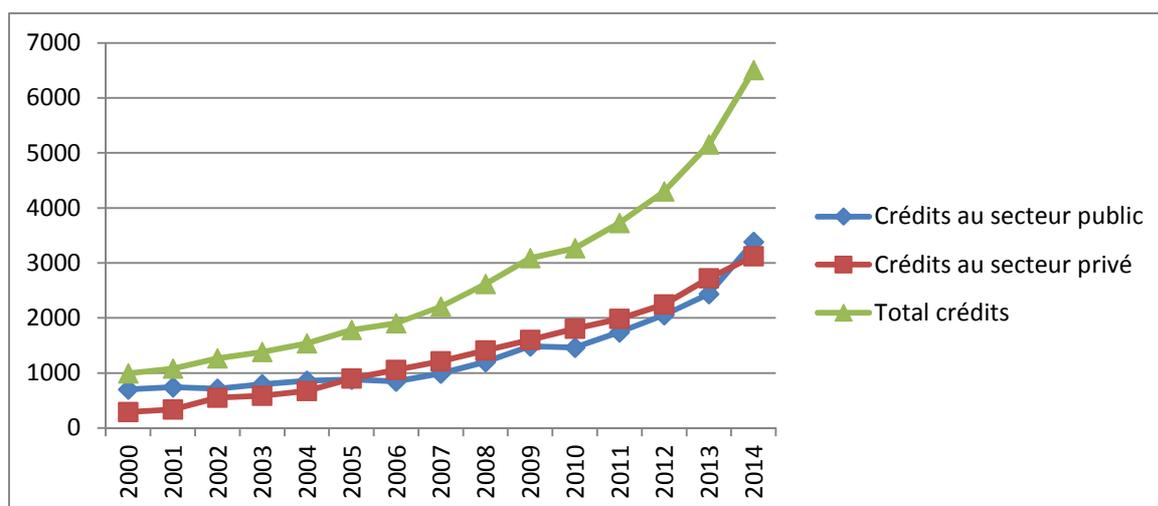
Les réserves bruts de change avait une tendance à la hausse pour la période 2000-2014, en effet, il a connu un fort rythme de croissance à partir de 2000, il n'a pas cessé d'augmenter pendant 13 ans, il a connu une légère diminution entre 2013 et 2014.

Face à l'instabilité du marché mondial des hydrocarbures, son incertitude, et sa volatilité qui cause des déséquilibres économiques importants, l'Etat a instauré dès l'année 2000<sup>25</sup>, une nouvelle règle budgétaire par la mise en place d'un fond de stabilisation des recettes des hydrocarbures, connu sous le nom de *Fonds de Régulation de Recettes (FRR)*, pour assurer la stabilité, la continuité, et la bonne marche de l'économie algérienne.

<sup>24</sup> M. Ouchichi, *Op. Cit*, P.249.

<sup>25</sup> Z. Akli, *Nature des fonds de régulation des recettes (FRR) et son rôle dans le financement de l'économie algérienne sur la période 2000-2014*, Mémoire de Magistère en sciences économiques, Université de Tizi Ouzou 2015, P. 89.

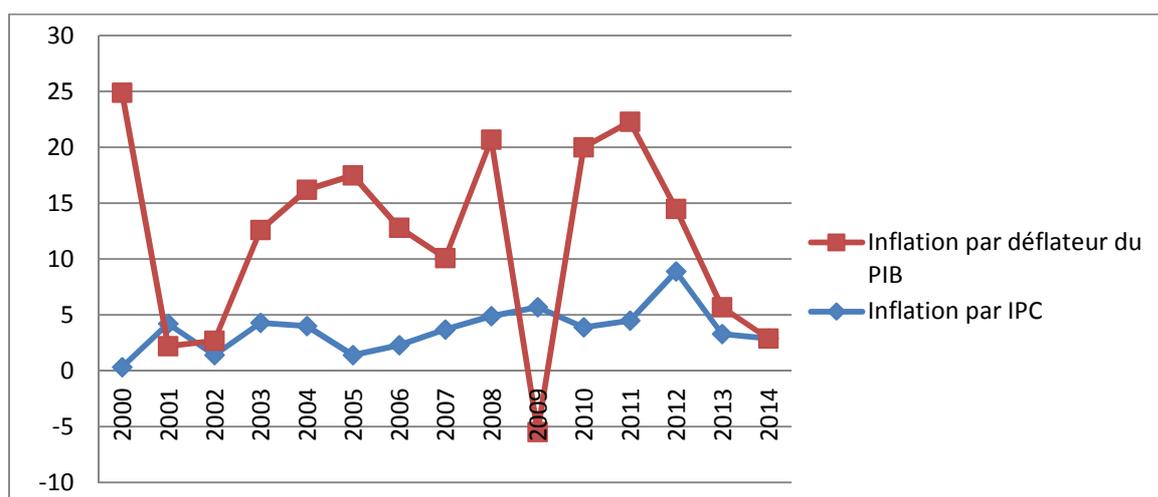
**Figure 21 :** crédits à l'économie par secteur juridique en milliards de dinars



Source : A partir des statistiques de la Banque d'Algérie.

Les crédits à l'économie par secteur juridique avaient tendance à la hausse pour la période 2000-2014, les crédits au secteur public comme au secteur privé ont augmenté tout au long de la période 2000-2014, cela est due à la surliquidité de l'économie après l'augmentation des prix de pétrole. L'augmentation importante des crédits au secteur publique à partir de 2012 est due au financement du déficit des entreprises publiques économiques, ce qui signifie que le gouvernement veut maintenir l'économie rentière.

**Figure 22 :** évolution de l'inflation en %



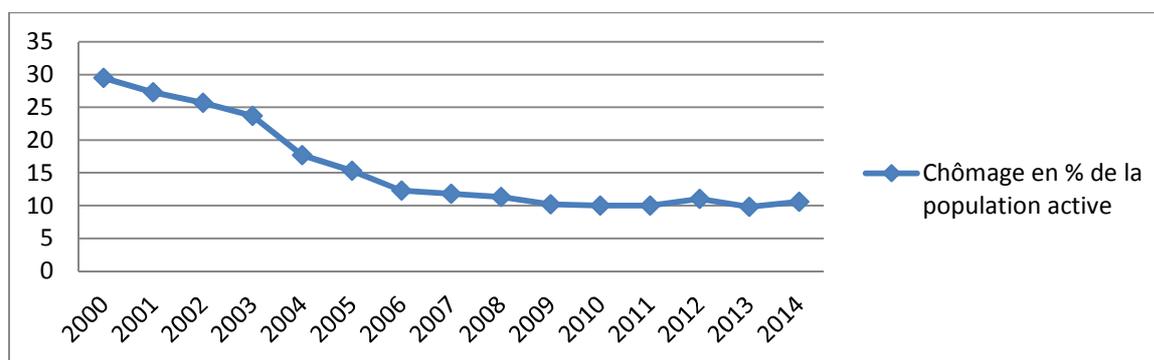
Source : Banque d'Algérie et Banque Mondiale.

En 2000, le taux d'inflation globale était 0.33%, puis elle est augmentée à 4.22% en 2001. A partir de 2001, les tensions inflationnistes commencent à baisser, à savoir un taux de 1.4% en 2002, pour atteindre 4.3 % en 2003, Et 4.0 % en 2004, le rythme moyen annuel s'est

considérablement ralenti en 2005 par rapport à celui de 2004 et 2003 avec un taux de 1.4 %, quand à l'année 2006, le taux était 2.3 %. L'année 2008, a enregistré un taux d'inflation de 4.4%, cette augmentation est due essentiellement à une augmentation de 9.2% des prix des biens alimentaires, avec 14.5% pour les produits industriels et 4.5% pour les produits agricoles frais. La forte hausse des prix des biens alimentaires avec 8.9% et les produits agricoles avec 17.6%, est la cause de l'augmentation du taux d'inflation en 2009. L'inflation importée a fortement contribué à l'augmentation du niveau général des prix.

Le « pic » inflationniste enregistré en 2012 s'est conjugué avec une décélération des rythmes d'expansion monétaire. L'agrégat monétaire M2 a progressé de seulement 11.47% contre 19.9% au titre de 2001, correspondant au rythme le moins élevé des sept dernière années à l'exception de 2009<sup>26</sup>, l'année du choc externe de grande ampleur. Cette dernière a conduit à l'introduction par la Banque d'Algérie d'un nouvel instrument de reprises de liquidité dès début 2013 et au relèvement du taux de réserves obligatoires en mai de la même année, dans le but d'affiner la conduite de la politique monétaire avec une approche prospective. En effet, si le taux d'inflation a excédé en 2012 le taux cible sur le moyen terme, l'approche prospective de la politique monétaire conduite par la Banque d'Algérie a appuyé le retour dès 2013 du taux d'inflation vers l'objectif arrêté par le Conseil de la monnaie et du crédit, d'autant que la désinflation a caractérisé l'année sous revue qui a été clôturée avec un taux d'inflation de seulement 3,26 % (8,89 % en 2012), et de 2.9 % en 2014. La maîtrise de l'inflation est ainsi effective et contribue à ancrer davantage la stabilité monétaire et financière.

**Figure 23** : Chômage en % de la population active



Source : Banque d'Algérie.

<sup>26</sup> Intervention de la Banque d'Algérie, accélération de l'inflation en 2012 en contexte de décélération monétaire : de la nécessité d'endiguer le phénomène inflationniste en 2013, P.3.

Le graphe nous montre que le taux de chômage n'a pas cessé de diminuer, passant de 29.5 % en 2000, à 17.7 % en 2004, puis à 10.2 % en 2009, pour atteindre 10 % en 2010 et 2011, 11% en 2012, 9.8 % en 2013 et 10.6 % en 2014. Cela s'explique par l'augmentation des dépenses d'investissement de l'Etat<sup>27</sup>.

## Section 2 : Chute des prix de pétrole et ses conséquences

Suite à la chute des prix de pétrole d'environ 50 % en 2014, et à moins de la barre de 35 dollars le baril en 2016, l'impact du choc externe sur l'économie nationale s'est accentué pour certains indicateurs macroéconomiques internes et externes.

### 2.1. Conséquences sur l'activité économique

En 2015, l'expansion de l'activité économique suit le même rythme que celle de l'année précédente, grâce notamment à la croissance de la demande intérieure et aux bonnes performances des services marchands, de la construction, et de l'agriculture.

Depuis, la chute des prix des hydrocarbures, nous assistons à une augmentation du PIB en volume, et une diminution en termes de valeur. Le tableau suivant montre ce constat de 2014 à 2017.

**Tableau 13 :** PIB courant, croissance annuelle du PIB en %, et PIB par habitant

Années	2014	2015	2016	2017
<b>PIB courant</b>	213 518 000 000	166 839 000 000	169 074 491 392	156 793 490 637
<b>Croissance annuelle du PIB en %</b>	3.80	3.90	4.10	4.35
<b>PIB/Habitant</b>	13 554	13 823	13 995	14 203

Source : Banque Mondiale

En termes de valeur, le PIB a connu une baisse importante. En effet, après avoir été à 213.5 milliards de dollars en 2014, il a chuté jusqu'à 166.8 milliards de dollars en 2015, puis a connu une légère augmentation en 2016 estimé à 169.1 milliards de dollars, pour baisser à nouveau à 156.8 milliards de dollars en 2017.

<sup>27</sup> Statistiques de la Banque d'Algérie.

En termes de volume, la croissance du PIB n'a pas cessé d'augmenter, allant de 3.8 % en 2014, à 3.9 % en 2015, puis à 4.1 % en 2016, pour atteindre 4.35 % en 2017. C'est le même constat qu'on peut constater en analysant le PIB par habitant pour la même période.

Dans la section précédente, nous avons signalé que la production des hydrocarbures a baissé durant la période 2004-2014, cette baisse a été masquée par les prix élevés du baril de pétrole. A partir de 2015, c'est le contraire qui s'est produit, la production des hydrocarbures a augmenté pour la première fois depuis 10 ans en raison de l'importante chute des cours qui a annihilé la modeste croissance en volume. Sa valeur ajoutée réelle s'est accrue passant de -0.6 % à 0.4 % en 2015<sup>28</sup>. En valeur courante, elle s'établit à 3 134.3 milliards de dinars, en recul de 32.7 % par rapport avec l'année précédente. Ainsi, les hydrocarbures ne génèrent plus que 18.9 % des flux de richesses (PIB), contre 27.0 % en 2014.

Les services avec une valeur ajoutée estimée à 7 403.6 milliards de dinars courant, équivalent à 44.6 % du PIB, qui s'est accrue de 4.7 % en volume, constitue le secteur le plus important, ils génèrent la moitié (50.1 %) de la croissance globale, ainsi ce secteur se classe au premier rang.

Dans le secteur agricole, la valeur ajoutée s'est accrue de 6.4 %, avec 1936.4 milliards de dinars, elle représente 15.6 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle, en contribuant de 17.5 % à la croissance du PIB, et de 23.6 % à la valeur ajoutée du secteur réel. Désormais, ce secteur se classe au second rang en matière de création de richesses.

La valeur ajoutée du secteur du bâtiment et travaux publics, estimée à 1 908.2 milliards de dinars, représente 11.5 % du PIB et 15.4 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle. En volume, ce secteur contribue à 13.5 % et 13.9 % de la croissance globale et hors hydrocarbures, contre 17.5 % et 16.7 % en 2014. Ce secteur est le second employeur du pays, regroupe 1.78 million de travailleurs, soit 16.8 %<sup>29</sup> de la population occupée.

L'activité industrielle a repris de la vigueur à partir en 2015. La valeur ajoutée industrielle s'est établie à 900.9 milliards de dinars, en hausse annuelle de 7.4 %. L'industrie participe à hauteur de 5.4 % au flux de richesses et se classe ainsi au dernier rang des secteurs hors hydrocarbures.

---

<sup>28</sup> Rapport annuel 2015 de la Banque d'Algérie.

<sup>29</sup> Statistiques de la Banque d'Algérie.

## 2.2. Conséquences sur les finances publiques

Le déficit du Trésor Public existe en réalité depuis 2006 et a été à chaque fois financé par le fonds de régulation de recettes, lui-même alimenté par les excédents des exportations pétrolières quand le prix était assez élevé. Ce fonds ne contenait à la fin de 2014 que 45 milliards de dollars contre 75 milliards à la fin 2012<sup>30</sup>.

Le fonds de régulation de recettes qui a été créé pour faire face aux éventuels contrechocs pétroliers, a servi en finançant le déficit budgétaire de 2006 jusqu'à 2014. Le tableau suivant résume ce que nous venons de dire.

**Tableau 14 :** Evolution du fonds de régulation de recettes et sa contribution au financement du déficit budgétaire (en milliards de dinars)

Année	Déficit budgétaire	Contribution du FRR au financement du déficit	Couverture du déficit par le FRR en %
2006	611.1	91.530	14.97 %
2007	1159.5	531.952	56.87 %
2008	1288.7	758.180	58.83 %
2009	910.0	364.282	37.51 %
2010	1392.4	791.937	56.88 %
2011	2363.8	1761.455	74.52 %
2012	3254.2	2283.260	70.16 %
2013	2128.8	2132.472	100.17 %
2014	3071.9	2965.672	96.54 %

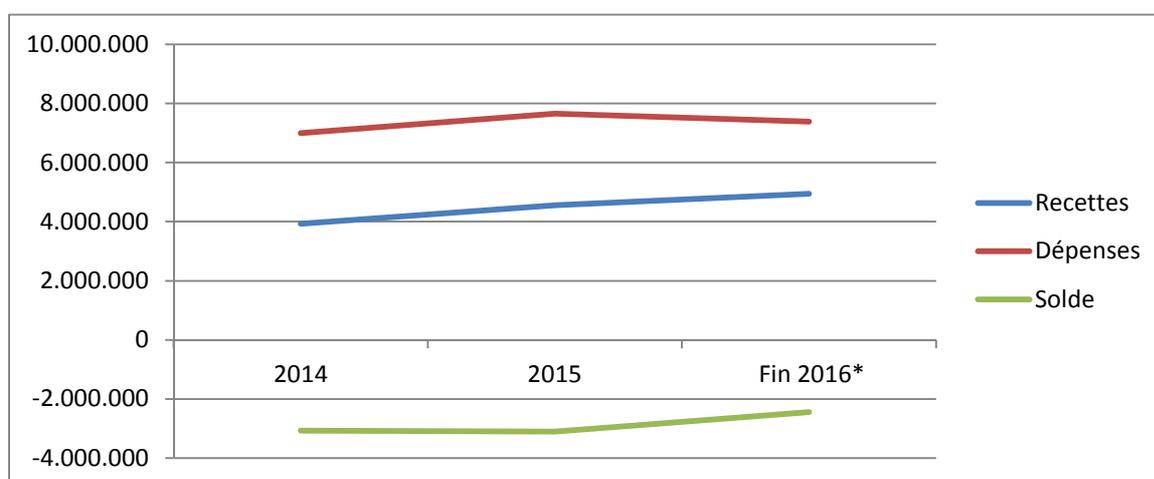
**Source :** Zakia Akli, nature du fonds de régulation de recettes et son rôle dans le financement de l'économie algérienne de 2000 à 2014, année 2015.

<sup>30</sup> Contribution de l'ancien PDG de SONATRACH au journal le Soir d'Algérie Abdelmadjid Attar, le 1 décembre 2015, P. 8 et 9.

En 2015, les finances publiques enregistrent un déficit budgétaire pour la septième année consécutive. Si l'important déficit budgétaire de 2015 est intervenu suite à la chute brutale et de grande ampleur des prix de pétrole, il convient de rappeler celui de 2014 s'est produit avec un prix de baril proche de 100 dollars.

En dépit de la hausse significative des recettes hors hydrocarbures de 379.7 milliards de dinars (16 %), elle ne peut couvrir l'importante diminution des recettes des hydrocarbures (- 1 014.9 milliards de dinars, soit -30 %).

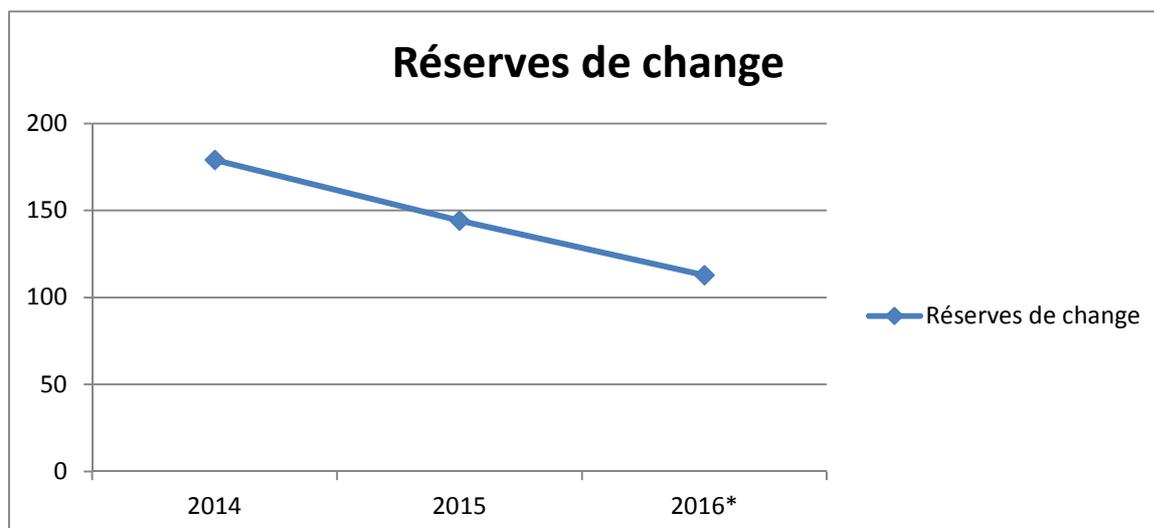
**Figure 24 :** Evolution des recettes et dépenses budgétaires 2014-2016



Source : DGT.

L'augmentation du déficit budgétaire, de près de 103 % en 2015 par rapport à 2014, résulte tout autant de la diminution des recettes budgétaires (-11.1 %), liée à celle des recettes fiscales des hydrocarbures (-30 %), que de la hausse des dépenses. Les dépenses budgétaires totales s'établissent à 7 656.3 milliards de dinars en 2015 contre 6995.7 milliards de dinars en 2014, soit en hausse de 9.4 %<sup>31</sup>.

<sup>31</sup> Statistique de la Direction Générale du Trésor.

**Figure 25 :** Evolution des réserves de change 2014-2016

Source : Banque d'Algérie, FMI.

Nous avons remarqué à quelle vitesse les réserves de change ont augmenté depuis le début des années 2000, et surtout, à quelle vitesse, ces dernières diminuent suite à la chute du prix du baril. En effet, les réserves de change ont passé de 178.93 milliards de dollars en 2014, à 144.13 milliards de dollars en 2015, puis à 112.8 milliards de dollars en 2016, et sans doute, cette baisse se poursuivra pour les années à venir<sup>32</sup>.

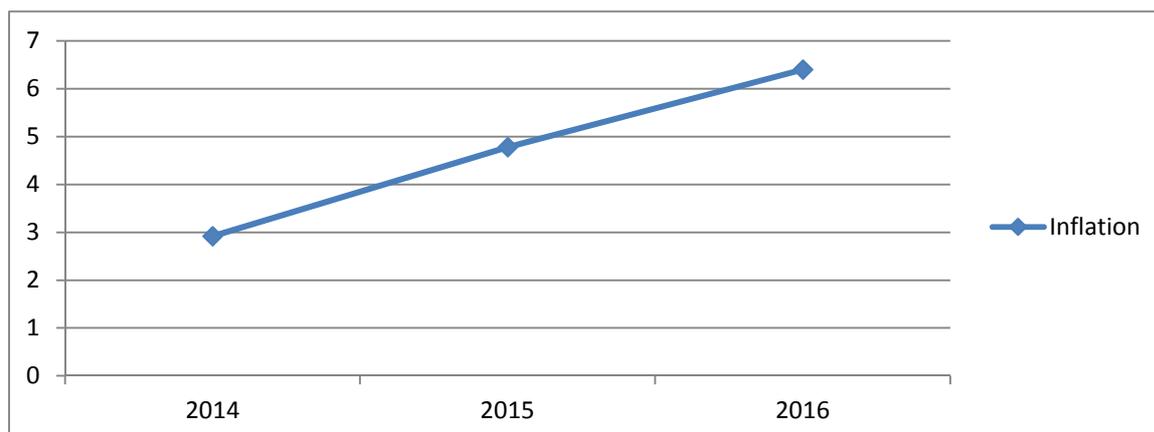
### 2.3. Evolution des prix et du taux de change

De manière générale, le taux d'inflation pour la période 2014 à 2017 n'a pas cessé d'augmenter. En 2014, le taux d'inflation était à 2.92 %, puis il a augmenté à 4.78 % en 2015, pour atteindre 6.40 % en 2016<sup>33</sup>. Le rythme de l'inflation annuel entre février 2016 et janvier 2017 se situe à + 6.7 %<sup>34</sup>.

<sup>32</sup> Statistiques de LA Banque d'Algérie et du FMI.

<sup>33</sup> Statistiques du Ministère des Finances.

<sup>34</sup> IPC janvier 2017, rapport de l'ONS février 2017.

**Figure 27** : Evolution du taux d'inflation de 2014 à 2016.

Source : Ministère des finances

**Tableau 15** : variation de l'indice des prix à la consommation à la fin de décembre 2016

Variation moyenne de l'indice des prix à la consommation en (%)	2014	2015	2016
Alimentation, boissons non alcoolisés	3.90	4.70	3.39
Habillement – chaussures	7.14	8.68	13.74
Logement – charge	1.30	1.28	6.35
Meubles et articles d'ameublement	3.60	4.41	5.28
Santé hygiène corporelle	4.40	6.14	6.64
Transport et communication	-1.05	3.68	11.74
Education – culture – loisirs	8.93	4.86	-1.43
Divers (NDA)	0.57	6.78	10.80

Source : ONS

L'analyse du tableau nous permet de constater l'augmentation importante des prix à la consommation en 2015 et surtout en 2016 en comparaison avec l'année 2014.

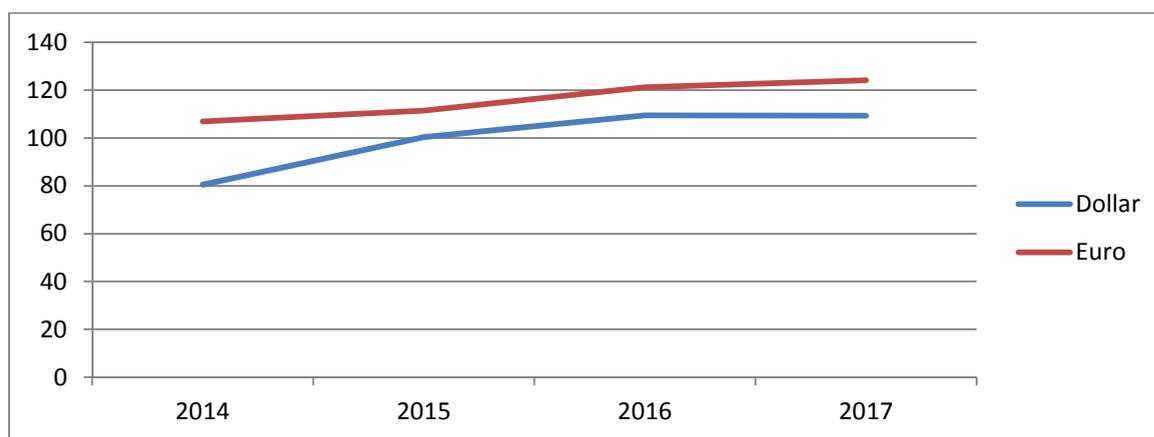
Les prix des biens de consommation ont augmenté en 2015 à 4.7 %, après avoir été 3.9 % en

2014, pour baisser à 3.39 % en 2016. Les prix des habillements et chaussures n'ont pas cessé d'augmenter passant de 7.14 % en 2014, à 8.68 % en 2015, et à 13.74 % en 2016.

Les prix des logements et charges ont légèrement baissé en 2015 (1.28 %) par rapport à 2014 (1.30 %), pour augmenter jusqu'à 6.35 % en 2016. Les prix des meubles et articles d'ameublement ont augmenté aussi, passant de 3.6 % en 2014, à 4.41 % en 2015, puis à 5.28 % en 2016. La même chose pour les prix de santé et hygiène corporelle qui était 4.4 % en 2014, passe à 6.14 % en 2015, et à 6.64 % en 2016. Les prix du transport et communication ont connu une importante augmentation, allant de -1.05 % en 2014, à 3.68 % en 2015, pour atteindre 11.74 % en 2016<sup>35</sup>.

L'indice brut des prix à la consommation au mois de janvier 2017, par rapport au mois de janvier 2016 a connu une évolution de +8.1 %. En mois de janvier 2017, l'indice a connu une hausse de près de 2.0 % par rapport au mois écoulé<sup>36</sup>.

**Figure 26 :** Evolution des taux de change des principales monnaies



**Source :** Ministère des Finances et Banque Mondiale

La Banque d'Algérie a continué son intervention sur le marché interbancaire de change en dévaluant le dinar, pour faire face au déficit budgétaire important que le pays ait connu après la chute des prix de pétrole. Il est important de rappeler que le niveau d'équilibre du taux de change effectif réel du dinar est déterminé selon les principaux fondamentaux de l'économie algérienne, notamment le prix de pétrole, le niveau des dépenses publiques et le différentiel de productivité entre l'Algérie et ses principaux partenaires commerciaux.

<sup>35</sup> Statistiques de l'ONS.

<sup>36</sup> IPC du mois de Janvier 2017 de l'ONS.

La valeur du dinar est administrée, c'est-à-dire qu'il y a un certain nombre de personnes qui déterminent sa valeur. La première préoccupation de la Banque d'Algérie est face à la baisse des recettes pétrolières, et donc des recettes budgétaires, et on sait par ailleurs que le déficit budgétaire algérien atteignait des sommets, le premier réflexe de la Banque centrale est de faire glisser la valeur de sa monnaie par la dévaluation pour accroître les recettes budgétaires en dinars avec la même quantité en dollars. Le gouvernement ne peut toucher les dépenses budgétaires de fonctionnement ou d'investissement, mais quand la nécessité le pousse à le faire, il touche les dépenses d'investissement, ce qui pénalise encore plus l'économie.

L'analyse de la figure nous permet de constater une évidente dévaluation du dinar algérien face aux principales monnaies. Les taux de change moyens DZD/USD et DZD/EUR montrent une augmentation tout au long de la période 2014-2017. Le dollar qui valait en 2014 en moyenne 80.56 dinars, vaut 100.46 dinars en 2015, 109.47 dinars en 2016, et 109.28 dinars en 2017. Et l'euro qui valait 106.91 dinars en 2014, vaut 111.44 dinars en 2015, et 121.18 dinars en 2016, puis 124 dinars en 2017<sup>37</sup>.

Le dinar, qui est piloté par la banque centrale, accuse un repli de plus de 20 % depuis la mi-2014 contre le dollar pour s'échanger à 98.5 USD/DZD, puis à 109.47 dinars en 2016, un niveau historiquement bas. D'un côté, l'affaiblissement du dinar permet d'amortir la chute des recettes pétrolières et gazières libellées en monnaie locale. D'un autre côté, il alimente des pressions inflationnistes, déjà fortes. Au-delà de l'impact potentiel sur la croissance économique, ce regain de tensions inflationnistes constitue surtout un risque pour la stabilité sociale du pays.

#### **2.4. Evolution des équilibres externes**

La faible diversification des exportations et le trend haussier des importations de biens et services ont constitué les deux principales faiblesses de la balance des paiements de l'Algérie. La chute des prix de pétrole à la fin de 2014, et qui continue jusqu'à aujourd'hui a provoqué de grands déséquilibres externes<sup>38</sup>.

Nous avons déjà signalé que la Banque d'Algérie utilise la dévaluation du dinar pour pouvoir créer plus d'argent afin de faire face au déficit budgétaire. Le second problème de cette option, c'est que cela rend les importations encore plus chères, et crée des

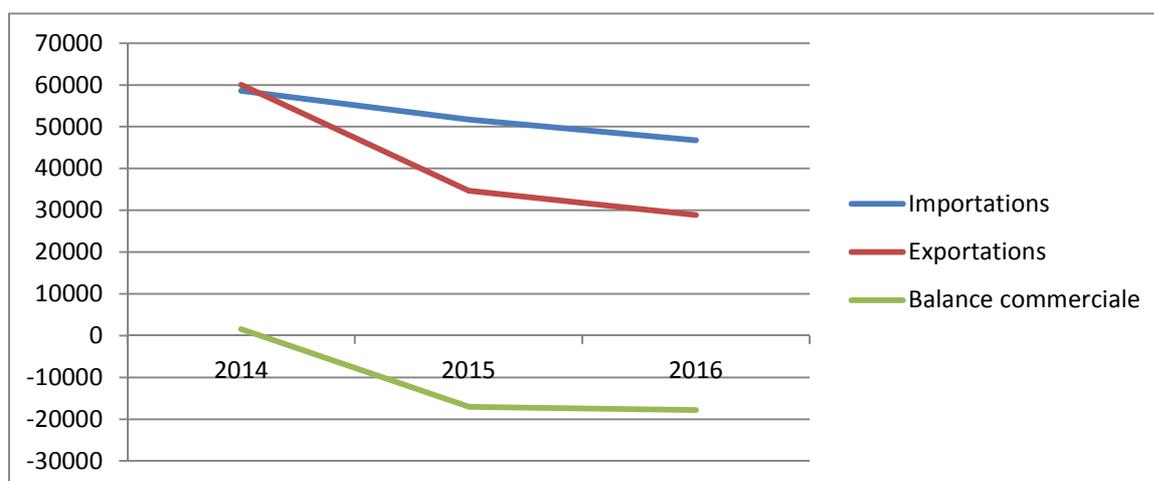
---

<sup>37</sup> Statistiques du Ministère des Finances et de la Banque mondiale.

<sup>38</sup> Rapport du centre national de l'informatique et des statistiques.

déséquilibres externes importants.

**Figure 28 :** Balance commerciale en millions de dollars de 2014 jusqu'à janvier 2017



**Source :** A partir des statistiques du commerce extérieur de l'Algérie du CNIS

Les exportations algériennes ont beaucoup baissé de 17.12 % par rapport à l'année 2015, à cause de la chute des prix des hydrocarbures, passant de 60 054 millions de dollars en 2014 à 34 668 millions de dollars en 2015, et 28 883 millions en 2016<sup>39</sup>. Les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales avec seulement 6.16 % du volume global des exportations en 2016, soit 1.78 milliards de dollars, et ont connu une diminution de 9.55 % par rapport à l'année précédente.

Les importations algériennes ont baissé de 9.62 % par rapport à l'année 2015, mais pas avec la même proportion des exportations, allant de 58 580 millions 2014, à 51 702 millions en 2015, puis à 46 727 millions en 2016<sup>40</sup>.

La balance commerciale affiche un déficit important à partir de l'année 2015, estimé à - 17 034 millions de dollars, qui a augmenté à -17 844 millions de dollars en 2016, et un déficit de -585 millions de dollars pour janvier 2017. Le déficit ne cesse d'augmenter malgré les tentations du gouvernement à limiter et à freiner les importations.

### Section 3 : Les mesures gouvernementales face à la crise

Le volume des dépenses publiques est tributaire de la disponibilité des ressources des hydrocarbures, qui générait près de deux-tiers des recettes budgétaires. Ces recettes

<sup>39</sup> Statistiques du centre national de l'informatique et des statistiques.

<sup>40</sup> Statistiques des douanes algériennes.

pétrolières sont en stricte corrélation avec l'évolution de la production ainsi que le prix du baril qui est fixé par le marché international, ce qui pose sérieusement le problème de viabilité et de vulnérabilité de la politique budgétaire qui émerge comme une préoccupation majeure sur le moyen et le long terme<sup>41</sup>.

### 3.1. Analyse des lois de Finances

En vu de la conjoncture pétrolière actuelle défavorable, marquée par la chute des prix de l'or noir sur les marchés mondiaux sous la barre de 35\$/baril depuis le début de l'année 2016<sup>42</sup> et un volume des exportations d'hydrocarbures en déclin (le FMI prévoyait un repli de la production pétrolière en Algérie : 1.02 millions de barils/jour en 2014, 0.98 millions de barils/jour en 2015, 0.99 millions de barils en 2016), l'Etat est tenu de prendre en urgence des mesures visant la rationalisation des dépenses budgétaires et le contrôle de la facture des importations.

**Tableau 16** : Solde global du trésor 2015-2017

	2015	A la fin décembre 2016*	2017*
<b>Total des recettes</b>	4.684.650.000	4.943.672.000	5.635.514.000
<b>Recettes ordinaires</b>	2.961.710.000	3.261.122.000	3.435.394.000
<b>Fiscalité pétrolière</b>	1.722.940.000	1.682.550.000	2.200.120.000
<b>Total des dépenses</b>	7.656.331.000	7.383.649.000	4.591.841.961
<b>Dépenses d'équipement</b>	3.039.322.000	2.792.212.000	1.386.673.120
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	4.617.009.000	4.591.437.000	3.205.168.841

Source : DGT, LF 2017.

L'Etat devait revoir ses objectifs de développement fixés dans le cadre du plan d'investissements publics (2015-2019) et une politique de rigueur voir d'austérité, ainsi qu'un

<sup>41</sup> T. Omrani, R. Toumache, *L'impact de la chute des prix de pétrole sur le financement de l'économie algérienne*, El Wahat pour les recherches et les études vol.9n°2 (2016).P.755.

<sup>42</sup> Cette chute des prix tient à des facteurs liés à la fois, à l'offre et à la demande, mais aussi à la valeur du dollar américain face aux principales devises. Du côté de la demande, le ralentissement très important de l'économie chinoise a fortement contribué à une réduction de la demande mondiale du pétrole. Du côté de l'offre, la hausse fulgurante de la production de pétrole non conventionnel aux Etats-Unis (gaz et pétrole de schiste), à laquelle s'ajoute le refus de l'OPEP de réduire son quota de production (essentiellement l'Arabie Saoudite qui ne voulait pas perdre des parts de marché au profit des pays producteurs non-OPEP, mais aussi, afin de rendre non compétitif le pétrole et le gaz de schiste américains, et d'en décourager l'exploitation), ainsi qu'une anticipation du retour de l'Iran sur le marché international, avait engendré une surabondance de l'offre, qui face à une contraction inévitable de la demande, affecte fortement les cours du baril de pétrole vers le bas.

report de certains projets non prioritaires inscrits dans ce plan, sont impératifs sur le court terme, voire le très court terme, selon les dirigeants algériens avant de réévaluer par la suite leurs plans de dépenses à moyen terme. En fait, selon le Premier ministre Abdelmalek SELLAL, au rythme actuel des dépenses publiques et avec un prix du baril à 60 \$, nous disposerons de 38 milliards de dollars de réserves de changes à horizon 2019, et avec un prix de 50 \$, nous n'aurons que 09 milliards de dollars<sup>43</sup>.

- **Analyse de la Loi de finances 2017**

Le projet de Loi de finances 2017, adopté le 4 octobre par le conseil des ministres, s'inscrit dans la logique de redressement des comptes publics qui ont été dégradés par la chute du prix du baril entamée au second semestre 2014. Ce projet aborde également les recettes et les dépenses par anticipation pour les exercices 2018 et 2019.

- **Des recettes en hausse en raison d'un changement de paradigme budgétaire**

Le Projet Loi de Finances 2017 prévoit des recettes (ordinaires, pétrolières et non fiscales) en hausse de 13.5 % à 5 636 milliards de DZD (50 milliards d'USD). Les recettes ordinaires s'affichent en hausse de 3.5 % en 2017, à 2 845 milliards de DZD (25 milliards USD). Elles sont estimées à 3 439 milliards de DZD (31 milliards USD) en 2018, et 3 780 milliards DZD (34.1 milliards USD) en 2019<sup>44</sup>.

Pour mémoire, les lois de finances étaient jusqu'à 2016 fondées sur deux prix du baril : un prix de référence fiscale fixé à 37 USD/bbl depuis 2008, et un prix de marché sous tendant les recettes d'exportations. La différence entre le prix de référence fiscale et le prix de marché effectif alimentait le Fonds de Régulation de Recettes.

Le Projet Loi de finances 2017 abandonne ce mécanisme et unifie le prix du baril à 50 USD. Les recettes issues de la fiscalité pétrolière s'inscrivent ainsi comptablement en hausse de 30.8 % à 2 200 milliards de DZD (19.8 milliards USD) en 2017. Elles sont estimées à 2 360 milliards DZD (21.3 milliards USD) en 2018, et 2 643 milliards DZD (23.8 milliards USD) en 2019.

---

<sup>43</sup> T. Omrani, R. Toumache, *L'impact de la chute des prix de pétrole sur le financement de l'économie algérienne*, El Wahat pour les recherches et les études vol.9n°2 (2016).P.764.

<sup>44</sup> Direction générale du Trésor, lettre économique d'Algérie, *Approbaton du projet Loi de finances 2017*, N° 55-septembre-octobre 2016. P.1.

➤ **Des dépenses en baisse avec une contraction accrue du volet équipement**

Le PLF 2017 affiche des dépenses en baisse de 13.9 % par rapport à la loi de finances 2016, à 6 883 milliards DZD (62 milliards USD). Dans le détail, les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 6.6 % à 4 591 milliards DZD (41.4 milliards USD), tandis que les dépenses d'équipements diminuent de 27.9 %, à 2 291 milliards DZD (20.7 milliards USD)<sup>45</sup>.

➤ **Un solde qui reste déficitaire**

Un déficit budgétaire, sous l'effet conjugué des efforts portés sur les dépenses et du changement de comptabilisation des recettes, est en forte diminution par rapport à 2016 (15 % du PIB). Il reste toutefois conséquent à 1 248 milliards DZD (11.2 milliards USD), soit 6.3 % du PIB.

### **3.2. Limites des mesures gouvernementales face à la crise**

L'analyse des lois de finances montrent que le gouvernement applique des plans d'austérité depuis la chute du prix du baril : augmentation des recettes, baisse des dépenses, et ralentissement des importations. Et l'analyse de l'économie algérienne montrent que ce dont notre pays a réellement besoin c'est la production et les investissements productifs. Les mesures d'austérité ne régleront jamais le problème dont l'économie algérienne souffre. Donc, il y a un décalage entre le problème et les solutions proposées. Ces mesures d'austérité est une façon de gérer la crise temporairement en attendant la hausse du prix du baril. Ainsi, notre économie est condamnée à vivre et revivre les mêmes erreurs du passé.

### **Conclusion du chapitre :**

La fragilité institutionnelle à laquelle s'ajoute le retour de l'étatisation de l'économie ont plongé l'Algérie dans un énorme retard, et lui ont fait perdre une opportunité précieuse de passer d'une économie rentière à une économie productive. De 2000 à 2014, l'économie algérienne a connu une surliquidité importante sans contrepartie réelle, et un grand stock de réserves de change (750 milliards de dollars), mais les dépenses publiques ont été très mal réparties, l'appareil productif demeurait en panne, et tout le fonctionnement de l'économie dépendait des recettes des hydrocarbures. L'analyse de l'économie algérienne de 2000 à 2014 révèle un blocage de la transformation de l'épargne en investissements productifs, par-delà le

---

<sup>45</sup> Loi de finances 2017.

diagnostic classique qui met en cause les défaillances du système bancaire, ce blocage est l'expression macroéconomique d'une crise profonde du mode de régulation de l'économie de son ensemble. A ce propos, les économistes de la régulation, en particulier R. Boyer expliquent que le passage d'une ancienne régulation à une nouvelle créatrice de richesses, nécessite un changement dans le cadre institutionnel.

Le deuxième contrechoc pétrolier est venu dévoiler encore une autre fois, les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne, et a montré que la richesse issue de l'exportation des ressources naturelles dans une économie rentière n'est qu'une illusion et qu'elle est temporaire, provoquant ainsi de grands déséquilibres internes et externes.

Le stock important des réserves de change qui étaient sensé réparer l'appareil productif et le développer, sert maintenant comme une « bouée de sauvetage » pour le gouvernement.

On parle de crise, mais de quelle crise ? Ce ne sont sûrement pas les chutes des prix de pétrole, car ces dernières ne font que montrer la réalité de l'économie algérienne. Celles-ci ne sont que des occasions de manifestations d'une crise structurelle. La crise est, en effet, installée depuis le milieu des années 1970. Il est significatif, à ce propos, de constater que depuis 1977, la part de la rente provenant des hydrocarbures a franchi le taux historique de 95%. Il est à rappeler que même l'Arabie Saoudite<sup>46</sup>, pays rentiers par excellence dépasse l'Algérie en exportations hors hydrocarbures. La crise est dans le régime politique et dans la nature des institutions de l'Etat qui bloquent tous les chemins qui mènent au développement et à la transition.

---

<sup>46</sup> Lire la préface d'ADDI Lahouari pour l'ouvrage de Mourad OUCHICHI, *les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Ed DECLIC, 2014.

# **CHAPITRE IV :**

**Quel avenir pour l'économie  
algérienne ?**

## **CHAPITRE IV : QUEL AVENIR POUR L'ECONOMIE ALGERIENNE ?**

Les dirigeants des pays dit arabes exportateurs de pétrole affirment qu'ils vendent leurs richesses naturelles pour acquérir en contrepartie de la technologie. Or la technologie ne s'acquiert pas, elle se pratique. C'est une pratique collective d'une société entièrement mobilisée vers ce but. Il existe d'ailleurs en histoire économique de nombreux travaux intéressants sur la révolution industrielle ainsi que sur les moyens de rattrapage adoptés par les retardataires de l'industrialisation, les dirigeants devraient s'en inspirer<sup>1</sup>.

### **Section 1 : les causes de l'échec économique de l'Algérie et les indices qui le montrent**

L'Algérie est un pays au niveau de développement qualifié de moyen, comme le rappelle son classement dans les indicateurs de développement humain. Elle y occupe la 104<sup>ème</sup> place sur 182 pays en 2009. Trente ans après la nationalisation des hydrocarbures, la richesse pétrolière accumulée semble avoir disparu tant elle est absente des indicateurs d'évaluation du bien-être. En Algérie, elle a fait le bonheur de la minorité et le malheur de la majorité<sup>2</sup>. L'absence du contrôle exercé sur la rente pétrolière a conduit à sa dilapidation. Tous les plans et stratégies de développement misent en œuvre depuis l'indépendance ont échoué ou avorté. Ajoutons à cela, les contradictions de l'économie administrée qui ont gravement pénalisé l'Algérie, et ont plongé le pays dans un éternel retard.

#### **1.1. Les causes de l'échec économique de l'Algérie**

##### **1.1.1. L'économie rentière obstacle au développement économique**

Avec le développement du capitalisme, notamment agraire, qui marque la fin du monopole féodal sur la terre, de nouvelles conceptions de la rente sont apparus. D'abord, celle d'A. Smith qui a lié la rente à l'existence du monopole, puis celle de D. Ricardo qui a délégitimé la rente en considérant que les intérêts des propriétaires fonciers allaient à l'encontre des intérêts

---

<sup>1</sup> George Corm, ancien ministre, historien, et économiste et spécialiste du proche Orient dans l'interview sur les causes du retard économique des pays dits arabes.

<sup>2</sup> Luis Martinez, *les illusions de la richesse pétrolière*, Centre d'études et de recherches Internationales, science Politique, p.02.

de la communauté : « *La rente de la terre, considérée comme le prix payé pour l'usage de la terre, et donc naturellement un prix du monopole* »<sup>3</sup> affirme A. Smith, et « *les intérêts des propriétaires sont toujours opposés à l'intérêt de toutes les autres classes de la communauté* »<sup>4</sup> approfondit Ricardo. Ce dernier est allé plus loin en préconisant la nationalisation des sols pour supprimer la rente foncière dont le développement provoquait la baisse tendancielle des profits, conduisant ainsi le capitalisme vers l'Etat stationnaire.

Les travaux postérieurs aux théoriciens classiques ne se dérogent pas à cette règle opposant la rente au développement de l'économie productive. Cependant, le concept de la rente ne reste pas circonscrit dans sa forme historique qui est la rente foncière. Il fut généralisé à toutes les formes de monopole qui bloque la concurrence et empêche la formation des prix d'équilibre considérés comme naturels (issus de la loi de l'offre et de la demande). Les travaux d'Alfred Marshall sur la quasi-rente, et ceux encore plus récents de J. F Galbraith sur les firmes internationales, s'inscrivent tous dans cette perspective d'identification des rentes, de leurs évolutions inversement proportionnelles aux profits conduisant à une rareté arbitraire qui augmente les prix, diminue le salaire réel, provoquant la propension à l'épargne et renchérit l'investissement<sup>5</sup>.

Selon El Belaoui et Luciani, on peut reconnaître un Etat rentier par rapport à la nature du lien Etat/économie<sup>6</sup>. Il existe quatre dimensions fondamentales, qui selon eux déterminent cette nature :

1. La dimension de l'Etat par rapport à l'économie est mesurée par le ratio de la dépense de l'Etat par rapport au PIB ;
2. Les sources et la structure des recettes de l'Etat ;
3. La destination des dépenses de l'Etat ;
4. Les lois et règlements qui affichent la vie économique.

---

<sup>3</sup> A. Smith, *Recherche sur les causes et la nature de la richesse des nations*, Paris, Economica, DL 2000, P.140.

<sup>4</sup> D. Ricardo, *Les principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Flammarion, 1997, p.522.

<sup>5</sup> M. Ouchichi, *Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Edition DECLIC, Bejaia, 2014, p.308.

<sup>6</sup> E. M. Carneiro, *Le blocage historique des économies africaines : spécialisation rentière et extraversion*, P.43-44.

Dans ce sens, Luciani définit l'Etat rentier comme Etat : « *dont les rendements dérivent majoritairement (plus de 40 %) du pétrole ou d'autres sources externes, et dont la dépense constitue une partie substantielle du PIB* »<sup>7</sup>.

En définissant l'Etat rentier, il devient plus facile de cerner le concept « d'économie rentière », défini par Mahdavy comme : « *une économie qui repose sur une rente externe substantielle* »<sup>8</sup>. Les revenus issus de la vente sur le marché international des hydrocarbures est une forme de rente. Elle provient de la différence entre le prix de valorisation et les coûts de production des produits du sous-sol que sont le pétrole et le gaz. C'est un don de la nature qui est monopolisé par l'Etat au nom de la collectivité. La rente pétrolière n'est pas une création nouvelle de valeur, c'est un transfert pouvant exercer autant d'effets négatifs sur les salaires et les profits que la rente foncière. Pire encore, la rente pétrolière provoque des effets encore plus pervers car elle est extérieure au procès de travail local, c'est un transfert d'une valeur créée ailleurs<sup>9</sup>.

La gestion de la rente reflète l'efficacité ou l'inefficacité de l'Etat à l'élaboration des stratégies de développement qui détermineront la capacité de l'économie à l'absorption de la rente. Une intervention inefficace de l'Etat se traduit par<sup>10</sup> :

- de grands programmes de dépenses publiques avec de faibles revenus fiscaux ;
- Une progression des recettes pétrolières plus rapide que celle de la croissance du PIB à cause d'une amélioration des cours de pétrole ; et d'injection de subventions aux entreprises ne produisant pas de valeurs ajoutées<sup>11</sup>.

La rente pétrolière monopolisée par l'Etat, qui en injecte une partie pour maintenir sa clientèle parmi les travailleurs sous forme de salaires et autres subventions sans contrepartie productive, provoque plusieurs phénomènes économiques et sociopolitiques qui s'alimentent mutuellement pour provoquer une situation dans laquelle ni le niveau des salaires, ni les taux de profit ne peuvent être suffisamment importants pour enclencher une dynamique d'accumulation.

---

<sup>7</sup> A. Sid Ahmed, *Paradigme rentier en question : l'expérience des pays arabes producteurs de brut. Analyse et éléments de stratégies*, P.504.

<sup>8</sup> F. Talahite, *La rente et l'Etat rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Etat rentier*, P.04.

<sup>9</sup> M. Ouchichi, *Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Edition DECLIC, Bejaia, 2014, p.308.

<sup>10</sup> N. Hirech, O. Ibrahim, *Economie de rente et pauvreté en Algérie*, Journal of Economic & financial Research, P.24.

<sup>11</sup> R. Bendib, *L'Etat rentier en crise, éléments pour une économie politique de la transition*, P.36.

Au niveau économique, l'injection de la monnaie sans contrepartie productive provoque une inflation. Outre qu'elle déséquilibre le système de prix et l'affectation optimale des ressources, l'inflation, érode le pouvoir d'achat, notamment des revenus fixes, réduit la demande effective et la propension à l'épargne. A la baisse de leurs salaires réels, les travailleurs revendiquent l'augmentation de leurs salaires nominaux ce qui entraîne la réduction des profits. Par ailleurs, la diminution de l'épargne nationale renchérit l'investissement et fait dépendre l'économie entière de seuls investissements publics, ce qui n'est pas sans répercussion sur l'emploi et les salaires. Un cercle vicieux qui s'autoalimente en permanence, entraînant la dévalorisation de la valeur du travail et la généralisation des comportements rentiers à tous les niveaux de la vie sociale<sup>12</sup>.

Au niveau sociopolitique, les effets pervers de la rente sont aussi divers que nombreux. La rente permet au régime politique de s'autonomiser de la société, ce qui lui offre la possibilité d'exercer un rapport de domination sur ses membres, empêchant ainsi la formation d'espaces autonomes susceptibles de donner naissance à une société économique se reproduisant par le travail. De ce fait, la rente provoque des recompositions profondes en faveur des couches sociales oisives dont la reproduction repose sur le captage des rentes spéculatives. Ainsi, nous assistons à l'émergence d'un processus accéléré de transformation du pouvoir politique en actifs de marché. L'Etat se trouve, dans ce cas, pris d'assaut par de vastes réseaux de clientèles dont l'accumulation de richesses a pour base l'enrichissement « illicite » mêlant corruption, pratiques frauduleuses et développement du marché informel<sup>13</sup>.

Continuer avec une logique de rente ne fait pas avancer les économies pétrolières dans le classement du PNUD, en effet, le Nigéria est le premier exportateur de pétrole en Afrique, mais cela ne l'a pas empêché d'être parmi les derniers du classement de la pauvreté (152<sup>ème</sup> sur 187 pays)<sup>14</sup>.

Il est important de préciser que la rente serait un obstacle au développement d'une économie productive, seulement dans les pays qui souffrent des problèmes institutionnels ou politico-institutionnels, sinon pour les autres pays, les ressources naturelles seraient une bénédiction qui contribue à la croissance de l'économie productive et sa diversification.

---

<sup>12</sup> M. Ouchichi, Op. Cit. P.309.

<sup>13</sup> Idem, p.309.

<sup>14</sup> N. Hirech et I. Oudjama, *Economie de rente et pauvreté en Algérie*, Journal of Economic & Financial Research, ISSN :2352-9822, Décembre 2015.

### 1.1.2. L'obstacle politico-institutionnel au développement économique en Algérie

Les difficultés d'ordre méthodologiques que pose l'étude de la sphère marchande de l'Algérie proviennent de la nature de la rationalité régulatrice qui commande l'affectation des flux de richesses dans le pays. L'histoire économique récente de l'Algérie révèle un blocage de la transformation de l'épargne en investissement. Par delà le diagnostic classique qui met en cause les défaillances du système bancaire, ce blocage est l'expression macroéconomique d'une crise profonde du mode de régulation de l'économie de son ensemble<sup>15</sup>. A ce propos, les économistes de la régulation, notamment R. Boyer expliquent que le passage d'une régulation ancienne à une nouvelle créatrice de richesse nécessite un changement dans le cadre institutionnel<sup>16</sup>.

L'analyse de l'histoire économique de l'Algérie nous permet de mieux cerner la nature des obstacles aux réformes économiques. Cette dernière est foncièrement politique, compte tenu des caractéristiques du système politico-économique. Ce système obéit à une logique d'ensemble dont la continuité ne fut remise en cause ni par les multiples changements à la tête de l'Etat, ni par les différents mouvements de réformes économiques engagés depuis 1980. Au-delà des revirements spectaculaires que l'on a observé de temps à autre, le système demeure fondamentalement inchangé : l'encastrement du champ économique dans la sphère politique, et l'utilisation des ressources économiques pour le maintien du pouvoir, figurent parmi les constantes qui symbolisent la continuité du système malgré les multiples réaménagements qu'il a connu, notamment ces trois dernières décennies<sup>17</sup>.

Le comportement des acteurs de l'accumulation renvoie à la matrice institutionnelle qui définit la rentabilité des opportunités d'investissement dans l'économie. D. North a écrit à ce propos que : « *Si l'activité qui offre le taux de rendement le plus élevé dans une économie est le piratage, on peut s'attendre à ce que les organisations (entreprises) investissent dans les compétences et les connaissances qui feront d'elles de meilleurs pirates* ». D. North a ajouté que : « *Si le cadre institutionnel récompense la piraterie, des organisations pirates seront créées ; s'il récompense l'activité productive, des organisations -des firmes- seront créées afin de s'engager dans les activités productives* »<sup>18</sup>. L'analyse du comportement des

---

<sup>15</sup> S. Bellal, *De la difficulté de la transformation de l'épargne en investissement en Algérie ou la régulation en question*, Revue El-Bahith, P.89.

<sup>16</sup> R. Boyer, *Les analyses historiques comparatives du changement institutionnel : quels enseignements pour la théorie de la régulation*, L'année de la régulation n° 7, 2003.

<sup>17</sup> M. Ouchichi, *Aux origines du caractère rentier de l'économie algérienne*, Revue El-Bahith.

<sup>18</sup> B. Chavance, *L'économie institutionnelle*, La Découverte, Paris 2007. P.65-68.

principaux acteurs de l'accumulation permet donc de montrer jusqu'à quel point ces comportements peuvent être déterminés par les arrangements institutionnels en vigueur dans le contexte considéré. Des expériences montrent par ailleurs que des compromis institutionnels spécifiques sont nécessaires pour orienter et stimuler l'action de ces acteurs dans le sens souhaité<sup>19</sup>.

J. Stiglitz a noté que : « *La privatisation réalisée dans les pays en transition sans l'infrastructure institutionnelle nécessaire a conduit au pillage des actifs et non à la création de richesses...* »<sup>20</sup>.

M. Ouchichi a écrit : « *Expliquer l'échec de l'expérience algérienne par l'absence d'un environnement adéquat au passage vers l'économie de marché suppose la recherche des éventuelles incompatibilités entre la nature de l'Etat algérien, ou du régime politique qui l'a investi, avec les lois de l'économie politique et les conséquences des changements systémiques qu'implique une transition visant la soumission du champ économique à la régulation par le marché [...] cette problématique exige une analyse à deux dimensions : la première est relative à la nature des institutions de l'Etat algérien, la seconde concerne le (ou les) facteur (s) à l'origine de leurs (éventuelles) incompatibilité avec un projet de réformes économiques pour le passage vers l'économie de marché* »<sup>21</sup>.

F. Talahite ajoute que : « *Cette accumulation de richesse par l'Etat, qui visait la réalisation d'un projet de modernisation accélérée, fut dans le même temps une opportunité de capture de richesse et de pouvoir ainsi que cause de gaspillage et de destruction* »<sup>22</sup>.

## **1.2. Les indices qui montrent l'échec économique de l'Algérie**

Il existe de nombreux organismes internationaux spécialisés qui s'intéressent à la mesure de la qualité des institutions. Leur nombre a fortement augmenté avec les progrès constants dans l'accès à l'information statistique. Les plus connus sont : l'ONU, Transparency international, la Banque Mondiale, la fondation héritage, Legatum Institute...

Beaucoup d'indices permettent de mesurer la qualité des institutions dans un pays donné, nous avons pris quelques uns pour montrer la fragilité institutionnelle en Algérie.

---

<sup>19</sup> S. Bellal, *De la difficulté de la transformation de l'épargne en investissement en Algérie ou la régulation en question*, Revue El-Bahith, P.91-92.

<sup>20</sup> J. Stiglitz, *La grande désillusion*, Fayard Paris 2002. P.349.

<sup>21</sup> M. Ouchichi, *Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Op. Cit, P.283.

<sup>22</sup> F. Talahite, Op. Cit, P.10.

### 1.2.1. Le climat des affaires et classement Doing Business : l'inexorable régression

Le rapport Doing Business analyse et compare le climat des affaires de 190 pays, en se fondant 11 indicateurs à savoir la facilité de créer une entreprise, le temps d'obtention d'un permis de construire, l'accès à l'électricité, l'enregistrement au registre de commerce, l'accès au crédit, la protection des actionnaires minoritaires, le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'application des contrats, règlement de l'insolvabilité, et la régulation du marché de travail<sup>23</sup>.

L'Algérie ne cesse de régresser dans le classement effectué par la Banque Mondiale dans le cadre de son rapport annuel sur la pratique des affaires dans le monde (Doing Business) passant de la 150<sup>ème</sup> position en 2011 (selon la version actualisée du rapport Doing Business 2012) à la 152<sup>ème</sup> position en 2012 (selon le rapport Doing Business 2013), et à la 163<sup>ème</sup> position en 2016, puis à la 156<sup>ème</sup> position en 2017 (selon le classement Doing Business 2017) et ce sur un total de 185 pays. Le classement par critère confirme d'une manière générale cette position<sup>24</sup>.

Le premier critère est celui relatif à la création d'entreprise : il évalue les conditions de création d'entreprise et mesure le nombre d'étapes, la durée et les coûts requis d'une société pour pouvoir légalement entamer son activité. Selon ce critère, l'Algérie se classe à la 142<sup>ème</sup> position en 2017<sup>25</sup> après avoir été à la 156<sup>ème</sup> position en 2012<sup>26</sup> et à la 155<sup>ème</sup> position en 2011<sup>27</sup>.

Le deuxième critère traite l'octroi de permis de construire : il évalue les procédures et mesure les durées et les coûts nécessaires à la construction d'un entrepôt (incluant l'obtention de licence et permis nécessaires, l'accomplissement des notifications et inspections requises et l'obtention des raccordements en aux et téléphone). Selon ce critère, l'Algérie occupe la 77<sup>ème</sup> place en 2017 alors qu'elle occupait la 138<sup>ème</sup> place en 2012, et la 137<sup>ème</sup> position en 2011.

Le troisième critère traite du raccordement à l'électricité : il évalue les procédures et mesure la durée et coûts associés au raccordement électrique d'un entrepôt nouvellement construit. Selon ce critère, l'Algérie occupe le 118<sup>ème</sup> rang en 2017 après avoir été au 165<sup>ème</sup> rang en 2012 et au 161<sup>ème</sup> rang en 2011.

---

<sup>23</sup> Lettre économique d'Algérie, N° 56-Novembre-Décembre 2016 (11/12/2016), p.02.

<sup>24</sup> A world Bank Group Flagship Report, Doing Business, Economy Profile, Algeria.

<sup>25</sup> A world Bank Group Flagship Report, Doing Business 2017, Economy Profile, Algeria.

<sup>26</sup> A world Bank Group Flagship Report, Doing Business 2012 Economy Profile, Algeria.

<sup>27</sup> A world Bank Group Flagship Report, Doing Business 2011, Economy Profile, Algeria.

Le quatrième critère est consacré au transfert de propriété : il mesure les facilités accordées aux entreprises pour enregistrer leurs titres de propriété, le nombre d'étapes, la durée et les coûts d'enregistrement. Selon ce critère, l'Algérie arrive à la 162<sup>ème</sup> place en 2017 alors qu'elle occupait la 172<sup>ème</sup> place en 2012 et 2011.

Le cinquième critère traite l'obtention de prêts : il mesure les conditions d'accès aux crédits, l'existence et la qualité de l'information relative au crédit ainsi que les droits des débiteurs et créanciers. Selon ce critère, l'Algérie se place au 175<sup>ème</sup> rang après avoir été au 129<sup>ème</sup> rang en 2012, et au 152<sup>ème</sup> en 2011.

Le sixième critère est celui relatif à la protection des investisseurs : il évalue la transparence des transactions, la responsabilité du manager, le pouvoir des actionnaires et les différentes protections offertes aux investisseurs. Selon ce critère, l'Algérie occupe la 173<sup>ème</sup> position en 2017 alors qu'elle occupait la 82<sup>ème</sup> position en 2012 et la 79<sup>ème</sup> en 2011.

Le septième critère traite des paiements d'impôts : il mesure le taux d'imposition, le nombre de paiements à effectuer et le temps nécessaire pour effectuer les démarches y afférentes. Selon ce critère, l'Algérie se positionne à la 155<sup>ème</sup> place en 2017 alors qu'elle occupait la 170<sup>ème</sup> place en 2012 (165<sup>ème</sup> en 2011)<sup>28</sup>.

Le huitième critère concerne le commerce transfrontalier : il évalue les procédures et documents et mesure les coûts et durées nécessaires pour effectuer des opérations d'import et d'export. Selon ce critère, l'Algérie occupe le 178<sup>ème</sup> rang en 2017 après avoir été au 129<sup>ème</sup> rang en 2012 (128<sup>ème</sup> en 2011).

Le neuvième critère a trait à l'exécution des contrats : il évalue la complexité de l'exécution des contrats (en suivant l'évolution d'un litige, la durée, le coût et le nombre d'étapes entre le dépôt de la plainte et le règlement du créancier). Selon ce critère, l'Algérie se classe à la 112<sup>ème</sup> place en 2017 alors qu'elle occupait la 126<sup>ème</sup> place en 2012 (125<sup>ème</sup> en 2011).

Le dixième et dernier critère est consacré au règlement de l'insolvabilité (faillite) : il mesure la durée, les coûts des procédures et le taux de recouvrement en cas de faillite. Selon ce critère, l'Algérie arrive à la 74<sup>ème</sup> position en 2017 après avoir été à la 62<sup>ème</sup> position en 2012 et à la 60<sup>ème</sup> position en 2011.

---

<sup>28</sup> A world Bank Group Flagship Report, Doing Business 2011, 2012, 2013, 2017 Economy Profile, Algeria.

De manière générale, l'Algérie dans cet indice se positionne parmi les derniers pays, avec un climat des affaires compliqué, qui fait fuir les investissements directs étrangers, et complique la procédure pour les investisseurs locaux.

### 1.2.2. L'indice de perception de la corruption

La corruption constitue un phénomène général, de nombreuses études, dont l'étude de l'institut de la Banque Mondiale sur l'impact de la corruption, ont révélé que des milliards de dollars se perdent chaque année en raison de la corruption dans les pays développés et ceux en développement, sont estimés d'environ mille milliards de dollars par an<sup>29</sup>. La corruption est l'abus de pouvoir reçu en délégation à des fins privées<sup>30</sup>. Hugon (2007) considère la corruption comme un comportement s'écartant des normes et des devoirs officiels d'une charge publique, élective ou désignée à des fins d'enrichissement<sup>31</sup>.

Dans les pays dirigés par des leaders populistes et autocrates, nous constatons souvent des démocraties en déclin et des tentatives inquiétantes de réprimer la société civile, de limiter la liberté de la presse et d'affaiblir l'indépendance du pouvoir judiciaire<sup>32</sup>.

La grande difficulté dans la lutte contre la corruption réside que la plupart des pays faibles et pauvres souffrent de l'inefficacité d'utiliser leurs ressources humaines et matérielles, et par conséquent, ces pays ont besoin d'une réforme institutionnelle. La corruption réduit l'efficacité des politiques de la productivité industrielle et agricole et encourage l'émergence des affaires illégales, qui violent les lois législatives et économiques<sup>33</sup>.

La corruption entrave la croissance économique en profitant des revenus de l'investissement et de surplus économique. Ce qui affecte négativement la croissance à la fois aux investisseurs étrangers ou locaux. Ainsi, la corruption devient le principal obstacle devant le développement durable et la réduction de la pauvreté.

La corruption a des effets négatifs sur l'investissement. Plus de taux élevé de corruption dans un pays, moins d'efficacité marginale du capital. Et quant l'efficacité marginale du capitale

---

<sup>29</sup> Nijmegem Nice Working Paper 09-140, January 2009.

<sup>30</sup> Transparency international, 2002, P.41.

<sup>31</sup> Marie-Claire Aoun, *La rente et le développement économique des pays exportateurs*, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Université Paris Dauphine 2008, P. 141.

<sup>32</sup> Indice de perception de la corruption 2016, par Transparency international, le 25 janvier 2017.

<sup>33</sup> Sawzan Rose Akman, *Corruption et la gouvernance*, première édition, Jordanie, 2003, p.167.

est faible, l'investisseur ne prend pas le risque d'investir parce que le taux de rendement attendu sera faible et risqué<sup>34</sup>.

Les niveaux élevés de corruption entravent les flux d'investissement étrangers, qui, évitent souvent d'investir dans les pays subit de corruption. Les paiements illégaux (corruption) causent en général, des coûts élevés et une augmentation des distractions. Les fonctionnaires corrompus encouragent les investissements non productifs dans le secteur public ce qui réduit l'attention accordée aux investissements en cours<sup>35</sup>.

L'impact de la corruption sur le secteur fiscal, quand il est facile pour certaines personnes de soumettre leurs déclarations de revenus qui ne révèlent pas leurs impôts dus, ce qui est une violation du principe de la justice.

Sur les dépenses publiques, la corruption contribue à la mauvaise répartition des ressources de la société. Et par conséquent, nous remarquons qu'ils accordent un intérêt particulier à certaines activités qui ne sont pas importantes, mais ces dernières leur génèrent des revenus, ce qui cause une négligence à un grand nombre de secteurs importants.

L'impact de la corruption sur le prix de la monnaie nationale et le marché de changes apparait dans la création et l'émergence du marché informel, qui se caractérise par des prix élevés, et donc un écart important entre les cotations au marché officiel et le marché parallèle.

Le processus de blanchiment d'argent est considéré comme une des lésions et l'incubateur de la corruption financière, économique et sociale, qui constitue un crime hors de la loi et de la légitimité et une gaine illégitime<sup>36</sup>.

Soixante-neuf pour cent des 176 pays figurant dans l'indice de perception de la corruption 2016 enregistre une note inférieure à 50, sur une échelle allant de 0 (très corrompu) à 100 (très peu corrompu). Cela montre combien l'inflation est importante et omniprésente dans le secteur public à travers le monde<sup>37</sup>.

---

<sup>34</sup> Omar Hadhrami, « *L'impact de la corruption sur le développement économique en Afrique et dans le monde arabe* ».P.5.

<sup>35</sup> Omar Hadhrami, « *L'impact de la corruption sur le développement économique en Afrique et dans le monde arabe* ».P.6.

<sup>36</sup> Ades, A and R, Di Tella, *The causes and consequences of corruption: A Review of Recent Empirical contribution*, IDS Buletin, Vol27, No.2, pp 6-11.

<sup>37</sup> Transparency international, *Indice de perception de la corruption 2016*.

L'Algérie figure parmi les pays les plus corrompus de la planète, et se positionne au 108<sup>ème</sup> rang en 2016 sur 176 pays, avec une note égale à 34, alors qu'elle occupait la 100<sup>ème</sup> position en 2010 avec la note 35<sup>38</sup>.

### **1.2.3. L'indice de prospérité et du bien être**

Cet indice s'articule autour de trois axes : la capacité d'un pays à satisfaire les besoins de base de ses citoyens (qualité et accès au système de santé, au logement, à la sécurité,...), à construire les fondements de leur bien-être sur la durée (en leur donnant accès à l'éducation et à l'information) et à leur donner l'opportunité de s'accomplir.

L'indice de prospérité englobe la situation économique, l'entrepreneuriat et les opportunités, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sécurité, liberté personnelle, et le capital social.

L'Algérie se positionne au 96<sup>ème</sup> rang sur 142 pays pour l'année 2015 dans l'indice de prospérité, à l'intérieur de ce dernier, on trouve des sous indices. En ce qui concerne l'économie, l'Algérie se classe à la 50<sup>ème</sup> place, dans l'entrepreneuriat et opportunités à la 97<sup>ème</sup> place, dans la gouvernance à la 102<sup>ème</sup> position, l'éducation à la 81<sup>ème</sup> place, la santé à la 63<sup>ème</sup> place, la sécurité à la 82<sup>ème</sup> place, la liberté personnelle à la 135<sup>ème</sup> place, et enfin dans le capital social elle occupe la 105<sup>ème</sup> place<sup>39</sup>.

Dans cet indice aussi, l'Algérie figure parmi les derniers et les plus pauvres pays de la planète.

### **1.2.4. L'indice de liberté économique**

L'indice de liberté économique est un indicateur fondé sur un ensemble de dix critères économiques, créé par la Fondation Heritage et le Wall Street Journal. Son objectif affiché est de mesurer la liberté économique dans les différents pays du Monde.

La forme la plus élevée de liberté économique assure un droit absolu à la propriété privée, permet une liberté totale de mouvement pour les salariés, capitaux et biens, et une absence totale de contraintes sur la liberté économique sauf en cas de protection ou maintien de la liberté elle-même<sup>40</sup>.

---

<sup>38</sup> The perceived levels of public sector corruption in 176 countries, by the Transparency international 2016, 2010.

<sup>39</sup> Legatum prosperity index 2015, by The Legatum Institute.

<sup>40</sup> Index of Economic Freedom, 15 janvier 2008.

L'indice classe les nations sur dix critères généraux de liberté économique en se basant sur les statistiques de la Banque mondiale, du FMI, et de *l'Economist Intelligence Unit* qui appartient au même groupe que *The Economist*, qui sont : liberté d'entreprise, liberté des échanges, poids des taxes et impôts, dépenses gouvernementales, stabilité monétaire, liberté d'investissement, dérégulation financière, protection de la propriété privée, lutte contre l'inflation, et la libéralisation du travail.

Plusieurs études empiriques ont démontré que la démocratie influence la croissance par son impact sur la libéralisation économique. Dès 1962, Milton Friedman enseignait dans « *capitalism and freedom* », que les libertés économiques et les libertés civiles et politiques étaient complémentaires, qu'elles se renforçaient mutuellement : l'élargissement des droits politiques favoriserait le renforcement des droits économiques, qui accélérerait à son tour la croissance<sup>41</sup>.

Si les libertés économiques reflètent des marchés libres ou une intervention étatique minimale<sup>42</sup>, les libertés politiques quant à elles, peuvent être définies par les droits de l'homme liés au fonctionnement de la démocratie : droit de vote, droit d'expression et liberté de la presse, liberté de mouvement et de résidence, liberté de pensée, de réunion et d'association et droit d'accès dans des conditions d'égalité aux fonctions publiques. J. Stiglitz ajoute les libertés et les droits syndicaux.

La relation entre libertés économique, démocratie et croissance est largement controversée dans la littérature. Certains auteurs suggèrent que la liberté politique et liberté économique ont certes des effets positifs sur la croissance, mais les réformes ne doivent pas être entreprises simultanément. Le Chili, la Corée du Sud, la Chine et Taiwan ont adopté des réformes économiques dans le cadre d'une autocratie et ont progressivement remplacé ce régime par une démocratie. Fernandez et Rodrik (1991) pensent que les mesures de libéralisation économiques doivent être introduites dans le cadre d'un régime autoritaire et l'adoption de la

---

<sup>41</sup> Marie-Claire Aoun, *La rente et le développement économique des pays exportateurs*, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Université Paris Dauphine 2008, P. 143.

<sup>42</sup> Selon James Gwartney, chercheur au Fraser Institute, les individus bénéficient d'une liberté économique si d'une part, leur propriété (acquise sans recours à la violence, fraude ou vol) est protégée des invasions physiques d'autrui et si d'autre part, ils sont libres d'utiliser, d'échanger ou de céder leur propriété, dans la mesure où leurs actions ne violent pas les droits d'autrui. Les libertés économiques se résument donc à la propriété privée sans restriction, la liberté des échanges et le maintien d'un système de marché sans interférence ; ce qui implique un état de droit (The rule of law) et une intervention et des dépenses étatiques minimales. Ainsi, pour Gwartney, lorsque le gouvernement taxe une personne pour transférer une ressource à une autre, la première voit son droit à profiter des fruits de son travail violé. Il y a donc trois piliers de la liberté économique : la liberté individuelle, la protection de la propriété privée et la liberté des échanges commerciaux.

démocratie doit se faire après la mise en œuvre des réformes<sup>43</sup>. Et bien sûr, la qualité des institutions joue un rôle très important pour la réussite de la transition et le développement, d'après D. North.

Le score total représente la moyenne arithmétique de ces dix indicateurs, chacun d'entre eux étant noté de 0 à 100. Où 100 représente la liberté maximale.

L'Algérie occupe la 146<sup>ème</sup> position avec un indice qui est égale à 50.8 sur 178 pays selon le classement 2014, puis à 48.9 en 2015, et à 50.1 en 2016<sup>44</sup>. Le degré de liberté économique en Algérie est inquiétant, et se considère parmi les pays les moins libres économiquement.

### **1.2.5. Indice du dynamisme et de compétitivité**

L'indice du dynamisme et de compétitivité globale détermine le niveau de productivité d'un pays et sa compétitivité, c'est un indice purement économique. Il regroupe 12 piliers, à savoir : les institutions et leur qualité, la qualité des infrastructures (transport, routes, électricité, téléphone,...), l'environnement macroéconomique (commerce international, régime de change, inflation,...), niveau de la santé et de l'éducation primaire, qualité d'enseignement supérieur et du sport, efficacité du marché des biens (intensité de la compétitivité locale, et l'intensité de la compétitivité internationale), progrès technique et son adoption dans la productivité et l'industrie, taille du marché (taille du marché national et international), efficacité du marché de travail (flexibilité, et qualité de travailleurs), sophistication des affaires (dans l'informatique, et les stratégies et opérations des firmes individuels), et enfin, l'innovation (capacité d'innovation, qualité de la recherche scientifique des institutions, les industries universitaires,...). Ce sont les critères qui définissent le dynamisme et la compétitivité des pays<sup>45</sup>.

L'Algérie est classée à la 87<sup>ème</sup> place sur 138 pays selon le rapport de la compétitivité globale 2016-2017. Dans le classement des stades et étapes de développement par groupe de pays, on peut remarquer que le stade de développement de l'Algérie et celui du Maroc et de la Tunisie n'est pas le même. L'Algérie est en retard par rapport aux pays du Maghreb malgré toutes ses richesses<sup>46</sup>. Et d'une manière générale, c'est l'un des pays les moins compétitifs au monde.

---

<sup>43</sup> Marie-Claire Aoun, *OP. Cit*, P.143.

<sup>44</sup> Heritage Foundation, Index of Economic Freedom of Algeria 2014, 2015 and 2016.

<sup>45</sup> Methodology and computation of the Global Competitiveness Index 2016-2017.p.39.

<sup>46</sup> World Economic Forum, *The global competitiveness report 2016-2017*, p38..

## **Section 2 : l'avenir des hydrocarbures en Algérie**

L'économie algérienne demeure massivement dépendante aux hydrocarbures, en dépit des multiples actions réformatrices. Depuis 1977, les exportations algériennes des hydrocarbures ont systématiquement dépassé le seuil 95 % des exportations totales. Cependant, la production d'hydrocarbures génère des revenus très substantiels pour le pays<sup>47</sup>.

Le pétrole est le produit dopant du régime, c'est-à-dire qu'il se dope à coups des milliards de dollars qui viennent du pétrole et des hydrocarbures. Le pétrole n'est pas une malédiction en soi, mais la façon dont il aide le régime inefficace à se perpétuer et acheter la paix sociale en fait une véritable malédiction.

Mais le pétrole n'est pas éternel, le gouvernement doit donc trouver une alternative qui va remplacer cette ressource. Aujourd'hui l'économie algérienne est encore plus vulnérable pour plusieurs raisons. Premièrement, à cause de la baisse du prix du baril, notamment à cause de la récession mondiale et le recule de la demande au niveau international aux hydrocarbures, ainsi que des raisons géopolitiques. Deuxièmement, la baisse de la production pétrolière à cause de la surexploitation des gisements de pétrole. Et troisièmement, l'augmentation de la demande nationale des hydrocarbures à cause de l'amélioration du niveau de vie des algériens et du facteur démographique, et la diminution des surplus à l'exportation. C'est ce que nous allons essayer d'expliquer dans cette deuxième section.

### **2.1. La baisse des prix de pétrole et avenir incertain**

Les cours pétroliers se sont effondrés au second semestre 2014 (passant de 112 \$ au 1<sup>er</sup> juin à 50 \$ à mi-janvier 2015, soit un recul de 55 % en à peine 6 mois), et demeure aujourd'hui à des niveaux très bas. Cette situation est très défavorable aux pays rentier mono-exportateurs de pétrole, et hautement favorable aux pays importateurs dont la facture énergétique s'est trouvée soudainement allégée.

Les perspectives de ralentissement de la croissance mondiale et la diminution de l'intensité en pétrole de cette croissance notamment en Chine, ont joué défavorablement sur la demande de pétrole, alors que l'offre continuait de croître considérablement, à cause du développement vertigineux des extractions de pétrole de schistes aux Etats-Unis, et l'augmentation de la

---

<sup>47</sup> William C. Byrd, *Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle*, Confluences Méditerranée – N°45 Printemps 2003. P.59.

production de barils par l'Arabie Saoudite, ainsi que la reprise rapide de production de pétrole de la Libye, et la résistance de la production de l'Irak malgré sa situation politique<sup>48</sup>.

L'incapacité des membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) à parvenir à un accord lors des différentes réunions confirme que la crise historique qui secoue actuellement le marché du pétrole a sensiblement réduit l'efficacité et l'influence de ce cartel autrefois si puissant. Ces divergences au sein de l'OPEP vont continuer d'alimenter la volatilité sur les marchés pétroliers et les prix vont rester bas<sup>49</sup>.

Si les prix de pétrole restent à 60 \$ le baril d'ici 2022, la production va continuer son augmentation à 1.4 millions de barils par jour. Et si les prix de pétrole atteignent 80 \$ le baril d'ici 2022, alors la production augmentera à 3 millions de barils par jour<sup>50</sup>.

Les cours du brut WTI de référence en Amérique du Nord se sont relevés modérément et devraient atteindre une moyenne de 58 \$ le baril en 2017 et de 61 \$ le baril en 2018. Le marché pétrolier obéira à trois grandes tendances en 2017 : le respect du pacte par les pays membres de l'OPEP ; la vigueur et le rythme du rebond de l'industrie du gaz et du pétrole de schistes aux Etats-Unis ; Et la croissance constante de la demande mondiale<sup>51</sup>.

A court terme, les faibles élasticités-prix de la demande mondiale et de l'offre hors OPEP rendent les prix du pétrole très sensibles aux fluctuations de l'offre et de la demande. La volatilité des prix, aggravée par les tensions géopolitiques, accroît l'incertitude entourant les tendances de prix sous-jacentes et peut déprimer l'exploration pétrolière. Les capacités excédentaires des pays de l'OPEP se situent actuellement à leur niveau le plus bas depuis trois décennies, et ne permettraient guère d'accroître les approvisionnements dans l'éventualité d'une désorganisation inattendue des marchés pétroliers<sup>52</sup>.

A moyen terme, l'évolution des prix dépendra principalement des risques géopolitiques. Par exemple, si en Libye et en Irak, la production a continué à progresser, cet accroissement résulte d'un effet de rattrapage : pour ces mêmes raisons géopolitiques, la production dans ces

---

<sup>48</sup> A. Saussay, A. Guilou, C. Boissel, « *Baisse des prix du pétrole : aubaine économique défi écologique* », Terra Nova, le 12 mai 2015.

<sup>49</sup> T. Masset, « *Les divisions de l'OPEP alimentent la volatilité et la faiblesse des prix de pétrole* », Monthly Market Review, Décembre 2015.

<sup>50</sup> International Energy Agency, « *Oil 2017, analysis and forecasts to 2022* », Market Report Series, p.5.

<sup>51</sup> Etudes économique de la Banque Scotia, « *Analyse économique mondiale : indice des prix des produits de base* », le 30 janvier 2017. P.1.

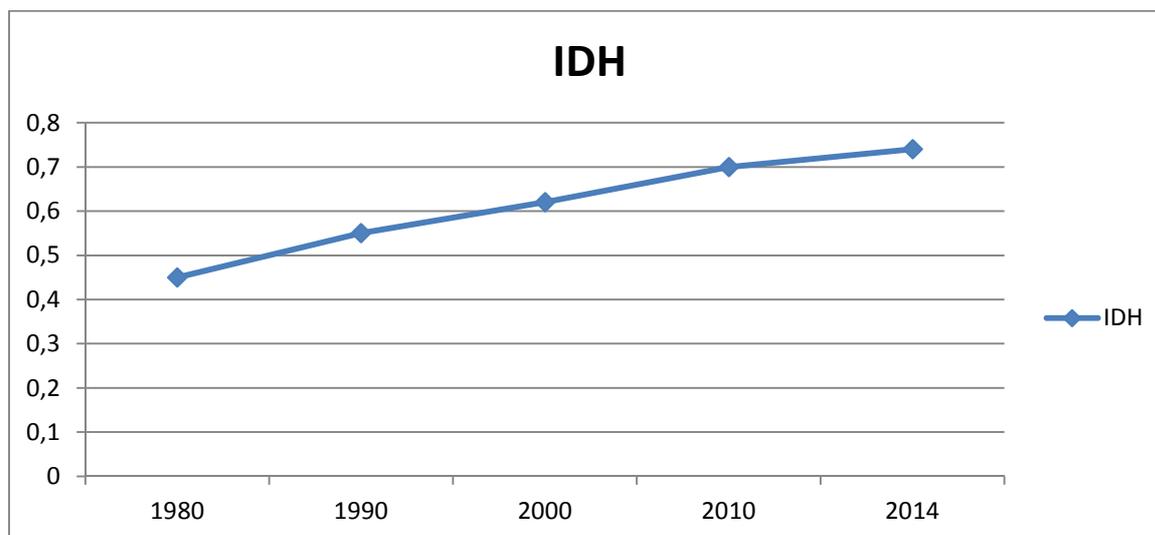
<sup>52</sup> Perspectives économiques de l'OCDE n° 76, *Evolution des prix de pétrole : moteurs, conséquences économiques et ajustement des politiques*.P.3.

pays s'était arrêtée au plus fort des tensions. Une nouvelle interruption n'est pas à exclure, ce qui pourrait stabilisé voire accroître les prix<sup>53</sup>.

## 2.2. L'augmentation de demande nationale aux hydrocarbures

Le pétrole et le gaz sont deux ressources naturelles non renouvelables, la croissance illimitée de leur demande est incompatible avec leur disponibilité limitée. L'Algérie, depuis longtemps comptait sur l'exportation des surplus de production des hydrocarbures pour assurer ses équilibres macroéconomiques internes et externes et le fonctionnement de son économie. Or, les contrechocs pétroliers ont montré la fragilité de l'économie algérienne. En dehors de la baisse des prix des hydrocarbures, il y a un autre facteur important qui augmente encore plus la vulnérabilité et la fragilité de l'économie algérienne, qui est l'augmentation de la demande et la consommation nationale aux énergies. L'amélioration du niveau de vie des algériens, et la croissance de la démographie ont fait augmenter considérablement la demande nationale des hydrocarbures.

**Figure 29 :** Evolution de l'indice de développement humain en Algérie de 1980 à 2014



Source : Banque Mondiale.

Le graphe nous montre clairement l'amélioration du niveau de vie de la population algérienne depuis 1980. Cette amélioration s'accompagne par une augmentation importante de la demande et de la consommation des énergies au niveau nationale.

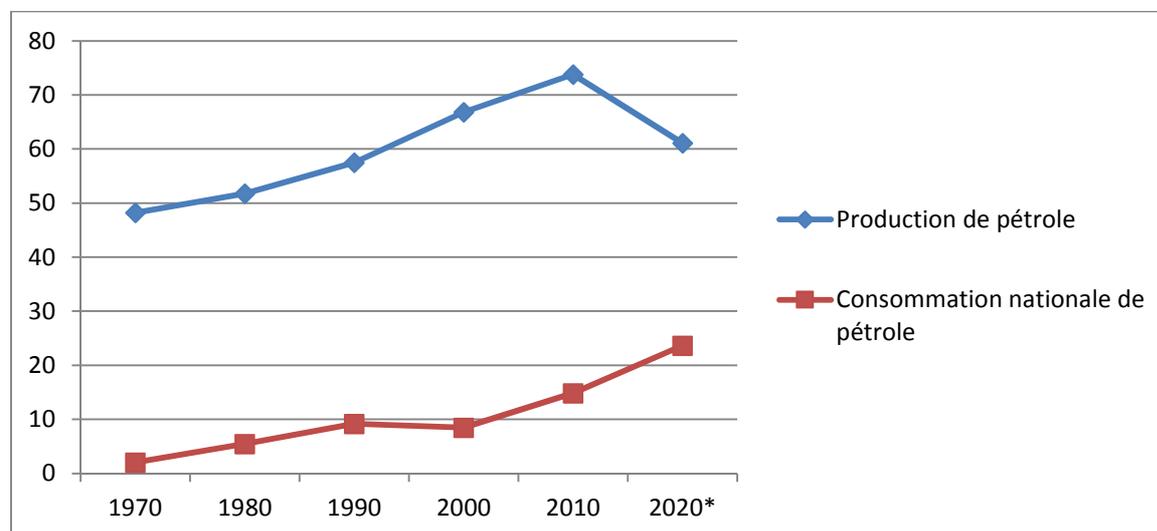
<sup>53</sup> Direction des affaires économiques, *Baisse du cours de pétrole : quelles conséquences ?*, Eco-Fiche, février 2015. P.2.

**Tableau 17** : évolution de la population totale en Algérie

Population totale en Algérie (en milliers)							Croissance démographique
1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	1990-2020
25 291	28 271	30 463	32 854	35 420	38 085	40 624	60.63 %

Source : Chabane Mohamed, *Remboursements de dettes, versus investissements pour un développement durable, quel choix stratégique ?*, L.E.S.SO.R, P. 05.

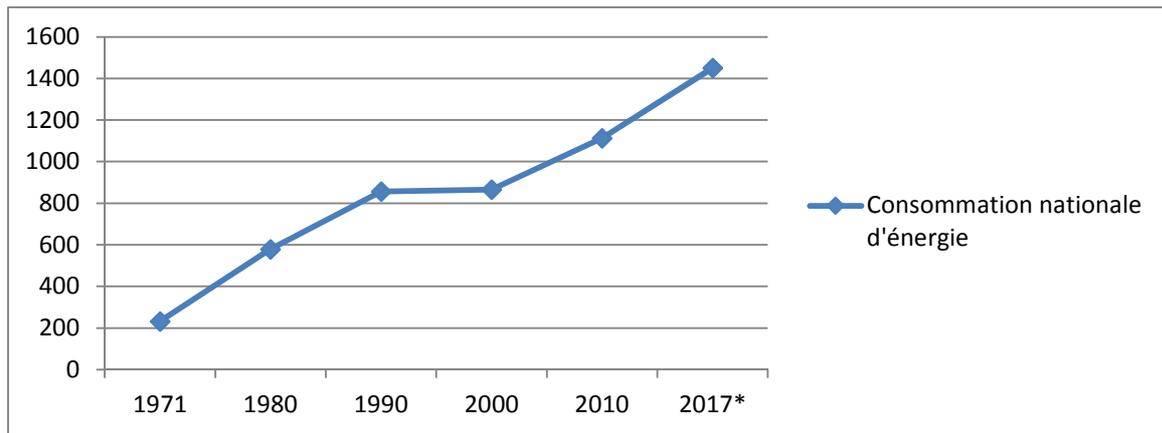
Parmi les conséquences directes de cette évolution de la population et la baisse du taux de mortalité : le rajeunissement de la population (70 % de la population est âgée de moins de 30 ans<sup>54</sup>), Mais plus important, une forte croissance des besoins alimentaires et énergétiques, d'autant plus que la croissance de la population n'avait pas d'effet sur l'offre interne. La rapidité de la croissance démographique est accompagnée par une augmentation importante de la consommation des produits énergétiques, ce qui réduit les surplus à l'exportation des hydrocarbures. Et bientôt, la totalité de la production des énergies sera consommée au niveau national.

**Figure 30** : Evolution de la production et consommation de pétrole en millions de tonnes

Source : Banque Mondiale

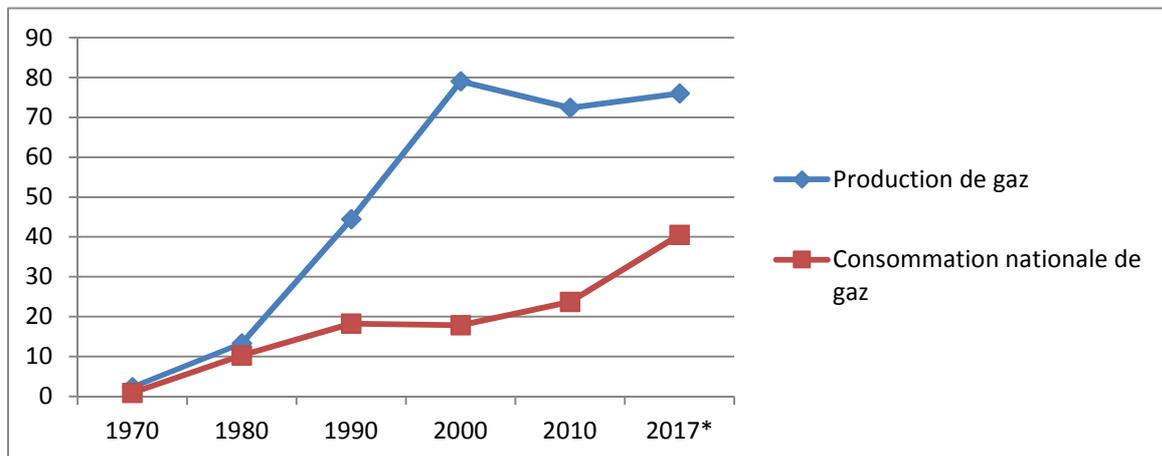
<sup>54</sup> Chabane Mohamed, *Remboursements de dettes, versus investissements pour un développement durable, quel choix stratégique ?*, L.E.S.SO.R, P. 05.

**Figure 31 :** Evolution de la consommation d'énergie en Kg de pétrole/habitant



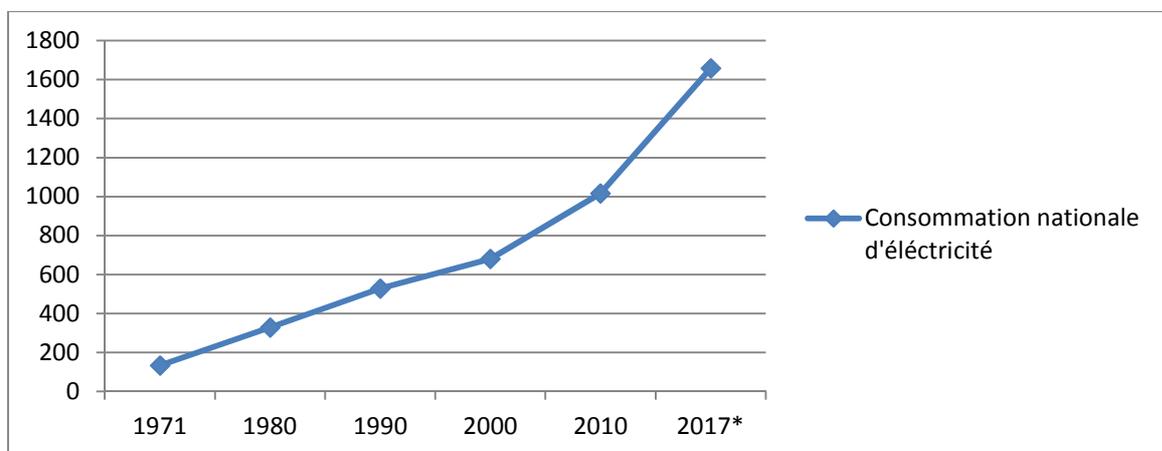
Source : British Petroleum

**Figure 32 :** Evolution de la production et la consommation de gaz en millions de tonnes



Source : British Petroleum

**Figure 33 :** Evolution de la consommation d'électricité en kwh par habitant



Source : British petroleum

Selon une récente étude du PNUD ayant exploité les données de l'Agence Internationales de l'énergie (AIE), l'Algérie figure parmi les pays qui subventionnent le plus les produits énergétiques, avec 10.59 milliards de dollars annuellement. L'électricité, elle, bénéficie de 2.13 milliards de dollars de subventions annuelles. Pour les carburants, selon le Ministère de l'Energie et des Mines, le prix réel devrait fluctuer entre 60 et 80 Dinars le litre. Concernant le prix d'électricité plafonné, Sonelgaz, suggère que le tarif soit revalorisé de 11 % par an pour pouvoir financer ses investissements, induits par l'augmentation de la capacité de production, accusant une perte de plus de 80 milliards de dinars<sup>55</sup>.

La relation entre la croissance de l'activité économique et la consommation d'énergie, dans un pays donné, semble évidente parce que l'énergie est indispensable à la réalisation de tout processus de production et donc au développement économique et social. En revanche, l'environnement socio-économique en général et l'économie nationale en particulier, exercent une influence certaine sur le secteur énergétique<sup>56</sup>.

Le problème est que la consommation des énergies en Algérie a beaucoup augmenté, en dépit de la faiblesse de la production hors hydrocarbure. Pour développer et améliorer le processus de production, il faudra donc consommer des quantités encore plus importantes des énergies, dans ce cas, les exportations d'hydrocarbures connaîtront une forte diminution, et probablement dans quelques années, toute la production énergétique sera consommée localement.

### **2.3. La surexploitation des gisements de pétrole**

Le pétrole algérien n'est pas éternel, et les gisements de pétrole sont surexploités notamment ceux de Hassi Messaoud et Hassi R'mel. Chaque année, le gouvernement annonce de nouvelles découvertes de puits, mais ces derniers ne peuvent remplacer les grands gisements de Hassi R'mel et Hassi Messaoud. Et par conséquent, la production pétrolière baisse. L'Algérie connaît une régression de sa production en volume physique. Elle perd des parts de marché (13-14 % pour le gaz sur le marché européen en 2007-2008, et 8 % en 2015)<sup>57</sup>.

---

<sup>55</sup> Abderrahmane Mebtoul, *Extrait du Portail Algérien des Energies Renouvelables, ce que l'Algérie devrait faire pour aller vers une vraie transition énergétique*, Jeudi 25 février 2016. P.2.

<sup>56</sup> S.Cherfi, *L'avenir énergétique de l'Algérie : quelles seront les perspectives de consommation, de production et d'exportation du pétrole et du gaz à l'horizon 2020-2030 ?*, Les cahier du CREAD N° 96/2011, P. 28.

<sup>57</sup> Abderrahmane Mebtoul, *Extrait du Portail Algérien des Energies Renouvelables, ce que l'Algérie devrait faire pour aller vers une vraie transition énergétique*, Mise en ligne le jeudi 25 février 2016. P. 3.

En résumé, l'Algérie est confrontée à l'urgence d'une transition énergétique maîtrisée s'insérant dans le cadre globale d'une transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures. La transition énergétique est également conditionnée, enfin, par un plafond réaménagement des structures du pouvoir algérien assis sur la rente, assistant un Etat artificiellement riche, avec le risque en cas de non changement de cap socio-économique et un cours bas des hydrocarbures d'une aggravation de la pauvreté et des tensions sociales généralisées.

### **Section 3 : La nécessité d'entreprendre de sérieuses réformes pour éviter une grande crise**

Le problème principal auquel sont confrontés aujourd'hui les pouvoirs publics algériens provient du fait qu'en dehors d'une politique prudente de constitution de réserves financières, rien de significatif n'a été fait au cours des dernières décennies pour rendre notre pays moins dépendant de la rente pétrolière. Les autorités algériennes sont condamnées soit à entreprendre de sérieuses réformes pour rompre avec l'économie rentière et rattraper notre grand retard, soit à continuer avec le même régime et se diriger droit vers une crise profonde et certaine. Le Venezuela vit actuellement une grave crise à cause du manque des moyens financiers et réserves, elle n'arrive plus à importer les produits de première nécessité, du coup les pénuries se multiplient, et ce pays souffre d'une hyperinflation avec des taux dépassant 800 %. L'Algérie et le Venezuela n'ont pas cherché à diversifier leur économie, ils ont tous les deux misé sur l'achat de la paix sociale en dilapidant des ressources importantes dans des subventions de toutes sortes<sup>58</sup>. La différence entre ces deux c'est que l'Algérie dispose encore d'importantes réserves, or ces réserves ne sont pas éternelles, elles se volatilisent de plus en plus, sans donner naissances à des investissements productifs. Et si ça continue ainsi, l'Algérie rejoindra le Venezuela, et connaître une crise sans précédent.

Afin d'éviter cette crise, nous avons proposé les réformes les importantes que le gouvernement doit entreprendre pour libérer l'économie algérienne de toutes les entraves, qui depuis très longtemps, ont handicapé son développement, et l'ont plongé dans un éternel retard.

---

<sup>58</sup> Déclaration de Christopher Dembik, responsable mondial de recherche macro-économique chez Saxo Bank.

### 3.1. Réforme institutionnelle

La réforme institutionnelle est l'ultime démarche, et la réforme la plus importante pour le changement et la transition économique et sociale en Algérie. Cette démarche libérera le pays de tous les obstacles qui l'ont condamné depuis l'indépendance.

La question du changement institutionnel dans le contexte d'une économie rentière comme celle de l'Algérie ne saurait être abordée sans que ne soit évoquée la dimension conflictuelle et politique du changement<sup>59</sup>. La médiocrité des résultats économiques enregistrés par le pays s'explique grandement par l'incapacité du pays à générer des configurations institutionnelles en adéquation avec la nécessité de l'émergence d'une économie productive, en rupture avec la logique rentière sur laquelle le régime d'accumulation était jusque-là fondé. M. Ouchichi a écrit à ce propos que pour expliquer l'échec de l'expérience algérienne de passage vers l'économie de marché par l'absence d'un environnement institutionnel adéquat, il faudra une analyse à deux dimensions : la première est relative à la nature des institutions de l'Etat algérien, la seconde concerne le (ou les) facteur (s) à l'origine de leurs (éventuelles) incompatibilités avec un projet de marché.

Tels nous semble être les termes dans lesquels pourrait être formulée la problématique du changement institutionnel en Algérie. Le blocage institutionnel apparaît en l'occurrence comme l'obstacle principal à l'émergence d'un nouveau régime d'accumulation.

S. Bellal ajoute que la dépendance de la régulation institutionnelle par rapport au circuit de circulation de la rente se lit en particulier dans des configurations institutionnelles spécifiques : surévaluation en terme réel de la monnaie nationale ; prééminence d'un rapport salarial de type clientéliste, notamment dans le secteur public ; une répartition des dépenses publiques s'inscrivant davantage dans une logique « politique » de redistribution que dans une logique économique de soutien à l'accumulation...etc. Cette configuration des formes institutionnelles est à l'origine de l'instauration d'un système de captage de rente, et de *rent seeking*<sup>60</sup>.

---

<sup>59</sup> S. Bellal, *Problématique du changement institutionnel en Algérie*, Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques, 2011. P. 02.

<sup>60</sup> C'est l'expression consacrée par la littérature économique néoclassique pour désigner les comportements, ou les activités, tournées exclusivement vers la recherche et le captage des rentes. Si la référence au modèle de *rent seeking* permet de fournir, dans une optique microéconomique des indicateurs sur le phénomène de captage de rente et une description assez minutieuse de ses mécanismes, il y a lieu cependant de préciser que le modèle comporte des limites qu'il convient de souligner. En premier lieu, le modèle présente un défaut d'unilatéralité dans la mesure où il n'envisage que le seul effet négatif associé au contrôle étatique (en particulier des

### 3.2. Réforme économique et sectorielle

Il faudra un changement en termes de politique économique. Un changement qui permettra au pays de passer d'une économie rentière (à base de ressources naturelles) à une économie productive en tenant compte des avantages comparatifs de notre pays. Les instruments de la politique économique et de la politique industrielle doivent être orientés vers ce but afin de pouvoir passer à une économie assise sur le travail et les investissements productifs.

Le système bancaire algérien ne joue pas un rôle économique important, étant soumis sous la tutelle du gouvernement, il n'est que caissier de l'Etat, et son multiplicateur monétaire travaille au profit des entreprises étrangères par le biais des importations. Il est donc important que la Banque d'Algérie récupère son autonomie afin d'exercer le rôle qu'elle devait jouer, et orienter les financements vers les investissements productifs notamment privés afin de réussir cette transition.

Il faudra encourager le secteur privé et enlever toutes les barrières et entraves qui handicapent son évolution. Les investissements privés contribueront en grande partie à la diversification de l'économie nationale.

Le changement de la politique commerciale est très important. Les investisseurs algériens préfèrent importer et éviter le risque d'investir. Un investissement productif veut dire concurrence, risque et incertitude, mais c'est comme ça qu'une économie moderne fonctionne. Les algériens réussissent très bien leurs investissements à l'étranger, et font le bonheur des sociétés occidentales, il n'y a aucune raison qu'ils ne réussissent pas dans leur propre pays, et contribuer à sa diversification et sa transition. Et bien sûr, il faudra employer du protectionnisme graduellement afin de protéger les produits nationaux.

Il faudra par ailleurs, apporter des réformes sectorielles, afin d'établir l'équilibre entre les secteurs. La politique économique doit être orientée vers la réindustrialisation de l'économie algérienne, la relance de l'agriculture, et l'encouragement du tourisme.

---

*importations) alors que ce contrôle peut entraîner de façon tout aussi plausible des effets positifs, en stimulant par exemple le développement des activités de substitution des produits touchés par les restrictions. En second lieu, le modèle ignore le fait empirique qu'un régime de protection ne provoque pas partout et toujours les mêmes effets. Tout dépend des modalités de régulation en vigueur ou, autrement dit, de la nature de l'équilibre de départ. En troisième lieu, l'approche en termes de rent-seeking, en concentrant le regard sur le régime extérieur, fait l'impasse sur les autres formes institutionnelles. Or le phénomène de recherche de rente peut concerner l'ensemble des institutions de régulation. Le circuit de la rente nous permet en effet d'identifier plusieurs foyers potentiels de captage de rentes : gestion de la monnaie, du crédit, la dépense publique, ...etc.*

### **3.3. La réforme monétaire**

Sur cette question, l'avis des économistes et des banquiers centraux algériens divergent, Quelle réforme monétaire doit-on entreprendre ? Quelque soit leur avis, une chose est sûr, la monnaie n'est que le reflet de l'économie qu'elle représente, c'est-à-dire il est impossible d'avoir une monnaie forte si nous n'avons pas une économie forte.

Certains ont proposé la création d'un nouveau dinar. Un dinar qui sera déflaté, et donc trop surévalué. Cette nouvelle monnaie aura certes quelques avantages, mais ses inconvénients seront encore plus graves dans le sens où il pénalisera la production nationale, et la transition à une économie productive. En outre, cette nouvelle monnaie finira par perdre sa valeur avec le temps, puisque nous n'avons pas une économie forte productive de richesses, il suffit que les prix de pétrole baissent et que les réserves de change diminuent pour que la Banque d'Algérie lance une série de dévaluations afin d'alimenter le budget de l'Etat en dinar.

Tant que notre économie est totalement dépendante des importations, et que notre pays a du mal à lancer le processus de production locale, on ne pourra avoir une monnaie forte. Le dinar sera influencé aussi longtemps que notre pays restera importateur.

Beaucoup de personnes soutiennent l'idée de la convertibilité totale du dinar, d'un coté, c'est une bonne initiative dans le sens où ça amènerai plus de transparence, maintenant la question c'est : est-ce-que l'économie algérienne est prête pour la convertibilité totale du dinar ? La réponse est non, notre économie est faible, par conséquent, libérer cette convertibilité pourra la pénaliser gravement. Mais en tenant compte des blocages politiques, qui font sorte qu'il n'y ait pas d'expression libre de la création de richesses, l'économie algérienne ne sera jamais prête pour ça, et elle sera condamnée à rester pour toujours une économie rentière, jusqu'à la fin des hydrocarbures. Dans ce cas là, une convertibilité du dinar pourra s'avérer très utile pour apporter un changement à l'économie algérienne, comme était le cas du Liban, de la Turquie.

### **3.4. Les réformes fiscales**

La fiscalité et la fraude fiscale perpétrées par les contribuables ont des effets négatifs de loin plus importants que les détournements de fonds, sur l'économie nationale. Les grands contribuables inventent des techniques de fraude et d'évasion fiscales pour échapper au paiement des impôts. Ces techniques sont quasiment les mêmes que pour les autres formes de criminalité financière ou de corruption : entreprises fictives ; sociétés écrans ; location du

registre de commerce ; falsification des prix ; non facturation des marchandises. Durant l'exercice 2009, l'union des commerçants algériens ont évalué la sphère informelle à plus de 2.5 milliards de dollars. Cette sphère contrôlerait au cours de change de 75 DA le dollar, 5.26 milliards de dollars. Devant l'ampleur qu'a connu le marché informel en Algérie, l'évasion fiscale, prive le trésor public de plusieurs milliards chaque année. Au cours de la période 2009-2011, l'Algérie a enregistré une évasion de 1.53 milliards de dollars, une situation prête à être revue à la hausse dans les années qui vont suivre. Selon A. Mebtoul, le montant de l'évasion fiscale pour la période 2008-2011 s'élève à 864 milliards de dinars (15milliards de dollars). Une telle dotation absorbe l'équivalent de 2 % du PIB, 69 % des produits de première nécessité, et plus de 40 % de la masse monétaire en circulation<sup>61</sup>.

La stabilité des finances publiques constitue un élément essentiel du développement d'un pays. En effet, la couverture sociale, les infrastructures et les services de base (les soins et la santé, l'éducation...) sont déterminants en terme de développement. Il est important que leur financement provienne des propres ressources du gouvernement, à savoir les recettes fiscales. Cela explique la relation étroite entre la fiscalité et le financement du développement. Pour plusieurs raisons, les pays en développement rencontrent des difficultés lorsqu'il s'agit de recueillir leurs recettes fiscales nationales efficacement. Si ces pays étaient capables de percevoir des recettes fiscales suffisantes, ils pourraient devenir financièrement autonomes. Leur financement dépendrait alors moins du financement extérieur, ce qui réduirait leur dépendance vis-à-vis de l'étranger<sup>62</sup>.

Pour bâtir une économie prospère, attirer les entreprises, créer des emplois et éradiquer la pauvreté, les pays en développement doivent renforcer leurs capacités, étoffer leurs infrastructures, lutter contre la corruption et instaurer des systèmes financiers transparents. La fiscalité aussi liée à la bonne gouvernance, car les systèmes fiscaux sont un vecteur d'amélioration des relations entre l'Etat et la société, et de renforcement de la responsabilité à l'égard des citoyens. A l'échelle mondiale, ils doivent combattre les flux financier illégaux et réduire l'impact des paradis fiscaux, afin de préserver leurs ressources déjà limitées<sup>63</sup>.

---

<sup>61</sup> C. Khemici, *La fiscalité comme levier de développement économique dans les pays en développement : Cas de l'Algérie*, Revue Algérienne de la mondialisation et des politiques économiques, P.42.

<sup>62</sup> P. Houée, *le développement local au défi de la mondialisation*, L'Harmattan 2001.

<sup>63</sup> C. Khemici , *Op. Cit*, P.32.

En outre, la politique fiscale se trouve parmi les instruments les plus utilisés pour orienter l'économie, absorber les flux des IDE, le chômage, et réaliser l'équité et la justice socio-économique<sup>64</sup>.

### **Conclusion du chapitre**

L'analyse des indices mondiaux (Doing business, indice de perception de la corruption, indice de prospérité et du bien-être, indice de liberté économique...) montre la fragilité des institutions algériennes. Cette fragilité a conduit au pillage des actifs et non à la création de richesses. Les institutions orientent l'activité économique dans le sens qu'elles souhaitent, d'après notre analyse, ces dernières veulent maintenir l'économie rentière.

Le problème n'est pas dans la possession des ressources naturelles, mais plutôt dans leur utilisation. C'est le cadre institutionnel qui fait que ces ressources soient bien ou mal utilisées. Les ressources naturelles seraient une malédiction seulement pour les pays qui souffrent de problèmes institutionnels (fragilité institutionnelle).

Les autorités algériennes doivent prendre en considération trois points importants : la volatilité des prix des hydrocarbures qui peut causer de grands problèmes pour l'économie algérienne prochainement, et peut menacer la stabilité du pays ; l'augmentation considérable de la demande nationale aux hydrocarbures : une grande part de la production hydrocarbure est consommée localement, cette demande ne cesse d'augmenter, et bientôt, la totalité de la production énergétique sera consommée au niveau local, cette augmentation de la demande fait baisser au même temps les surplus à l'exportation ; et enfin, la surexploitation des gisements de pétrole : le pétrole n'est pas éternel, il ne lui reste plus que quelques années d'exploitation.

Les réserves de change ont sauvé l'Algérie du même sort que le Venezuela qui vit actuellement une crise terrible. Mais ces réserves ne sont pas éternelles, si le pays continue avec le même régime politique, il va se diriger droit vers une crise certaine et profonde. Les autorités algériennes peuvent encore faire avec un bon usage et lancer des réformes sérieuses notamment institutionnelles pour diminuer la vulnérabilité économique de l'Algérie et rattraper par la suite son grand retard.

---

<sup>64</sup> K. Kharroubi, *Le contrôle fiscal comme outil de lutte contre la fraude*, Mémoire de Magister en Sciences Commerciales, Université d'Oran Es Senia, 2011.

# **CONCLUSION GENERALE**

## Conclusion Générale

L'objectif de ce travail est la recherche de la nature des obstacles qui se dressent devant l'enclenchement des dynamiques d'accumulation en Algérie. Ces dernières, pour le rappel, se trouvent bloquées malgré toutes les réformes entamées depuis le début des années 1980, d'où cette dépendance structurelle de l'économie algérienne de la rente pétrolière.

Pour affirmer ou infirmer nos hypothèses de départ, nous avons présenté d'une manière diachronique et analytique les faits économiques qui ont jalonné l'histoire de l'Algérie. L'objectif étant de vérifier s'il était possible d'expliquer l'échec de la grandiose entreprise de modernisation par l'industrialisation initiée au lendemain de l'indépendance et les réformes successives lancées pour la « corriger ».

Ainsi, nous avons consacré le premier chapitre à la présentation de ce qu'on appelait la Stratégie Algérienne de Développement et ses principaux résultats. Après l'analyse, il nous parut que ce n'est ni le manque de moyens financiers, ni le manque de volonté étatique, encore moins l'existence d'un environnement international défavorable qui expliqueraient l'échec de la SAD. L'inflation galopante, le déficit important des sociétés nationales et des domaines agricoles, le développement du marché parallèle, du phénomène de corruption et du clientélisme et autres conséquences perverses de la S-A-D ne peuvent, à notre avis, en aucun cas s'expliquer par des raisons strictement économiques. Autrement dit, sur le plan économique rien ne prédispose le projet d'industries industrialisantes à l'échec ; le volontarisme de l'Etat y été -parfois même- à l'excès, les investissements publics étaient colossaux et la qualité des installations mise en place était à la pointe du développement technologique de l'époque. Cela nous a conduit à chercher d'autres facteurs explicatifs. Ainsi, nous avons songé à l'environnement institutionnel dans lequel évolue la sphère économique dans sa globalité, c'est pourquoi nous avons opté pour l'exploitation des formidables avancées de l'économie institutionnelle.

A ce propos, rappelons que depuis les travaux de North (1991), dans lesquels il a introduit le facteur institutionnel, plusieurs études ont été entreprises sur la question de la capacité des institutions à favoriser la croissance ou à la défavoriser. Plusieurs économistes ont apporté des pistes de réflexions nouvelles et novatrices en mettant en avant le rôle des institutions économiques et politiques dans les processus du changement économique. Des facteurs jusqu'au là négligés par la théorie économique standard tels que la corruption, la violence politique, les nationalisations forcées, le reniement des contrats, l'instabilité des

gouvernements, la faiblesse de l'autorité de la loi et l'absence de libertés civiques.... Ont été introduit comme variable explicatives pour évaluer le niveau de la concurrence, les coûts de transaction, le rythme de croissance, l'attraction des investissements étrangers...etc.

Le résultat d'application de ses analyses sur le cas de l'Algérie fut d'un étonnant apport. Le système économique algérien tel qu'il était conçu et organisé ne pouvait avoir d'autre perspective que son déficit, en raison de la main mise de la rationalité politique sur la rationalité économique proprement dite. En effet, le système - au nom planification centralisée- été réfractaire aux lois de l'économie politique qui préside l'enclenchement des dynamiques d'accumulation par la création de la valeur ajoutée.

La suite de l'histoire économique du pays ne fait que conforter notre première conclusion.

Rappelons à ce propos, que l'Etat algérien avait pris conscience de la vulnérabilité de son économie et des risques qu'elle court en étant dépendante de la rente pétrolière. En ce sens, il a lancé dès le début des années 1980 des réaménagements pour atténuer ces risques. Le discours officiel évoquait déjà à l'époque l'après pétrole et la nécessité de s'y préparer. Cependant, les rigidités du système et ses contradictions ne permettaient pas de réaliser « le changement dans la continuité » tel que promis par le planificateur.

Chemin faisant, la chute brutale et durable des prix internationaux des hydrocarbures révèle au grand jour l'ensemble des contradictions latentes du système économique en place.

Vers la fin des années 1980, une partie des dirigeants a pris conscience de l'importance du poids des institutions et leurs influences déterminantes sur l'évolution de l'économie nationale. Elle s'engage dans une transition franche vers l'économie de marché. Cette prise de conscience de la nécessité du changement institutionnel comme préalable à la réussite des transformations économiques est incarnée par le gouvernement réformateur de M.Hamrouche qui avait associé à la transition économique une transition politique afin de neutraliser les mécanismes rentiers du système. Cette expérience originale et prometteuse fut stoppée net quelques années après son enclenchement et le pays se retrouve dans l'obligation d'appliquer un plan d'ajustement structurel avec tout ce que cela suppose comme répercussions internes (sur le niveau de vie de la population) et externe (perte de souveraineté économique du pays).

Notre seconde hypothèse dont le contenu est à notre avis confirmé par l'analyse de l'histoire des faits économiques nationaux (voir les conclusions respectives du premier et second

chapitre), se trouve être confortée d'avantage lorsqu'on analyse l'évolution de l'économie nationale du début des années 2000 à aujourd'hui (2017).

En effet, depuis l'augmentation importante et durable des prix des hydrocarbures, des plans de relance économiques furent lancés, d'importants investissements, notamment dans la réalisation d'infrastructures ont été réalisés, des réorganisations du secteur agricole ont été initiées, mais les résultats furent loin des objectifs escomptés et des espoirs suscités. L'Algérie rate encore une fois, l'occasion historique de son décollage économique. Ses réalités socio-économiques demeurent fondamentalement inchangées, tel que nous l'avions démontré, chiffres à l'appui, dans la seconde section de l'avant dernier chapitre. Il n'a suffi que le marché international des hydrocarbures déprime durablement (depuis 2014), pour que le pays replonge à la crise, et la fragilité de son système économique réapparait.

Peut-on avancer une autre explication à cet état de fait, que celle de la nature des institutions qui handicape le processus de création de richesse et la transformation de l'économie nationale en économie productive ? La réponse est évidemment négative.

Le temps dont nous disposons pour mener cette recherche étant limité nous nous sommes contenté de quelques recommandations que nous souhaitons développées dans un avenir proche.

# **BIBLIOGRAPHIE**

# Bibliographie

## Les ouvrages

---

- A. Brahim, *L'économie algérienne*, Edition OPU, Alger 1991.
- A. Brahim, *Stratégies de développement pour l'Algérie*, Paris, Economica, 1992.
- A. Dahmani, *L'Algérie à l'épreuve, économie politique des réformes 1980-1997*, Edition Casbah, Alger 1999.
- A. Mahiou, JR, Henry, *Où va l'Algérie ?*, Paris, Karthala-IREMAM, 2001.
- A. Naas, *Le système bancaire algérien : de la décolonisation à l'économie de marché*, Maisonneuve et Larose, Paris 2003.
- A. Sid Ahmed, *Economie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles. Tome 2 : le cas des hydrocarbures*, Edition Publisud-OPU, Paris-Alger 1989.
- A. Smith, *Recherche sur les causes et la nature de la richesse des nations*, Paris, Economica, DL 2000.
- B. Chavance, *L'économie institutionnelle*, Edition La découverte Paris 2007.
- Bertrand. B, *Sciences économiques*, édition Dunod, Paris, 2009.
- Blin Louis, *L'Algérie du Sahara au Sahel*, Paris, l'Harmattan, 1990.
- CHAINEA. A, « *mécanismes et politiques monétaires* », édition PUF, Paris, 1990.
- D. Ricardo, *Les principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Flammarion, 1997.
- D. Salvatore, *Economie internationale*, 9<sup>ème</sup> édition De Boeck 2008.
- Douglass C. North, *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation 2005 traduit de l'anglais par Michel le seac'h. Titre original : *Understanding The process of Economic change*.
- Elsa Assidon, *Les theories économiques du développement*, Collection repères, La Découverte, Paris, 2000.
- F. Mishkin, *Monnaie, banque et marchés financiers*, édition PEARSON, 8<sup>ème</sup> édition.
- F. Perroux, *L'économie du XXIème siècle*, OPU, Alger 1969
- Gérard. B, Dominique. A, *Economie monétaire*, édition DALLOZ, Paris, 1998.

- H. Benissad, *Economie du développement de l'Algérie 1962-1978 : sous-développement et socialisme*, Edition Economica-OPU, Paris-Alger 1979.
- H. Benissad, *La réforme économique en Algérie ou l'indicible ajustement structurel*, Edition OPU, Alger 1991.
- H. Temmar, *Planification du développement. Tome 1 : les procédures et les institutions*, Edition ENAL, Alger 1988.
- H. Temmar, *Stratégie de développement indépendant, le cas de l'Algérie : un bilan*, Edition OPU, Alger 1983.
- I. Sachs, *stratégies de l'économie de développement*, Editions ouvrières, Paris.
- J. A. Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique, vol 3*, Edition Gallimard, Paris 1983.
- J. M. Keynes, « *La réforme monétaire* », 1923.
- J. Stiglitz, *La grande désillusion*, Fayard Paris 2002.
- Keith Griffin, *Stratégies de développement*, Economica, Paris, 1989,
- L. Addi, *L'impasse du populisme : L'Algérie, collectivité politique et Etat en construction*, Edition ENAL, Alger 1990.
- Lahsen Abdelmalki et Patrick Mundler, *Economie du développement*, Hachette, Paris
- M. Benachenhou, *Réforme économique : dette et démocratie*, Edition Dar Ech'richa, Alger 1991.
- M. Bottin, *Histoire des finances publiques*, Paris, Economica, 1997.
- M. Boudersa, *La ruine de l'économie algérienne sous Chadli*, Edition Rahma, Alger 1993.
- M. Durousset, *Le marché du pétrole*, Edition Ellipses, Paris, 1999.
- M. Kassé, *Economie du Développement, Références africaines*, Tome 1.
- M.C. Ilmane, *Biens d'équipements et industrialisation en Algérie*, CREA, Alger.
- Milton Friedman, « *La monnaie et ses pièges* », prix Nobel d'économie, Dunod, 1992.
- N. Sadi, *La privatisation des entreprises publiques en Algérie : objectifs, modalités et enjeux*, Paris, l'Harmattan 2005.
- Norbert Olszak, *Histoire des banques centrales*, Paris, PUF, n°3148, 1996.
- OUCHICHI.M, « *Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie* », éditions DECLIC, Bejaia, Mai 2014.
- P. Houée, *le développement local au défi de la mondialisation*, L'Harmattan 2001.

P. Krugman, M. Obstfeld, et M. Melitz, *Economie internationale*, Pearson France 2015.

Patat. J, *la monnaie, institutions financières et politique monétaire*, 5<sup>ème</sup> édition, economica, Paris.

Philippe Deubel, *Analyse économique et histoire des sociétés contemporaines*, Pearson Education France 2008.

R. Abdoun et al, *Biens d'équipement et industrialisation de l'Algérie*, CREA, Alger 1984.

R. Bendib, *L'Etat rentier en crise : éléments pour une économie politique de transition en Algérie*, Edition OPU, Alger 2006.

R. Bendib, *Rente pétrolière et crise de l'ordre rentier en Algérie*, Edition OPU, Alger 1995.

R. Charvin et A Guesmi, *L'Algérie en mutation : les instruments juridiques de passage à l'économie de marché*, Edition L'Harmattan, Paris 2002.

S. Amin, *L'impérialisme et le développement inégal*, Les éditions minuit, Paris, 1976.

S. Dasgupta, *Marx reproduction scheme and Indian playing*, in *Marx and contemporary scientific thought*, Mouton, Paris

S. Goumeziane, *Le pouvoir des rentiers : essai sur l'histoire de la rente et des rentiers des origines à nos jours*, Paris, Paris-Méditerranée, 2003.

S. Thierry, *La crise du système productif algérien*, Grenoble, Irep, 1983.

Sawzan Rose Akman, *Corruption et la gouvernance*, première édition, Jordanie, 2003.

SOBRY. C, « *Éléments de macroéconomie* », édition Ellipses, Paris, 1996.

Thierry. T, « *L'essentiel de la macro-économie* », 4<sup>ème</sup> édition, Guolino, 2008.

## Thèses et mémoires

---

A. Aissaoui, *Les fondements théoriques de l'expérience algérienne de développement*, Thèse de Doctorat d'Etat en théorie du développement, Université de Constantine 2009.

A. Amarouche dans *Libéralisation économique et problèmes de la transition en Algérie-Essai sur les limites d'un système d'économie à base de rente*, Thèse de Doctorat, Université de Lyon II, 2004.

A. Atmani, *Analyse de la conduite des politiques monétaires de la Banque d'Algérie de 2000 à 2014*, Mémoire de licence, Université de Béjaia.

A. Cheriet, *Mondialisation et stratégies industrielle : cas de l'Algérie*, Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques 2007, Université de Constantine.

A. Chignier, *Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement*, Séminaire Economie nationale du Monde Arabe, Institut d'Etudes Politique de Lyon.

A. Yamna Tani, *Analyse de la politique économique algérienne*, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Université Paris 1- Panthéon Sorbonne 2013.

A. Zakane, *Dépenses publiques productives, croissance à long terme et politique économique, essai d'analyse économétrique appliquée au cas de l'Algérie*, Thèse de Doctorat, Université d'Alger 2003.

B. Ahmed Toufik, *Problématique de l'Etat dans les transitions à l'économie de marché : essai d'approche théorique avec référence*, Thèse de Doctorat en sciences économiques 2014, Université de Constantine 2.

B. Tahchi, *Géopolitique de la Sonatrach, entre internationalisation diffuse et souveraineté en déclin*, Thèse de Doctorat en Géographie Politique, Université Paris 4 Sorbonne 2015.

K. kharroubi, *Le contrôle fiscal comme outil de lutte contre la fraude*, Mémoire de Magister en Sciences Commerciales, Université d'Oran Es Senia, 2011.

Marie-Claire Aoun, *La rente et le développement économique des pays exportateurs*, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Université Paris Dauphine 2008.

R. Abadli, *Processus d'ouverture de l'économie algérienne, vingt ans de transition. Evolution et performance*, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Université Vincennes-Saint-Denis 2011.

Ratiba Saadoun, *Privatisation des entreprises industrielles en Algérie : analyse, histoire et développement*, thèse de Doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon II, avril 2012.

S. Bellal, *Essai sur la crise du régime rentier d'accumulation en Algérie*, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2011.

Y. Benabdallah, *Economie rentière et surendettement, spécificité de l'algerian disease*, Thèse de Doctorat en gestion, Lyon 2, 1999.

Z. Akli, *Nature des fonds de régulation des recettes (FRR) et son rôle dans le financement de l'économie algérienne sur la période 2000-2014*, Mémoire de Magistère en sciences économiques, Université de Tizi Ouzou 2015.

## Autres

---

A world Bank Group Flagship Report, Doing Business 2011-2017, Economy Profile, Algeria.

A. Bouzidi, *L'entreprise publique et l'Etat en Algérie*, Revue du CNEAP, 1985.

A. Saussay, A. Guilou, C. Boissel, « *Baisse des prix du pétrole : aubaine économique défi écologique* », Terra Nova, le 12 mai 2015.

Abderrahmane Mebtoul, *Extrait du Portail Algérien des Energies Renouvelables, ce que l'Algérie devrait faire pour aller vers une vraie transition énergétique*, Jeudi 25 février 2016.

Ades, A and R, Di Tella, *The causes and consequences of corruption: A Review of Recent Empirical contribution*, IDS Buletin, Vol27, No.2, pp 6-11.

Alternatives économiques « *L'économie en 30 questions* », EDC, Paris, 2010.

B. Hamel, *Système productif algérien et indépendance nationale*, Alger, Office des Publications Universitaires, Algérie, 1983

Bilan économique et social, M.P.A.T 1980.

BOUYACOUB.A, *Les mécanismes financiers et l'entreprise publique*, les cahiers de CREAD, Alger, 1987.

C. Khemici, *La fiscalité comme levier de développement économique dans les pays en développement : Cas de l'Algérie*, Revue Algérienne de la mondialisation et des politiques économiques.

Chabane Mohamed, *Remboursements de dettes, versus investissements pour un développement durable, quel choix stratégique ?*, L.E.S.SO.R.

Chronique de conjoncture – le krash : Avertissement sans frais 1988.

CNUCED, examen de la politique de l'investissement, Algérie, Nations Unies, 2004.

Contribution de l'ancien PDG de SONATRACH au journal le Soir d'Algérie Abdelmadjid Attar, le 1 décembre 2015.

D. North, *Institutions, Institutional change and Economic performance*, Cambridge University Press.

DARON Acemoglu, Simon Johnson et James Robinson, *The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation*, American Economic Review, 91, December 2001.

Décret n° 80-242 du 4 octobre 1980, article 2 : relatif à la mise en œuvre de la restructuration des entreprises.

Direction des affaires économiques, *Baisse du cours de pétrole : quelles conséquences ?*, Eco-Fiche, février 2015.

Direction générale du Trésor, lettre économique d'Algérie, *Approbation du projet Loi de finances 2017*, N° 55-septembre-octobre 2016.

E. M. Carneiro, *Le blocage historique des économies africaines : spécialisation rentière et extraversion*.

Etudes économique de la Banque Scotia, « *Analyse économique mondiale : indice des prix des produits de base* », le 30 janvier 2017.

F. Talahite, *La rente et l'Etat rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Etat rentier*.

F. Talahite, *Réformes et transformations économiques en Algérie*, Rapport en vue de l'obtention du diplôme HDR, Université Paris 13-Nord 2010

Front de Libération Nationale, Charte Nationale, Alger 1976

G. Azoulay, *Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'exposition des inégalités*, Presses Universitaires de Rennes.

George Corm, ancien ministre, historien, et économiste et spécialiste du proche Orient dans l'interview sur les causes du retard économique des pays dits arabes.

H. Benissad, *Le plan d'ajustement structurel*, Automne 1997.

Hali Edison, *Qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit ?*, Finance et développement, Juin 2003

Heritage Fondation, Index of Economic Freedom of Algeria 2014, 2015 and 2016.

Index of Economic Freedom, 15 janvier 2008.

Indice de perception de la corruption 2016, par Transperancy international, le 25 janvier 2017.

Internation Energy Agency, "*Oil 2017, analysis and forecasts to 2022*", *Market Report Series*.

IREP, *Coûts et surcoûts de l'industrialisation*, Etude pour le compte du ministère de l'industrie et de l'Energie.

J.C. Hazera, *Algérie, l'industrialisation accélérée*, Jeune Afrique, Décembre 1975.

Jean Chevassu, *Les stratégies industrielles et le développement économique en Afrique*, 1984

L'article 124 du code pénal relatif à la mauvaise gestion constitue une menace permanente sur les gestionnaires.

L'ordonnance n° 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

Legatum prosperity index 2015, by The Legatum Institute.

Lettre économique d'Algérie, N° 56-Novembre-Décembre 2016 (11/12/2016).

Loi 88-01 ; loi 88-02 ; loi 88-03 respectivement.

Loi de finances 2017.

Loi n° 82-01 du 12 janvier 1988 relative à l'orientation des entreprises publiques économiques.

Loi n° 82-06 du 12 janvier 1988 modifiant complètement la loi n° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit.

Loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

Luis Martinez, *les illusions de la richesse pétrolière*, Centre d'études et de recherches Internationales, science Politique.

Methodology and computation of the Global Competitiveness Index 2016-2017.

Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements, *News bimensuelle interne du MIPI n° 26, 17 juin 2007.*

N. Hirech, O. Ibrahim, *Economie de rente et pauvreté en Algérie*, Journal of Economic & financial Research.

Nijmegen Nice Working Paper 09-140, january 2009.

O. Benderra, *L'économie algérienne 1986-1998 : Les réseaux aux commandes de l'Etat*, Extrait de La Méditerranée et le Maghreb, 2002.

Omar Hadhrami, « *L'impact de la corruption sur le développement économique en Afrique et dans le monde arabe* ».

Perspectives économiques de l'OCDE n° 76, *Evolution des prix de pétrole : moteurs, conséquences économiques et ajustement des politiques.*

R. Abdoune, *bilan du programme de stabilisation en Algérie (1994-1998) in, les cahiers du CREAD n° 46/47, Alger 1999.*

R. Boyer, *Les analyses historiques comparatives du changement institutionnel : quels enseignements pour la théorie de la régulation*, L'année de la régulation n° 7, 2003.

R. Temçani, *Infîtah, globalisation et corruption*, 2007.

Rapport 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 de la Banque d'Algérie.

Rapport de la Banque d'Algérie, septembre 1990.

Rapport du centre national de l'informatique et des statistiques, *commerce extérieur de l'Algérie de 1963 à 2010.*

S. Bellal, *Changement institutionnel et économie parallèle en Algérie : quelques enseignements*, Manuscrit auteur, publié dans Revue du Chercheur, 2008.

S. Bellal, *De la difficulté de la transformation de l'épargne en investissement en Algérie ou la régulation en question*, Revue El-Bahith.

S. Bellal, *La régulation monétaire en Algérie (1990-2007)*, Revue de chercheur N° -08/2010

S. Bellal, *Problématique du changement institutionnel en Algérie*, Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques, 2011.

S. Bellal, *Une approche régulationniste de la désindustrialisation en Algérie*, Les cahiers du CREAD n°95/2011.

S. Chikhi, « *Grèves et société en Algérie, 1969-1985* », Revue du CREAD, n°6, Alger 1986.

S. Cherfi, *L'avenir énergétique de l'Algérie : quelles seront les perspectives de consommation, de production et d'exportation du pétrole et du gaz à l'horizon 2020-2030 ?*, Les cahier du CREAD N° 96/2011.

Sites de la Banque mondiale, du FMI, de la Banque d'Algérie, du Ministère des Finances, ONS, douanes algériennes.

Statistiques des douanes algériennes

Statistiques du Centre Nationale de l'Informatique et des Statistiques, *Les réalisations des échanges extérieurs de l'Algérie*, Période 1963-2010.

T. Masset, « *Les divisions de l'OPEP alimentent la volatilité et la faiblesse des prix de pétrole* », Monthly Market Review, Decembre 2015.

T. Omrani, R. Toumache, *L'impact de la chute des prix du pétrole sur le financement de l'économie algérienne*, El Wahat pour les Recherches et les Etudes vol.9 n°2 (2016),

The perceived levels of public sector corruption in 176 countries, by the Transparency international 2016, 2010.

Transparency international, 2002.

Transparency international, *Indice de perception de la corruption 2016*.

Voir le site des Assises de l'industrie, « Etape d'élaboration de la stratégie industrielle », <http://assisesdelindustrie.dz>.

William C. Byrd, *Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle*, Confluences Méditerranée – N°45 Printemps 2003.

World Economic Forum, *The global competitiveness report 2016-2017*.

## Liste des figures

Figure 1 : Taux d'investissement public durant les différents plans .....	14
Figure 2 : répartition des investissements par secteur d'activité durant la S.A.D .....	14
Figure 3 : Exportations, importations et solde commercial (1963-1980) .....	26
Figure 4 : Evolution de la production pétrolière de 1962 à 1982.....	36
Figure 5 : Evolution du prix du baril de pétrole entre 1984 et 1988 en dollar .....	38
Figure 6 : Evolution des opérations du Trésor Public (en millions de DA) .....	41
Figure 7 : Evolution de la dette extérieure totale en milliards de dollars .....	42
Figure 8 : Evolution des équilibres externes (en millions de dollars) .....	44
Figure 9 : PIB sectorielle en % de 2000 jusqu'à 2014.....	61
Figure 10 : Valeur ajoutée des hydrocarbures en % du PIB .....	63
Figure 11 : fiscalité des hydrocarbures en % du budget de l'Etat.....	63
Figure 12 : part des hydrocarbures dans les exportations totales .....	64
Figure 13 : Le Budget de l'Etat en milliards de dollars 2000-2014.....	64
Figure 14 : Valeur ajoutée sectorielles en % du PIB .....	65
Figure 15 : Evolution des prix du baril de pétrole .....	65
Figure 16 : Balance commerciale en milliards de dollars .....	66
Figure 17 : Dette extérieure en milliards de dollars.....	68
Figure 18 : Taux de croissance du PIB réel.....	68
Figure 19 : Evolution des contreparties de la masse monétaire (en MD).....	69
Figure 20 : Les réserves de change en milliards de dollars .....	70

Figure 21 : Crédits à l'économie par secteur juridique en milliards de dinars .....	71
Figure 22 : Evolution de l'inflation en % .....	71
Figure 23 : Chômage en % de la population active .....	72
Figure 24 : Evolution des recettes et dépenses budgétaires 2014-2016.....	76
Figure 25: Evolution des réserves de change 2014-2016 .....	77
Figure 26: Evolution des taux de change des principales monnaies .....	79
Figure 27: Evolution du taux d'inflation de 2014 à 2016.....	80
Figure 28: Balance commerciale en millions de dollars de 2014 jusqu'à janvier 2017 .....	81
Figure 29: Evolution de l'indice de développement humain en Algérie de 1980 à 2014....	101
Figure 30: Evolution de la production et consommation de pétrole en millions de tonnes ..	102
Figure 31: Evolution de la consommation d'énergie en Kg de pétrole/habitant .....	102
Figure 32: Evolution de la production et la consommation de gaz en millions de tonnes....	103
Figure 33: Evolution de la consommation d'électricité en (kwh) par habitant .....	103

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Distribution des investissements actualisés des branches industrielles en % en DA.....	15
Tableau 2 : Répartition de l'investissement industriel 1967-1978 (en millions de DA) .....	23
Tableau 3 : Taux de liquidité de l'économie (en %) sur la période 1970-1979 .....	27
Tableau 4 : Source de la création monétaire 1970-1979 (en %) .....	28
Tableau 5 : Production de la Nation selon l'activité et le secteur juridique (en millions de DA).....	37
Tableau 6 : Structure et évolution de la PIB, 1974-1991, en % .....	40
Tableau 7 : Croissance de la production industrielle en termes réels 1984-1991 en %.....	40
Tableau 8 : Evolution de l'indice des prix à la consommation (1984-1990) en %.....	43
Tableau 9 : Evolution du taux de chômage .....	54
Tableau 10 : Evolution des cours du Dinar (USD/DZD et FRF/DZD) entre 1990 et 2000....	54
Tableau 11 : Evolution des salaires, des prix et chute moyenne du pouvoir d'achat (1989-1995).....	55
Tableau 12 : Evolution des ratios macroéconomiques en % .....	69
Tableau 13 : PIB courant, croissance annuelle du PIB en %, et PIB par habitant.....	73
Tableau 14 : Evolution du fonds de régulation de recettes et sa contribution au financement du déficit budgétaire (en milliards de dinars) .....	75
Tableau 15 : Variation de l'indice des prix à la consommation -2014 la fin de décembre 2016.....	78
Tableau 16 : Solde global du trésor 2015-2017*.....	83
Tableau 17 : Evolution de la population totale en Algérie .....	101

# ANNEXES

**Tableau :** Evolution de la balance des paiements algérienne 1994-2000 en Milliards USD

Agrégats	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Exportation de biens et SNF	9.59	10.94	13.96	14.81	1.90	13.05	22.56
Importation de bien et SNF	11.09	12.39	11.24	10.28	10.94	11.52	11.71
Solde compte courant	-1.82	-2.52	0.93	3.01	-0.92	0.03	8.93
Solde compte capital	1.94	1.15	0.50	0.36	-0.25	-2.49	-1.37
Réserves brutes	2.64	2.11	4.23	8.05	6.84	4.41	11.91
Réserves Brutes (Mois d'importations)	2.9	2.0	4.5	9.4	7.5	4.6	12.2

Source : Ministère des Finance, [www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)

**Tableau :** Evolution de la situation monétaire

Agrégats en Milliards de DA	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Crédit à l'éco	307.8	565.6	776.8	741.3	317.1	966.3	763.9
Crédit à l'Etat	468.5	401.6	280.5	423.7	542.3	636.0	503.9
Circulation fiduciaire	223.0	249.8	290.9	337.6	390.8	439.5	485.4
Dépôt à vue	252.8	269.3	298.2	333.9	422.9	446.0	549.5
Dépôt à terme	247.7	280.5	326.0	409.9	474.2	577.9	621.4
M2	723.5	799.6	915.1	10815.5	1287.9	1463.4	1656.4
M2/PIB	49.1	40.7	36.7	39.8	46.3	46.0	41.2
Croissance des crédits à l'éco	-	85	38	-5	-1	32	-21
Croissance des crédits à l'Etat	-	-140	-30	51	28	17	-21
Croissance de la masse monétaire	-	12	16	16	16	12	10
Inflation IPC	29.05	29.78	18.68	5.73	4.95	2.65	0.34

Source : Ministère des Finances, <http://mf.gov.dz> et la Banque Mondiale.

**Tableau :** évolution des équilibres budgétaires 1994-2000 (en millions de DA)

<b>Agrégats</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2000/1994 (%)</b>
<b>Ressources Budgétaires</b>	335.6	477.2	611.7	824.0	399.6	784.3	972.8	1136.9	138
<b>Fiscalité Pétrolière</b>	193.6	222.2	336.1	496.2	570.8	378.7	560.1	720.0	224
<b>Fiscalité Ordinaire</b>	129.5	176.2	242.0	286.9	312.9	338.5	338.9	361.9	105
<b>Autres recettes</b>	12.5	78.8	33.6	40.8	50.0	67.1	37.7	55.0	-30
<b>Dépenses Budgétaires</b>	412.9	566.3	759.6	888.3	940.9	970.7	1078.8	1144.7	102
<b>Fonctionnement</b>	333.9	330.4	473.7	590.5	665.2	725.0	824.4	841.4	155
<b>Investissement</b>	1090.0	237.9	285.9	297.8	275.7	245.7	254.4	303.1	28
<b>Solde budgétaire</b>	-77.3	-89.1	-147.9	-64.3	-7.3	-186.4	-106.0	-7.6	-91
<b>Fisca pétrolière/ Ressourc Budg (%)</b>	58	47	55	60	61	48	58	63	
<b>Solde global Du trésor (%)</b>	-7.4	-4.4	-1.4	3	2.4	-3.9	-5.5	-1.4	

**Source :** Ministère des Finances, <http://www.mf.gov.dz>

## Table des matières

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Choix du modèle de développement et construction de l'économie algérienne...	07
Section 1 : le choix du modèle de développement autocentré.....	08
1.1. Le choix de la stratégie des industries industrialisantes.....	10
1.2. Le rôle de l'Etat.....	12
1.3. L'importance des investissements publics et la domination de l'industrie .....	13
1.4. La rente pétrolière : moteur du modèle de développement algérien.....	15
1.5. Les modes de régulation .....	16
Section 2 : les barrières qui empêchent la réussite du modèle .....	17
2.1. Les facteurs technico-économiques du blocage .....	17
2.2. Les facteurs socio-institutionnels du blocage.....	20
Section 3 : des résultats de la S.A.D aux tentatives de la réforme.....	23
3.1. Les investissements massifs ne se traduisent pas dans la production .....	23
3.2. Déficit de la balance commerciale.....	25
3.3. L'expansion de la masse monétaire.....	26
3.4. Les conditions socio-économiques.....	28
3.5. Les réformes économiques 1980-1984 et leurs résultats.....	31
Chapitre II : de la crise à la tentative de passage à l'économie de marché.....	35
Section 1 : Le contrechoc pétrolier et ses conséquences.....	35
1.1. La croissante dépendance aux hydrocarbures .....	36
1.2. L'impact de la chute des prix de pétrole sur l'économie algérienne.....	38
Section 2 : Réformes et gestion de la crise .....	44
2.1. Les réformes agricoles.....	45
2.2. Les réformes apportées aux entreprises publiques.....	45

2.3. L'encouragement du secteur privé.....	46
2.4. Résultats des réformes .....	47
Section 3 : de la tentative de transition vers le P.A.S du FMI.....	47
3.1. La tentative de transition .....	48
3.2. L'Algérie entre attentisme et tentative du retour au dirigisme économique.....	50
3.3. Le plan d'ajustement structurel (1994-1998).....	50
3.4. Les résultats du P.A.S.....	52
3.5. Les limites du P.A.S et les critiques des économistes à son égard .....	55
Chapitre III : de l'aisance financière au retour à la crise 2000-2017.....	58
Section 1 : aisance financière et retour au dirigisme économique .....	59
1.1. Remise en cause de l'autonomie du secteur public économique .....	59
1.2. Remise en cause du pouvoir monétaire.....	60
1.3. L'analyse de l'économie algérienne de 2000 à 2014.....	61
Section 2 : la chute des prix de pétrole et ses conséquences .....	73
2.1. Conséquences sur l'activité économique .....	73
2.2. Conséquences sur les finances publiques .....	75
2.3. Evolution des prix et du taux de change .....	78
3.4. Evolution des équilibres externes .....	81
Section 3 : les mesures gouvernementales face à la crise .....	82
3.1. Analyse des lois de finances.....	83
3.2. Les limites des mesures gouvernementales.....	85
Chapitre IV : Quel avenir pour l'économie algérienne .....	87
Section 1 : Les causes de l'échec économique de l'Algérie et les indices qui le montrent ...	87
1.1. Les causes de l'échec économique de l'Algérie.....	87
1.1.1 L'économie de rente obstacle au développement d'une économie productive.....	87
1.1.2. L'obstacle politico-institutionnel aux réformes économiques en Algérie.....	91
1.2. Les indices qui montrent l'échec économique de l'Algérie .....	92

Section 2 : l'avenir des hydrocarbures en Algérie .....	99
2.1. La baisse des prix de pétrole et avenir incertain .....	100
2.2. L'augmentation de la demande nationale aux hydrocarbures.....	101
2.3. La surexploitation des gisements de pétrole .....	105
Section 3 : la nécessité d'entreprendre de sérieuses réformes .....	106
3.1. La réforme institutionnelle .....	106
3.2. La réforme économique et sectorielle .....	108
3.3. La réforme monétaire .....	108
3.4. La réforme fiscale.....	109
Conclusion générale .....	112

## Résumé

La crise de l'économie algérienne ne provient pas des chutes récurrentes des prix internationaux des hydrocarbures. Depuis 1977, la part de la rente provenant des hydrocarbures a franchi le taux 95 %. Il existe une incompatibilité institutionnelle entre le statut de la rente que génère l'exportation des hydrocarbures et les conditions de réussite des stratégies de développement économique en Algérie d'où la persistance du caractère rentier. La mise en place des stratégies de développement requiert nécessairement des réformes institutionnelles qui impliqueront à leur tour le dépassement du statut actuel de la rente. Un choix s'impose aux autorités algériennes, soit de continuer avec le même régime et se diriger droit vers une crise profonde et certaine, ou bien d'engager de sérieuses réformes notamment institutionnelles afin de rattraper l'éternel retard de l'Algérie.

## Abstract

Algerian economical crisis does not originate from recurrent decrease in hydrocarbons international prices. Since 1977, the part of revenues generated by hydrocarbons has reached a rate of 95%. There exists institutional incompatibility between the status of the revenue which generates oil exportations and necessary conditions for the success of economic development in Algeria, which justifies revenue oriented character. The deployment of such strategies requires necessarily institutional reforms which involvent overtaking the current status of revenue. A choice is imposed for the Algerian authorities, whether to continue with the same pace et step ahead towards an avoidable deep crisis or take a commitment to opt for reliable reforms in particular institutional ones in order to catch up the delay.

## Agzul

Tazyent ni yccedda i tettidir tdamsa n tmurt n Lezzayer, ur telli d tin i s-id-iglawusider n leswam n lyella n lpitrol, i d-ilulen di kra n waguren iæddan ineggura; ma nerra tamuyli ar deffir, a tt-naftew wetizuran d tieçertin n yiseggasen aya. Seg wuseggas 1977 ar ass-a, aznuzu n sin n yifarisen lpitrol akk d lgaz, ittawi-d i tmurt ugar n 95 % si tedrimt i d-tessekcem yal aseggas. Aya yekka-d seg webrid I tefka tmurt i tdamsa-ines, abridi degaran af lpitrol d lgaz yur-senka ni tezzi tmuyli. I wakken a d-neffey sitezyent inettidir, yewwi-d yef wudabu n tmurt a d-issufey isuda f imaynuten, arayerren amdan d timiqt n tdamsa; s tmussniwin iyekseb wemdan ara d-tessufey tmurt ifarisenara s-d-iskecment adrimt, aznuzu n lpitrol d lgaz adyili s lemhadra. Ssaramey adafen imdebbren, ayenara d-iglu n lfayda itdamsa deg wugemmira i d-heggay. Asefruri n turda-inu yef tdamsa n tmurt, a t-afem deg wayen ara d-içefren.